

Convention Territoriale Globale des
services aux familles

de la Communauté de Communes
Aveyron Bas Ségala Viaur et de la
commune de Rieupeyroux

2021-2024

Diagnostic social



SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. Le territoire de la communauté de commune Aveyron Bas Ségala Viaur	5
1.1. Un territoire issu de la loi NOTRe	6
1.2. Les caractéristiques physiques	7
1.3. Une situation périphérique	8
1.4. L’armature territoriale	9
1.5. Le territoire en synthèse	10
2. La population	11
2.1. La répartition de la population	11
2.2. Les dynamiques démographiques	12
2.2.1. Une décroissance continue du nombre d’habitants	12
2.3. L’évolution des tranches d’âges	14
2.3.1. Une population âgée et une dynamique de vieillissement	14
2.4. La composition des ménages	17
2.5. La population active	19
2.5.1. Une population active... à l’image du département	19
2.6. Les catégories socioprofessionnelles (CSP)	20
2.7. Le niveau de vie	21
2.8. La population en synthèse	22
3. Le cadre de vie	23
3.1. Le logement	23
3.2. Le maillage territorial	26
3.3. Accessibilité et déplacements	28
3.4. Le bassin d’emploi	30

3.5.	Le cadre de vie en synthèse	32
4.	Le portrait des familles du territoire.....	33
5.	La Petite-Enfance	38
5.1.	L'offre de services à direction de la Petite-enfance (0-4 ans).....	38
5.2.	L'offre d'accueil petite-enfance (0-6 ans)	39
5.3.	Les perspectives pour demain.....	48
5.4.	La petite-enfance en synthèse	50
5.5.	La petite-enfance en questionnement.....	51
6.	L'Enfance.....	52
6.1.	L'offre de services en direction de l'enfance (3-11ans).....	52
6.2.	L'organisation du scolaire et du périscolaire	53
6.3.	Les temps et activités extrascolaires.....	59
6.4.	L'enfance en synthèse.....	63
6.5.	L'enfance en questionnement	64
7.	La Jeunesse	65
7.1.	L'offre de services en direction de la jeunesse (12-18 ans).....	65
7.2.	La jeunesse en synthèse.....	68
7.3.	La jeunesse en questionnements.....	69
8.	Le parcours de l'enfant, le handicap et la parentalité.....	70
8.1.	Le parcours de l'enfant : des passerelles à établir	70
8.2.	La parentalité, des besoins exprimés.....	70
8.3.	Les enfants porteurs de handicap.....	71
8.4.	Un accès à l'information à renforcer	71
8.5.	En synthèse	72
8.6.	Les questionnements	73
	Glossaire.....	74

INTRODUCTION

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat conclue entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et une collectivité territoriale ou des collectivités territoriales, pour le cas présent la Communauté de communes Aveyron Bas ségala Viaur et la commune de Rieupeyroux. Elle permet d'élaborer conjointement un plan de développement social du territoire en associant ses élus et techniciens avec les partenaires départementaux de la CAF et d'autres institutions afin de construire un projet au service des familles adapté au territoire. La conclusion d'une CTG favorise donc la territorialisation de l'offre globale de services, en l'organisant de façon structurée et priorisée, en cohérence avec les politiques locales de la collectivité. Elle concerne l'ensemble **des champs d'intervention** sur lesquels la Caf intervient :

- Petite enfance ;
- Enfance et jeunesse ;
- Animation de la vie sociale ;
- Parentalité ;
- Accès aux droits (accès au numérique).

Cette convention s'inscrit dans une stratégie de développement globale pour la CAF. Au niveau national, les grandes orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée entre la Cnaf et l'Etat (2018-2022) :

- Développer l'offre d'accueil en luttant contre les inégalités sociales et territoriales (priorité à la petite enfance) ;
- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires (Quartiers Prioritaires de la Ville et Zone de Revitalisation Rurale).

Et sa déclinaison départementale : le Schéma Départemental des Services aux Familles et de l'Animation de la Vie Sociale (SDSFAVS).

Pour les élus du territoire, elle peut être un outil d'appui à la définition, la mise en œuvre et la valorisation de leur projet de territoire. D'autres partenaires peuvent s'associer à la signature de cette convention selon son ambition.

Lors du comité de pilotage de lancement de cette démarche avec élus et membres de la CAF de l'Aveyron, une définition commune de cette convention a été établie :

La présente CTG ne couvrira pas l'ensemble des champs d'intervention où la CAF intervient et portera uniquement sur les services aux familles avec un niveau ambition différent selon les thématiques :

- La petite enfance
- L'enfance
- La jeunesse

De manière transversale aux thématiques ci-dessus le parcours de l'enfant, le handicap et la parentalité seront traités tout au long de l'étude.

Afin d'atteindre ces finalités, la construction du projet de la CTG se fera au moyen **d'un diagnostic social de territoire partagé (incluant les forces vives du territoire : habitants usagers des services, techniciens et élus)** qui permettra la définition **de la stratégie d'intervention : le plan d'actions du projet social de territoire définit pour 4 ans.**

Méthode

Afin d'accompagner l'élaboration de la CTG, la CAF de l'Aveyron, la Communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur et la commune de Rieuepeyroux ont décidé de faire appel aux compétences du groupement d'intervenants URQR-Cause Commune.

La méthode proposée se veut partagée et participative en permettant de croiser les regards d'élus, professionnels et habitants afin de faire émerger une analyse collective des réalités et besoins du territoire.

Ainsi différents temps et instances de concertations ont été initialement prévus :

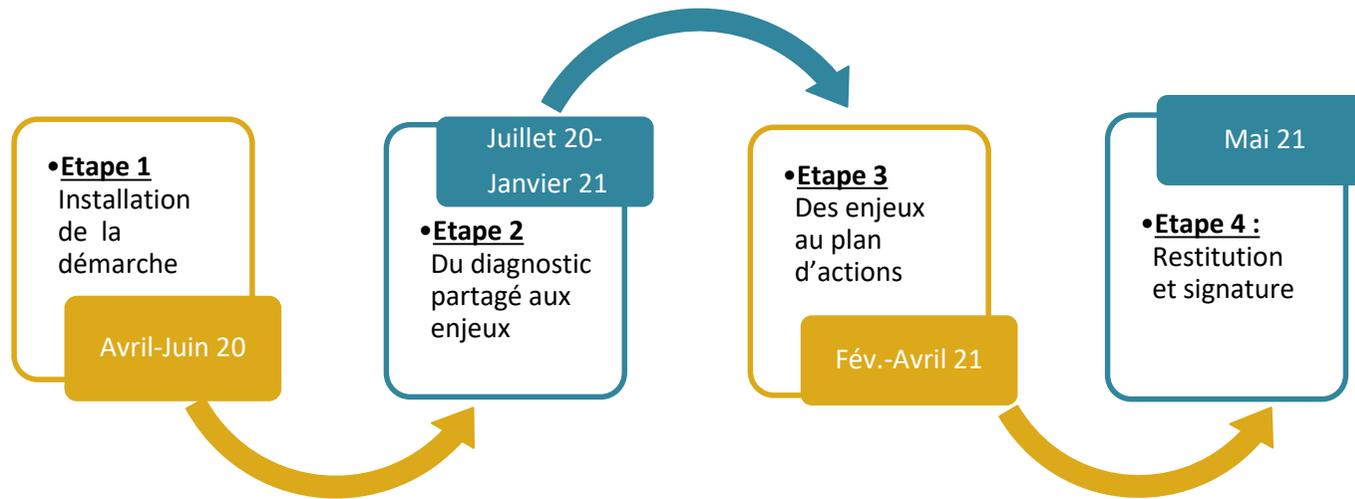
- Un comité de pilotage dont la fonction **stratégique** a pour principaux rôles de :
 - Suivre, alimenter et ajuster la démarche ;
 - Valider et évaluer la démarche, le diagnostic et le plan d'actions.
- Un comité technique dont la fonction **opérationnelle** a pour principaux rôles de :
 - Alimenter le diagnostic ;

-Participer à l'élaboration du plan d'actions.

- Un atelier auprès des habitants du territoire (Forum public) afin d'alimenter le diagnostic et de se projeter sur les besoins en matière sociale du territoire.
-

La pandémie de Covid 19 a demandé d'adapter la démarche surtout concernant la concertation auprès des habitants. Le Forum public a été annulé et remplacé par un questionnaire. Ce questionnaire d'enquête qualitatif a été transmis aux habitants usagers via plusieurs relais de territoire (écoles, halte-garderie, alsh, accueils de mairies) afin de récolter leurs besoins, attentes et satisfactions concernant les services utilisés selon les thématiques d'étude.

La situation sanitaire a également eu une incidence sur le calendrier de la démarche qui a dû être réajusté :



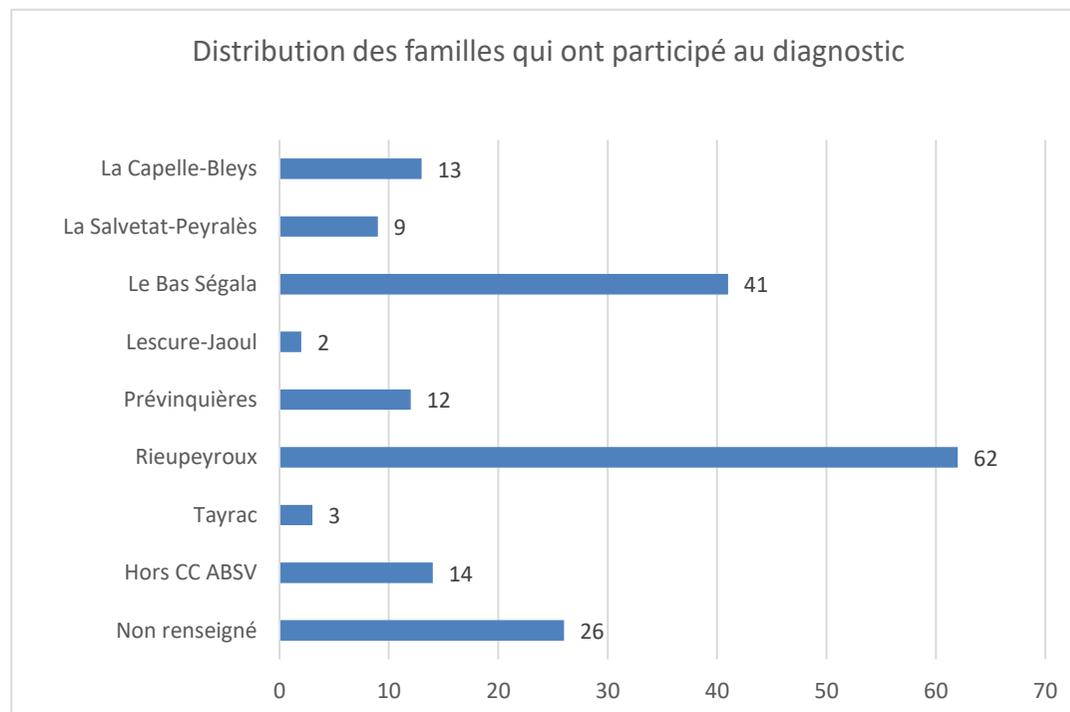
Le profil des familles qui ont participé au diagnostic

Comme décrit dans la section précédente de ce document, le présent diagnostic s'est appuyé sur le recueil de la parole des habitants-usagers des services aux familles par le biais d'un questionnaire.

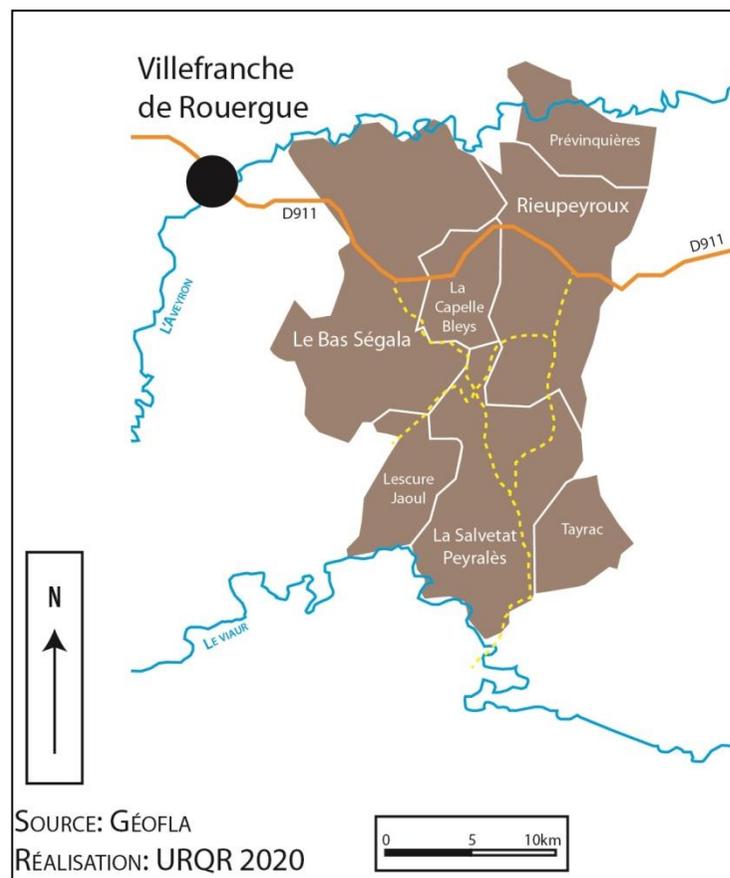
L'outil de questionnaire a permis de toucher **182 familles**, 142 familles du territoire, 26 familles originaires de communes limitrophes dont le ou les enfants sont scolarisés sur le territoire et 14 familles qui n'ont pas renseigné leur commune de résidence. Le graphique ci-contre présente la distribution des familles ayant participé selon leur commune de résidence.

Le questionnaire avait pour visée principale de recueillir de l'information qualitative sur les besoins des parents-usagers des services ainsi que leurs manières de pratiquer l'offre des familles. Aussi, de nombreuses questions étaient des questions ouvertes sur l'articulation entre vie familiale et professionnelle.

Ces données qualitatives sont venues appuyer les analyses présentées dans ce diagnostic.

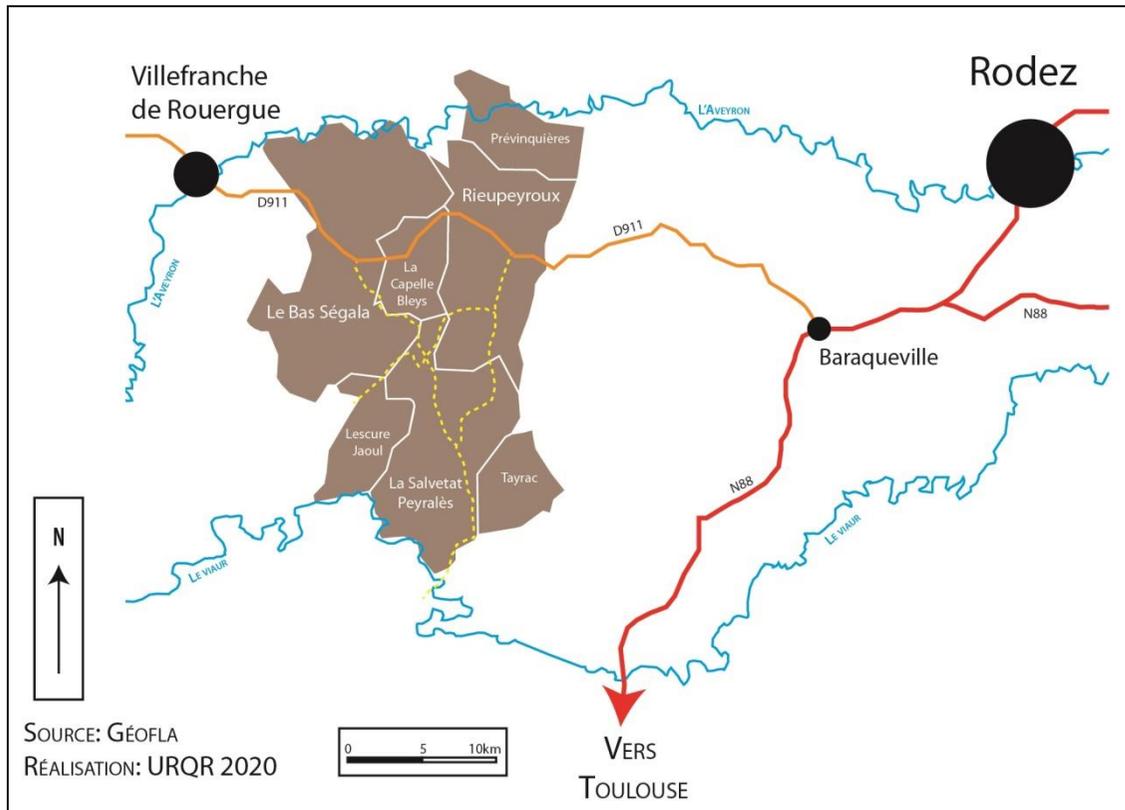


1. Le territoire de la communauté de commune Aveyron Bas Ségala Viaur



1.1. Un territoire issu de la loi NOTRe

Créé en 2017, le territoire de la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur (CC ABSV) est issu de la loi NOTRe suite à la fusion de deux intercommunalités (communauté de communes Aveyron Ségala Viaur et communauté de communes Bas Ségala). Ce territoire regroupe 7 communes (La Capelle-Bleys, La Salvetat-Peyralès, Le Bas Ségala¹, Lescure-Jaoul, Prévinquières, Rieupeyroux, et Tayrac), la population est de 5605 habitants en 2017 (INSEE), soit 2 % de la population départementale. En 2017, la densité moyenne de la population est de 21,5 hab./km² contre 32 hab./km² pour le département de l'Aveyron. La communauté de communes est membre du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Ouest Aveyron.



5605 habitants

2% de la population



7 communes



21.5 hab./ km²

Aveyron 32 hab./km²

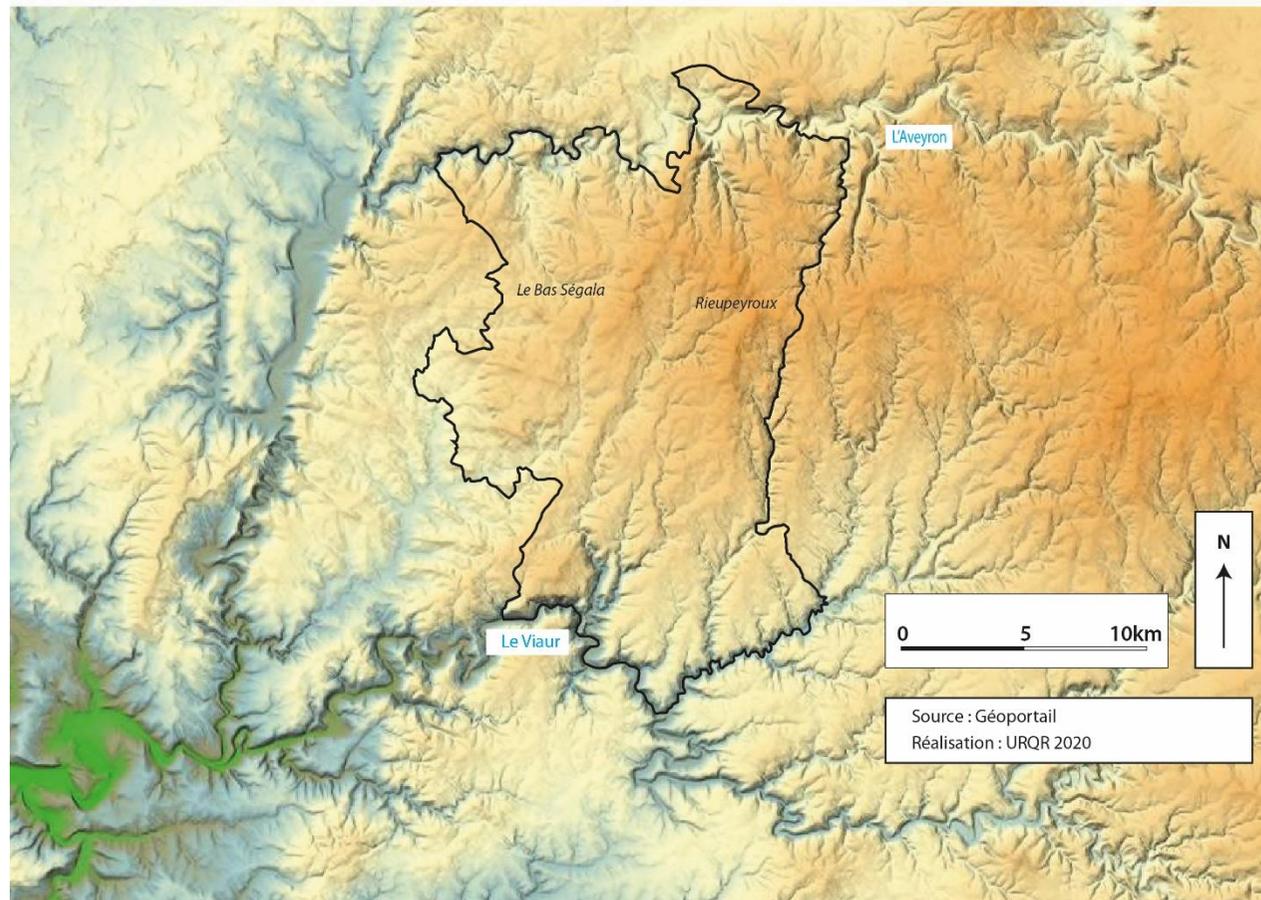
¹ Nouvelle commune depuis 2016, regroupement de trois anciennes communes (La Bastide-L'Evêque, Saint-Salvadou et Vabre-Tizac). Autrefois communauté de communes du Bas Ségala

1.2. Les caractéristiques physiques

Ce territoire rural s'étend sur 262.1 km² soit 3% du territoire départemental, où l'occupation du sol est principalement agricole.

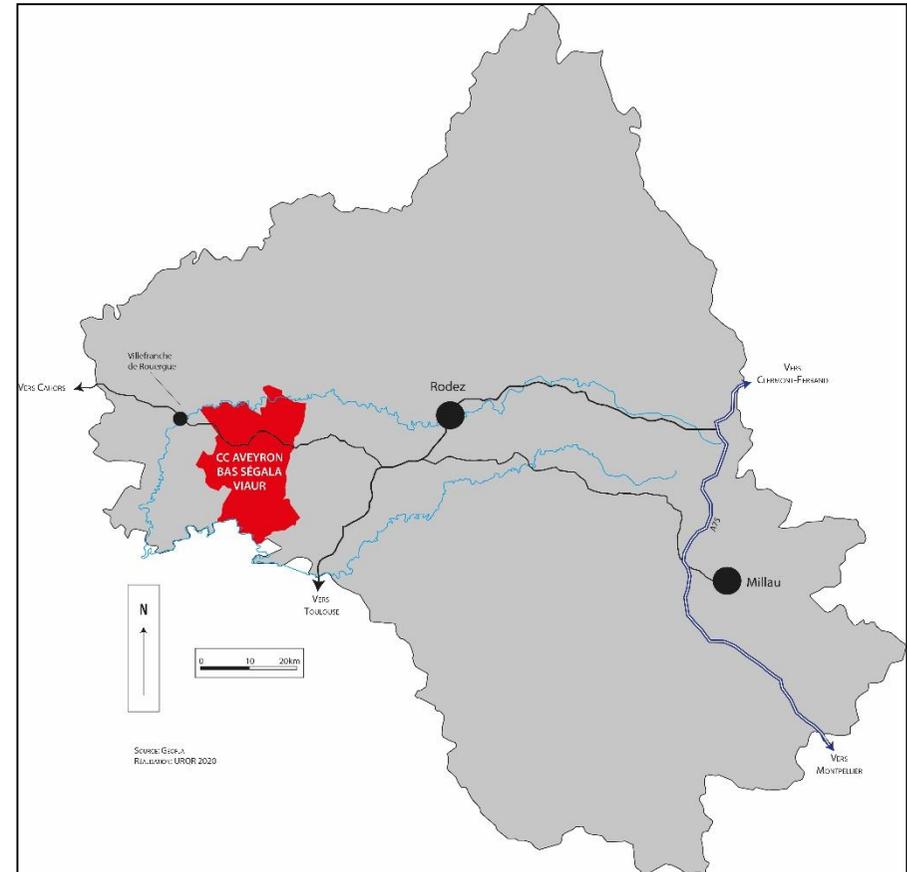
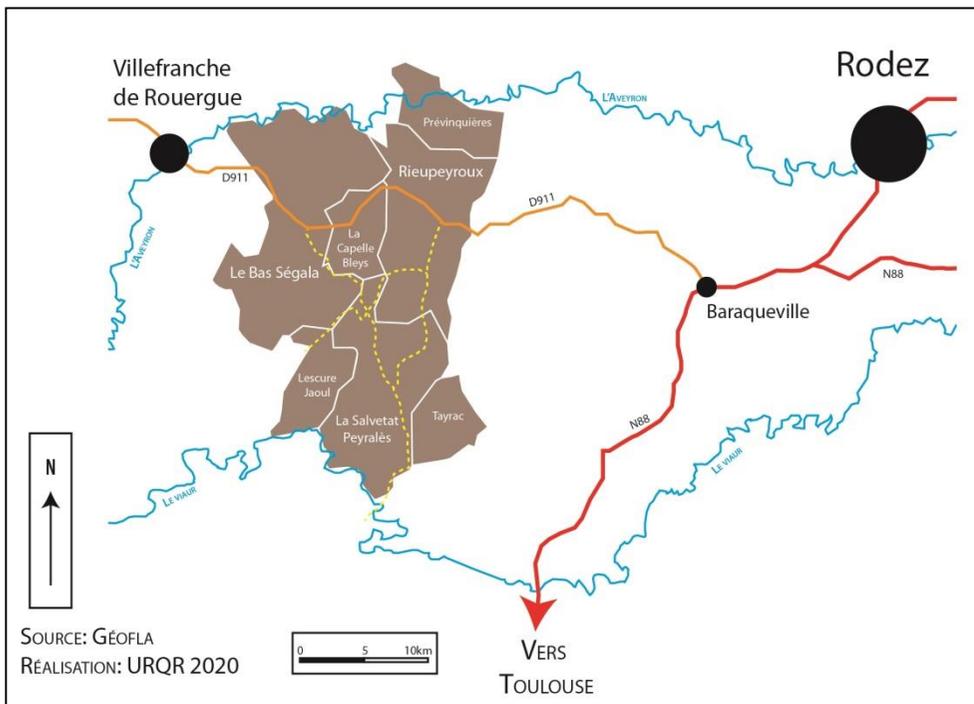
La zone d'étude (ZE) est bordée par l'Aveyron au Nord, et le Viaur au Sud qui marque la frontière avec le département du Tarn.

Le territoire est parcouru par un réseau hydrographique qui irrigue des vallées plus ou moins escarpées de manière prégnante sur la partie Est.



1.3. Une situation périphérique

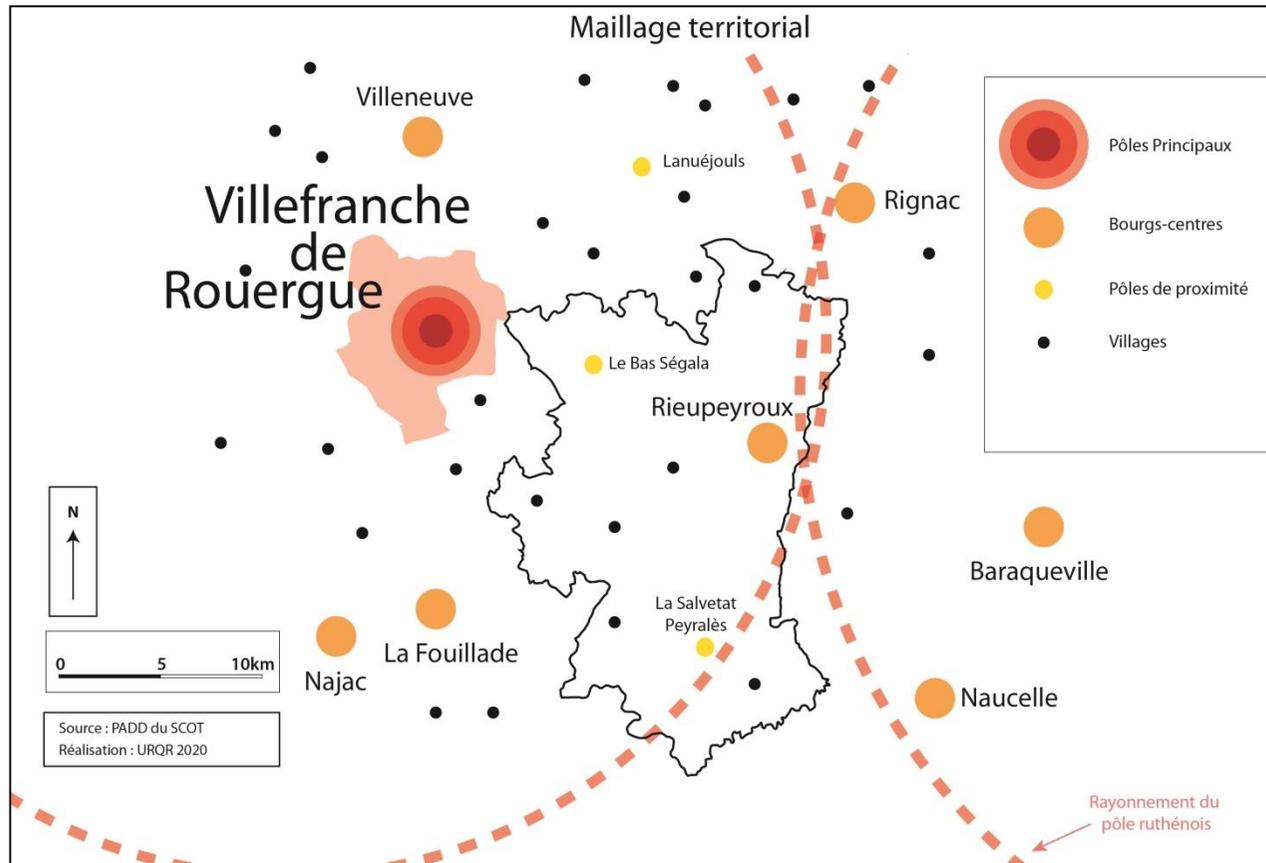
La CC ABSV est traversée d'Est en Ouest dans sa partie septentrionale (Le Bas Ségala, La Capelle-Bleys, Rieupeyroux) par la **D 911, axe principal du territoire**. A l'Est la D 911 fait le lien avec un axe majeur et stratégique la RN 88 Rodez Toulouse via Albi. À l'Ouest la D 911 via Villefranche de Rouergue permet le lien avec l'A20 Toulouse Brive-la-Gaillarde via Cahors. Le territoire de la CC ABSV est situé en périphérie de Villefranche de Rouergue et de Rodez (deuxième couronne périphérique), ces pôles urbains regroupent des services spécialisés absents sur la ZE, les communes les plus éloignées de la D 911 sont donc les plus périphériques de ces services.



1.4. L'armature territoriale

Le territoire communautaire est composé de **7 communes** : La Capelle-Bleys, La Salvetat-Peyralès, Le Bas Ségala, Lescure-Jaoul, Prévinquières, Rieupeyrroux (siège) et Tayrac.

Rieupeyrroux est le pôle structurant du territoire communautaire et regroupe les principaux services présents sur l'aire de la communauté de communes. Le Bas Ségala et La Salvetat Peyralès sont des pôles de proximité. Le territoire est sous l'influence de Villefranche de Rouergue, pôle principal le plus proche. Hormis la commune de Tayrac qui fait partie du bassin de vie de Naucelle, les 6 autres communes font partie du bassin de vie de Rieupeyrroux.



1.5. Le territoire en synthèse

Une organisation territoriale jeune (2017) structurée par le bourg-centre de Rieupeyroux

**Un territoire rural
entre vallées et
agriculture**

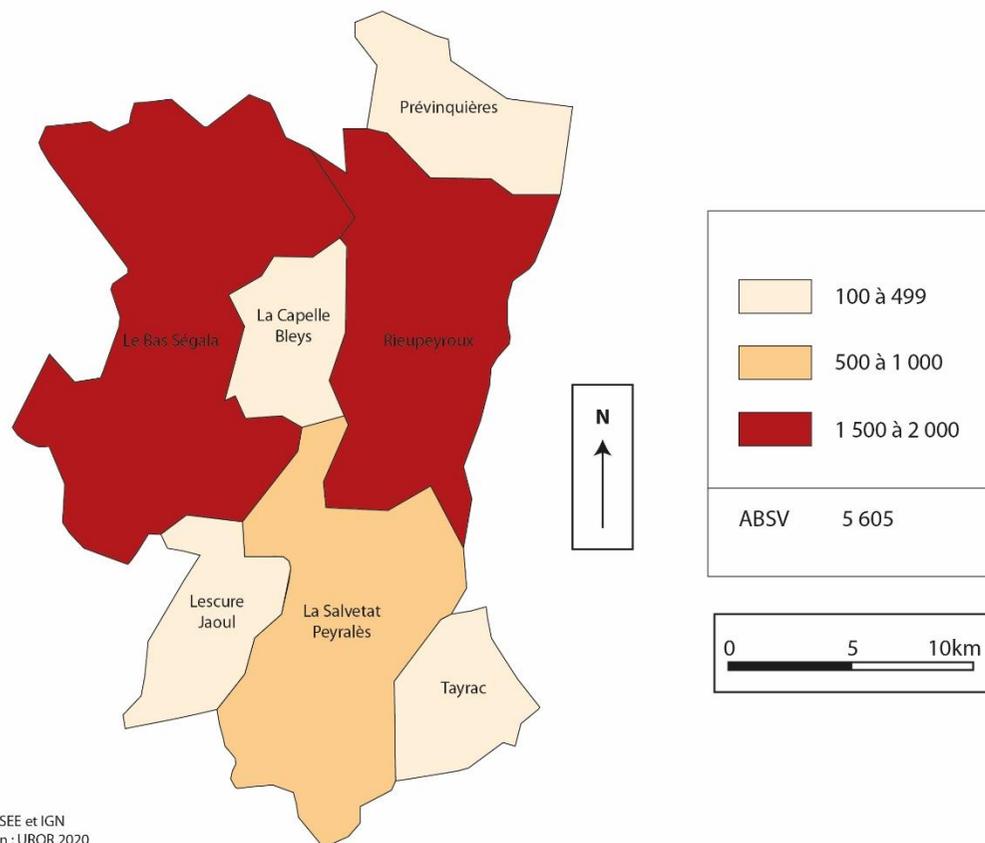


**Un territoire de 7 communes en
périphérie de Villefranche de
Rouergue et au sein de la
deuxième couronne
périphérique de Rodez**

2. La population

2.1. La répartition de la population

Population de la CC ABSV en 2017



Source INSEE et IGN
Réalisation : URQR 2020

Communes	Nombre d'habitants en 2016 (INSEE)
La Capelle-Bleys	361
La Salvetat-Peyralès	976
Le Bas Ségala	1581
Lescure Jaoul	229
Prévinquières	308
Rieupeyrroux	1974
Tayrac	176
Communauté de communes	5623

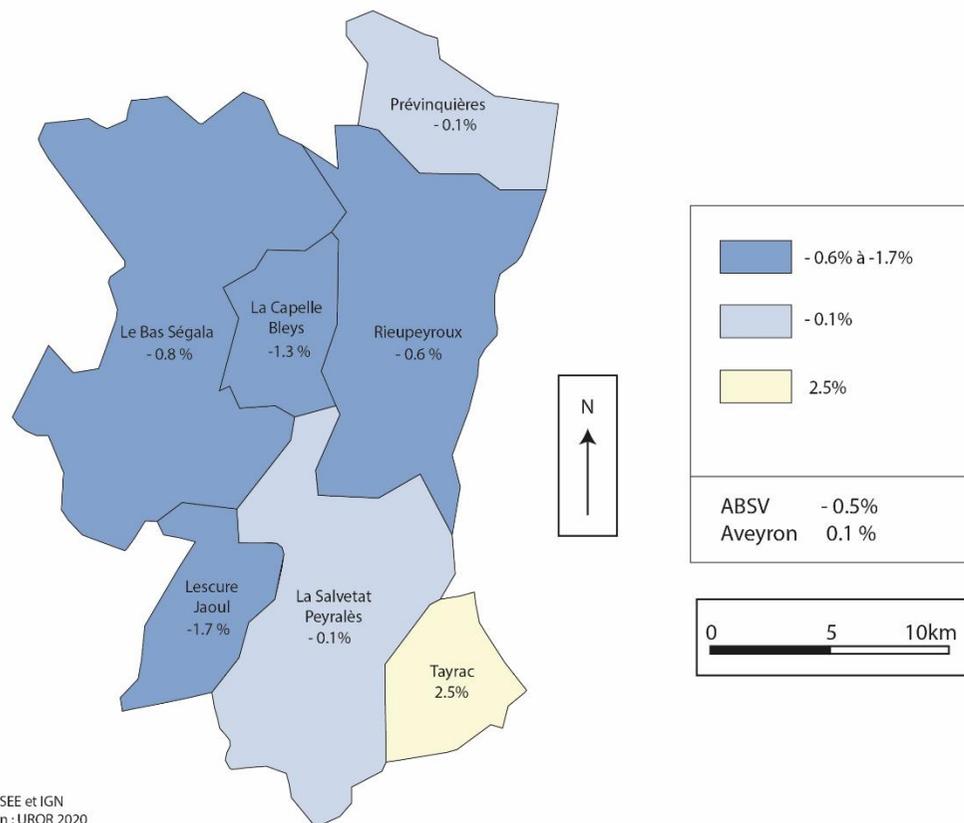
En 2017, la CC ABSV comptait 5605 habitants dont 3555 (63,5%) sur les communes de Rieupeyrroux et du Bas Ségala, ce qui représente 52,7% de la superficie du territoire. Les communes du Bas Ségala et de Rieupeyrroux les plus peuplées de ce territoire se situent sur l'axe D 911 Villefranche de Rouergue Baraqueville (deuxième couronne de l'agglomération ruthénoise).

Ensuite, le reste du territoire est faiblement peuplé avec 4 communes comptant moins de 500 habitants et enfin la commune de La Salvetat-Peyralès située au Sud qui compte 976 habitants.

2.2. Les dynamiques démographiques

2.2.1. Une décroissance continue du nombre d'habitants

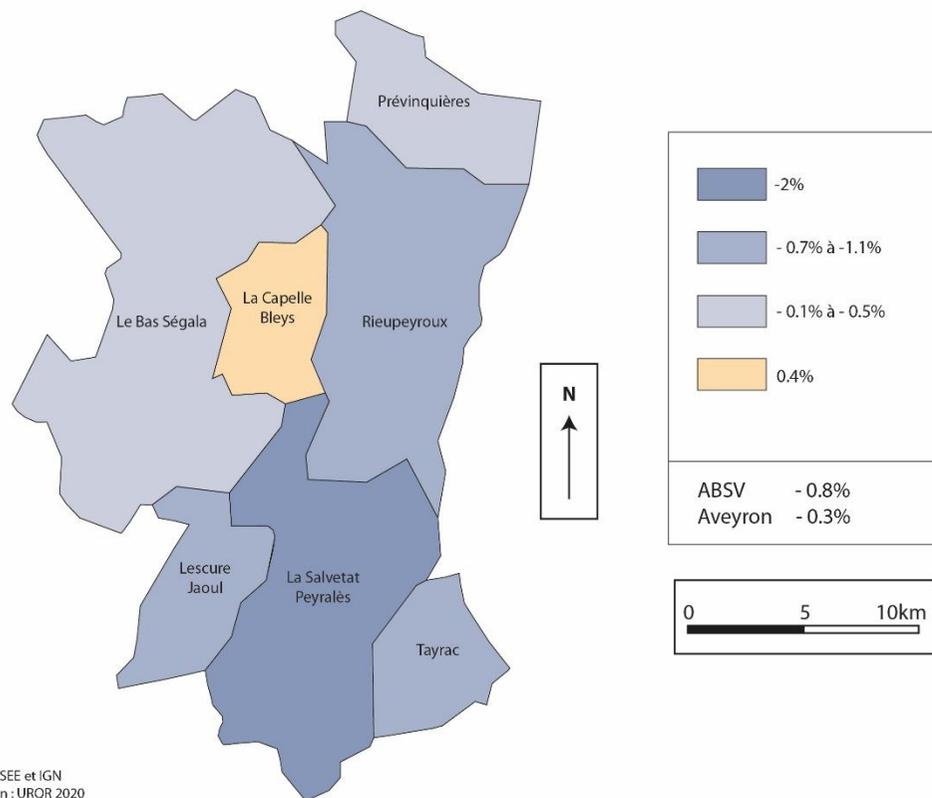
Evolution de la population entre 2013 et 2018



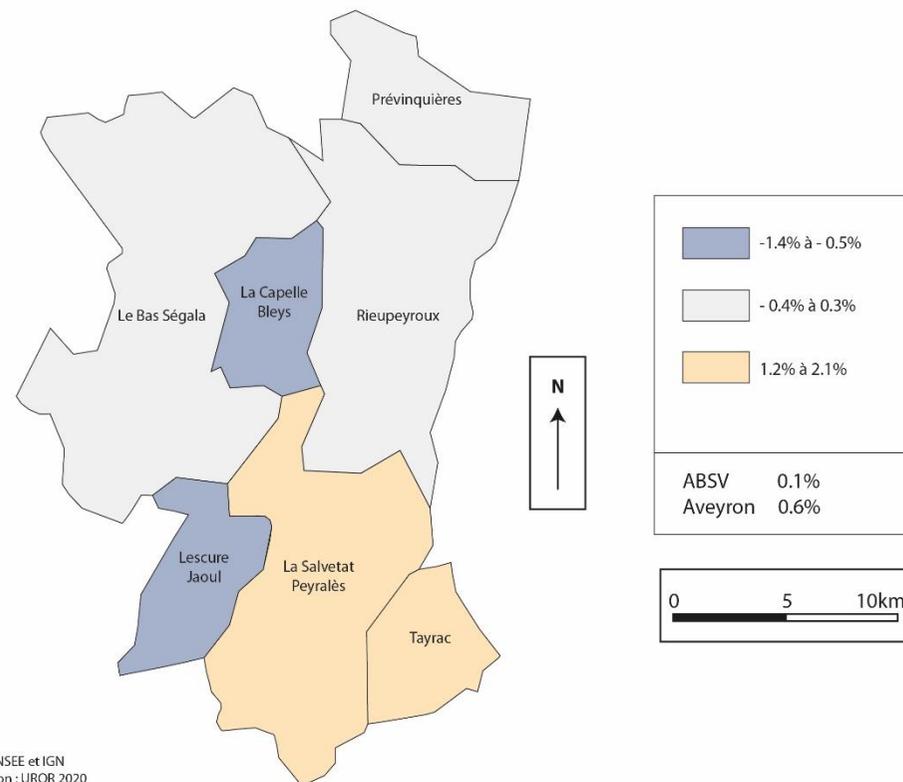
Sur deux échelles temporelles différentes, la dynamique démographique est négative sur le territoire. Entre 2013 et 2018 la baisse est de **0.5%** sur le territoire alors qu'à l'échelle départementale il y a un léger regain démographique avec une hausse de **0.1%**. Toutefois, sur une échelle de temps plus longue, allant des années 70, début de la périurbanisation, à l'orée des années 2020, la population n'a cessé de décroître. Cette dynamique ne s'inscrit pas dans celle du département qui dès le début des années 2000 a connu un vif regain démographique. Cette dynamique démographique négative s'explique par un solde naturel négatif non compensé par le solde migratoire (page suivante).

- Solde naturel et migratoire

Evolution de la population due au solde naturel entre 2012 et 2017



Evolution de la population due au solde migratoire entre 2012 et 2017



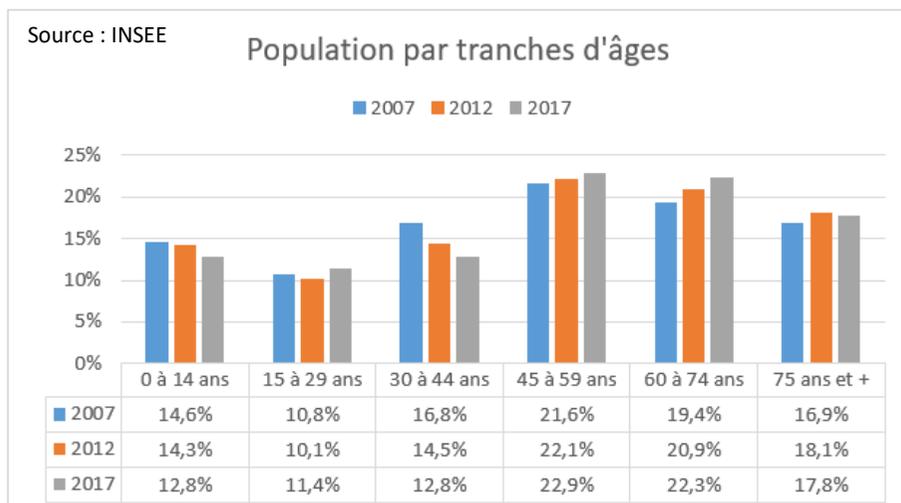
Entre 2012 et 2017, les dynamiques des soldes naturel et migratoire sont en deçà de la dynamique départementale.

Le solde naturel est en baisse constante (**-0.8%**) et de manière plus prononcée qu'à l'échelle départementale (**-0.3%**). Cette baisse se situe dans un prolongement croissant puisque déjà entre 2007 et 2012 la baisse était de **0.6%** et entre 1999 et 2007 de **0.5%**. (INSEE) Remarquons que Rieupeyrroux et La Salvetat-Peyralès, qui accueillent chacune un 1 établissement pour personnes âgées, connaissent les plus fortes baisses.

Le solde migratoire est de **0.1%** entre 2012 et 2017 quand dans l'Aveyron il est de **0.6%**, il y a donc de nouvelles populations qui arrivent sur le territoire départemental mais peu viennent s'installer sur le territoire de la CC ABSV.

2.3. L'évolution des tranches d'âges

2.3.1. Une population âgée et une dynamique de vieillissement



La population de la CC ABSV est marquée par une importante part des 45 ans et plus (**63%**) avec une évolution depuis 2007 alors qu'à l'échelle départementale la part s'élève à **55%**.

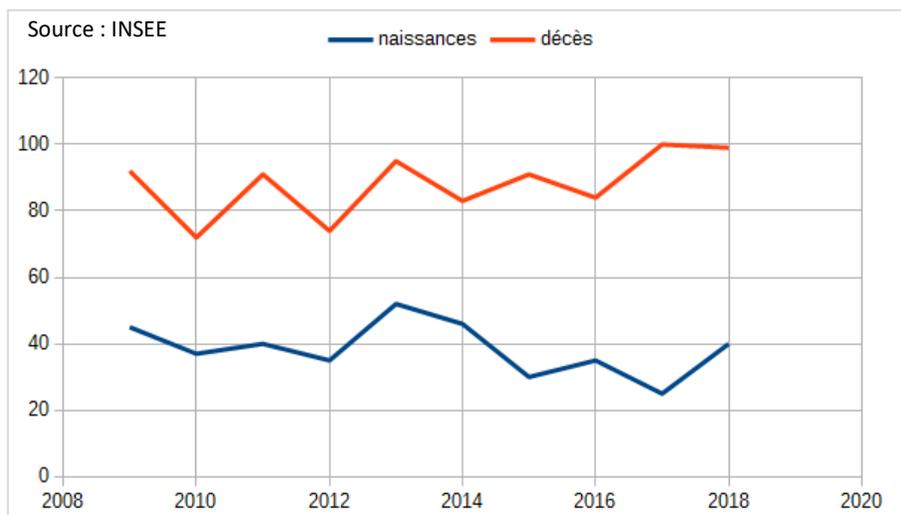
La proportion des moins de 14 ans est en baisse entre 2007 et 2017, il y a eu une baisse de **1.8% soit 139 individus**. Avec **12.8 %** de la population intercommunale, cette part est inférieure à la moyenne départementale qui est de **15.4%**.

Ensuite, la part des 15-29 ans a connu relative stabilité entre 2007 et 2017 avec une sensible hausse de **0.6% soit 4 individus**. Avec **11.4 %** de la population intercommunale, cette part est inférieure à la moyenne départementale qui est de **13.4%**.

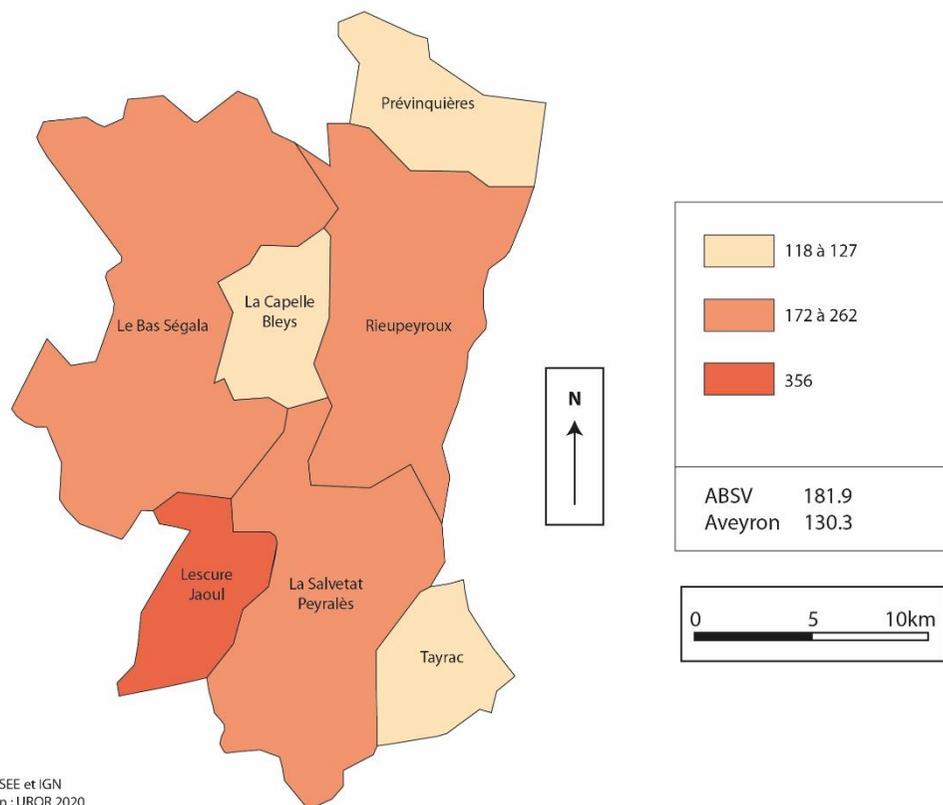
Enfin la proportion des 30-44 ans est marquée par une baisse de **4% soit 270 individus** entre 2007 et 2017. Avec **12.8 %** de la population intercommunale, cette part est inférieure à la moyenne départementale qui est de **16.2%**.

La population du territoire intercommunal est donc plus âgée que la moyenne départementale et continue dans une dynamique de vieillissement.

Le nombre de naissances comme de décès depuis 2009 sont relativement instables, avec des variations importantes. Avec, par exemple, une variation passant du simple au double : **52 naissances en 2013 contre 25 en 2017**.



Indice de vieillissement 2017

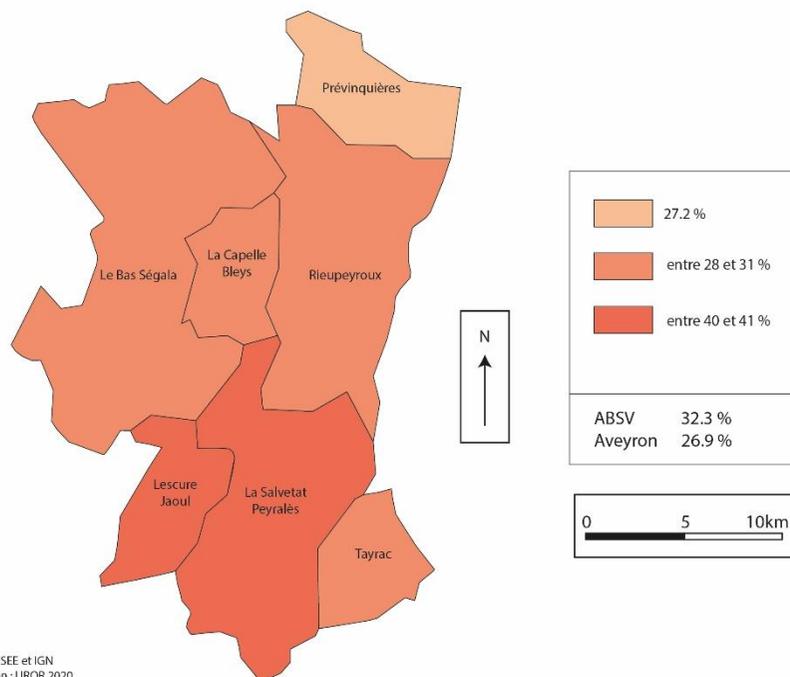


Source INSEE et IGN
Réalisation : URQR 2020

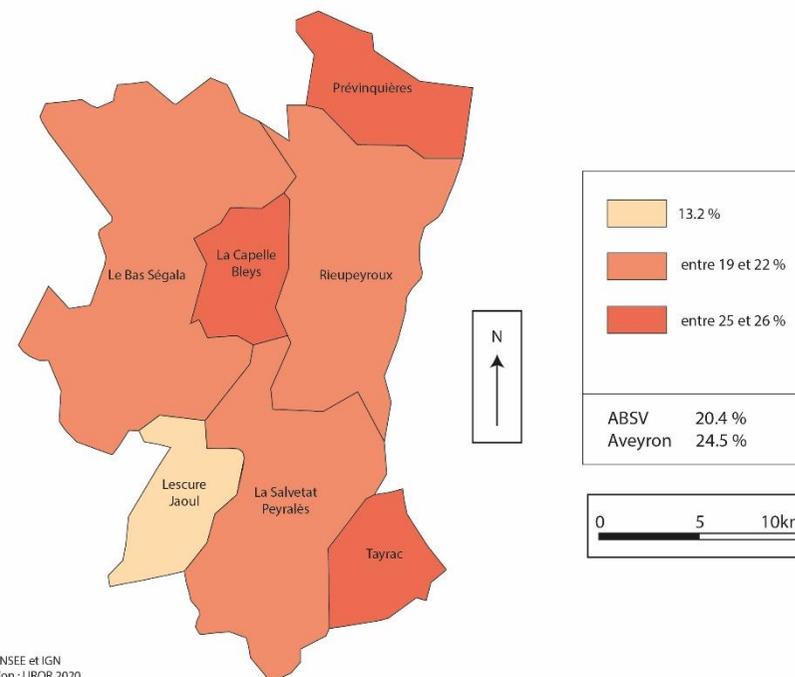
L'indice de vieillissement de la population est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

L'indice de vieillissement du territoire communautaire est significatif et indique un vieillissement marqué et général de la population, même pour les communes colorées en écru sur la carte (Prévinquières 118.3, La Capelle-Bleys 121.3 et Tayrac 126.8). Avec un indice de vieillissement de **181.9**, la population intercommunale connaît un vieillissement plus important qu'à l'échelle départementale où la valeur de l'indice est de **130.3**, ce qui fait écho aux précédentes observations.

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2017



Part des personnes âgées de moins de 25 ans en 2017



Le nombre d'habitants de plus de 65 ans est plus important que celui des moins de 25 ans, **32.3%** contre **20.4%**, ces proportions et cet écart sont bien plus importants qu'à l'échelle du département avec une part de **26.9%** des plus de 65 ans contre une part de **24.5%** pour les moins de 25 ans.

Ce constat coïncide avec les précédentes observations quant aux caractéristiques de la population.

Pour la période de 2012 à 2017, la part des plus de 65 ans est passée de **30.8%** à **32.3%**, soit une augmentation de **22 individus**. (INSEE)

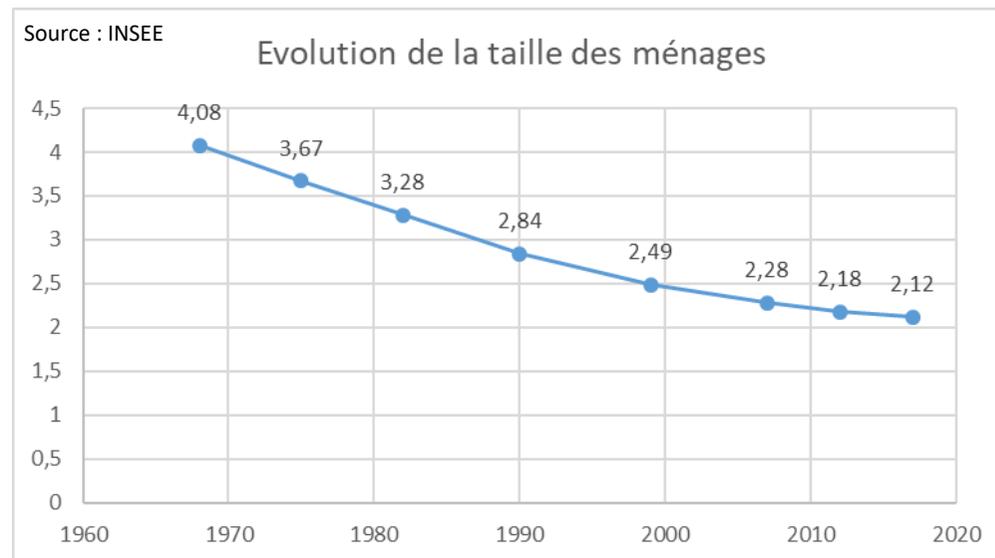
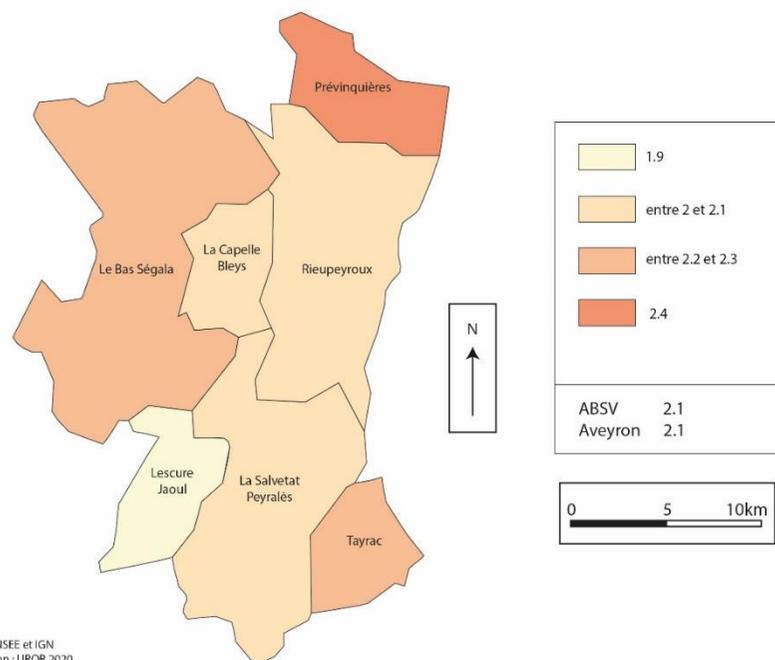
Pour la période de 2012 à 2017, la part des moins de 25 ans est passée de **20.8%** à **20.4%**, soit une diminution de **66 individus**. (INSEE)

La répartition spatiale des plus de 65 ans sur le territoire laisse apparaître deux ensembles. Le premier comprend 5 communes dont 4 attenantes au Nord et Tayrac au Sud, avec des proportions comprises entre **27** et **31%**. Un second composé de deux communes au Sud, Lescure-Jaoul et La Salvetat-Peyralès (commune qui compte un établissement pour personnes âgées), avec des proportions comprises entre **40** et **41%**.

La répartition spatiale des moins de 25 ans sur le territoire laisse apparaître trois ensembles disparates. Le premier comprend Prévinquières, La Capelle-Bleys et Tayrac, avec une part entre **25** et **26%** peu ou prou équivalente à la part départementale **24.5%**. Ensuite, le deuxième composé des trois communes les plus peuplées que sont Le Bas Ségala, Rieupeyroux et La Salvetat-Peyralès (les deux dernières communes citées comptent chacune un établissement pour personnes âgées), a une part comprise entre **19** et **22%**, ce qui est représentatif de la part de la communauté de communes de **20.4%**. Enfin, la commune de Lescure-Jaoul est le troisième ensemble, avec une part faible des moins de 25 ans, soit seulement **13.2%**.

2.4. La composition des ménages

Taille moyenne des ménages en 2017

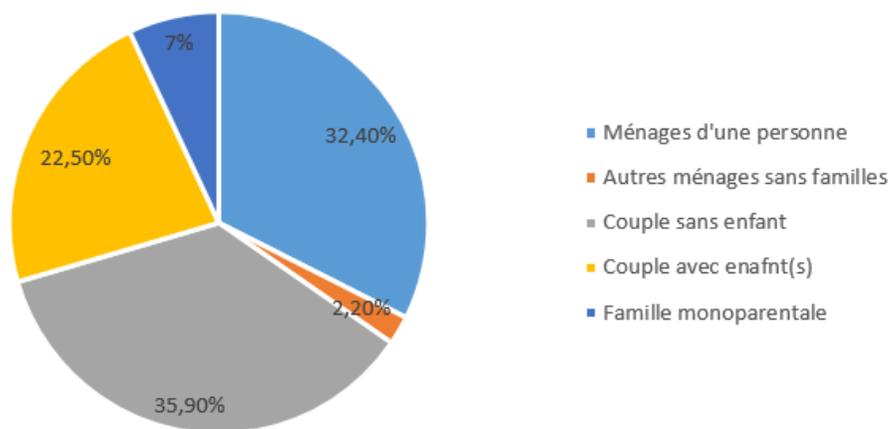


La taille moyenne des ménages sur le territoire de la CC ABSV est de **2.1 personnes**, à l'échelle départementale la taille moyenne est également de **2.1 personnes** par ménage. Cette moyenne est en baisse et a été divisée par deux entre 1968 et 2017.

En 2017 on compte **2576 ménages**. **32.4%** soit **842 ménages** sont composés d'une personne (37% en Aveyron). **65.4%**, soit **1697 ménages** composent les ménages d'au moins deux personnes. **35.9%** sont des couples sans enfant (31.6% en Aveyron) et **29.5%** sont des familles avec enfant(s) (29.6% en Aveyron). Enfin, **2.2%** soit **57 personnes** sont selon INSEE classées « Autres ménages sans famille ».

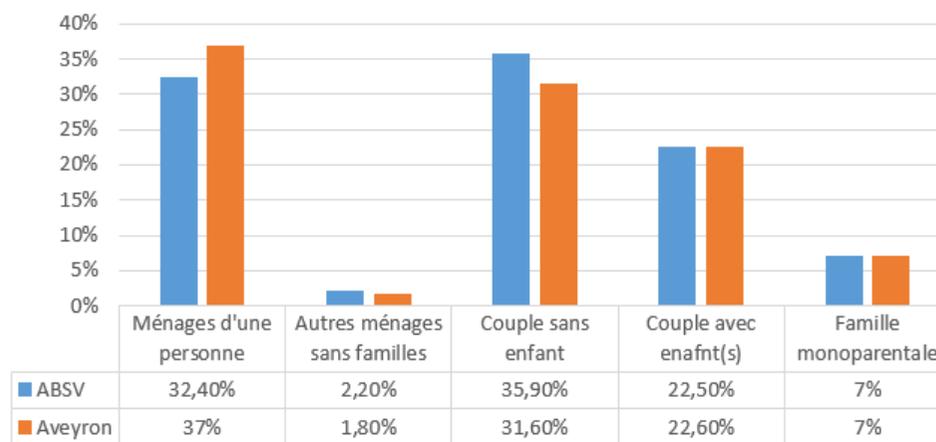
La répartition spatiale de la taille des ménages ne laisse pas entrevoir de dynamique claire au sein de l'espace communautaire. Seule la commune de Prévinquières au Nord semble se distinguer avec une moyenne de **2.4 personnes par ménage**, une part de **25.4%** des moins de 25 ans évoqué précédemment, cependant avec **308 habitants** en 2017 soit **5.5%** de la population cela ne permet pas de faire émerger une tendance.

Ménages selon leur composition en 2017



Source : INSEE

Ménages selon leur composition en 2017



Source : INSEE

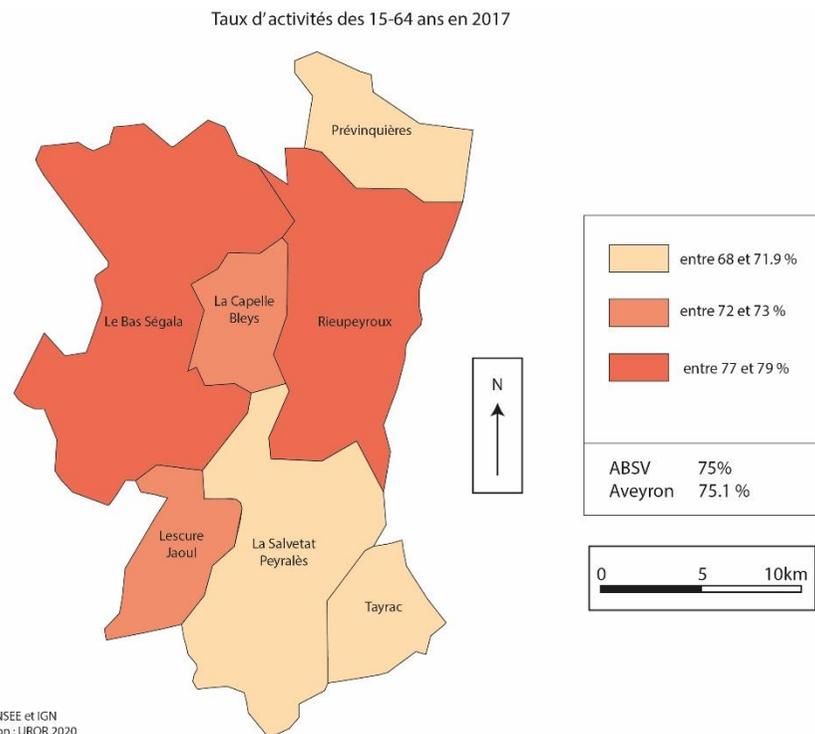
Le nombre de ménages est en baisse entre 2012 et 2017, passant de 2614 à 2582. (INSEE)

A l'échelle intercommunale, en 2017, 68,3% des ménages sont composés d'une personne ou de couples sans enfants. 61,9% des personnes vivant seules ont plus de 65 ans. Ces indicateurs sont en corrélation avec les indicateurs exposés précédemment, notamment l'indice de vieillissement. A l'échelle départementale, les rapports sont peu ou prou identiques, la part des ménages d'une personne et de couples sans enfant représentant **68,6 %**. Néanmoins, la composition des tranches par âges du département plus jeune que le territoire étudié ne peut induire une conclusion similaire.

En 2017 pour La CC ABSV, la part des ménages avec enfants s'élève à **29,5% (84,8% sont des couples et 15,2% des familles monoparentales)** contre **29,6%** en Aveyron.

2.5. La population active

2.5.1. Une population active... à l'image du département

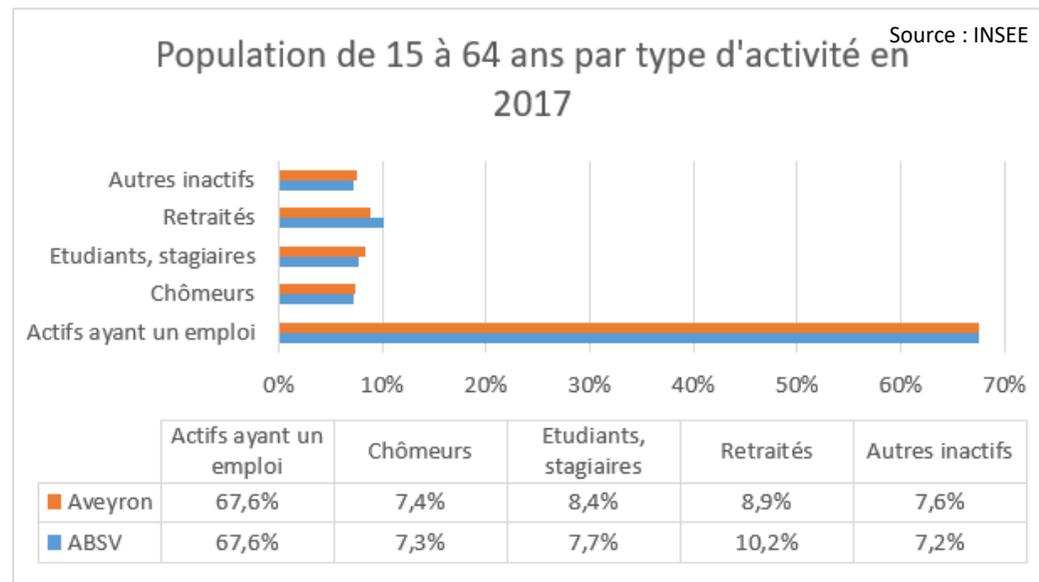


Source INSEE et IGN
Réalisation : URQR 2020

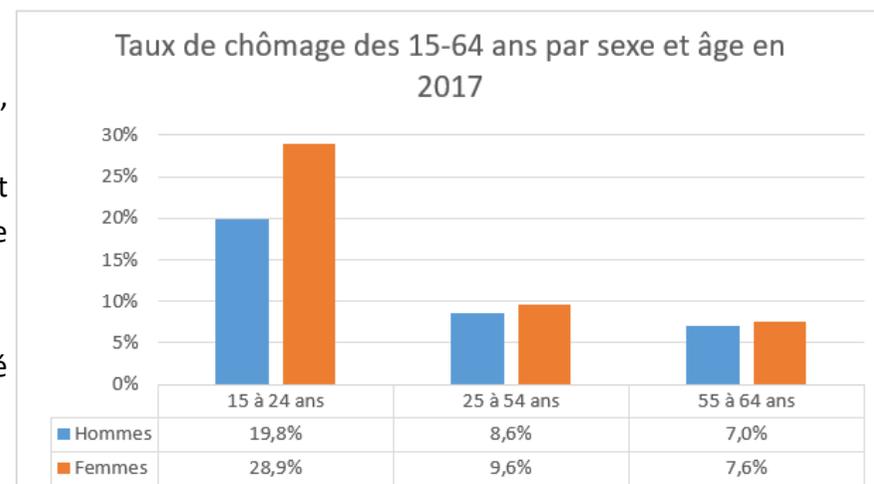
Le nombre d'actifs en 2017 est de 2 308 pour un taux d'activité de **75%** pour la CC ABSV, ce taux est quasiment identique à celui du département, **75,1%**.

Au sein de l'espace communautaire, les communes (Le Bas Ségala, La Capelle-Bleys et Rieupeyroux) traversées par la D911 sont celles où le taux d'activité est le plus élevé entre **72,7%** et **78,2%**.

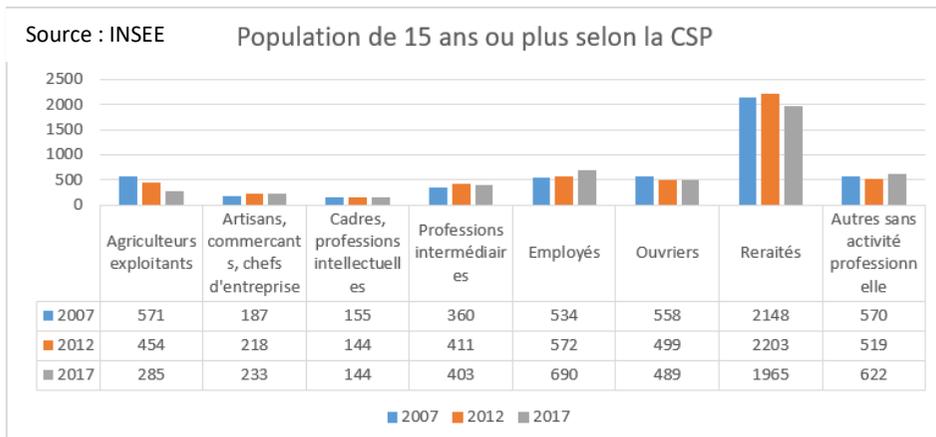
Le taux de chômage est de **9,8%**, dans les standards de l'échelle départementale, **9,9%**. Les jeunes (15-24 ans) sont les plus touchés par le chômage, cela est encore plus marqué pour les femmes.



Source : INSEE



2.6. Les catégories socioprofessionnelles (CSP)



Si l'on observe la population de 15 ans et plus selon la CSP entre 2007 et 2017 les retraités sont la CSP la plus représentée. En 2017 cette CSP représente **40.7%** de la population des 15 ans et plus.

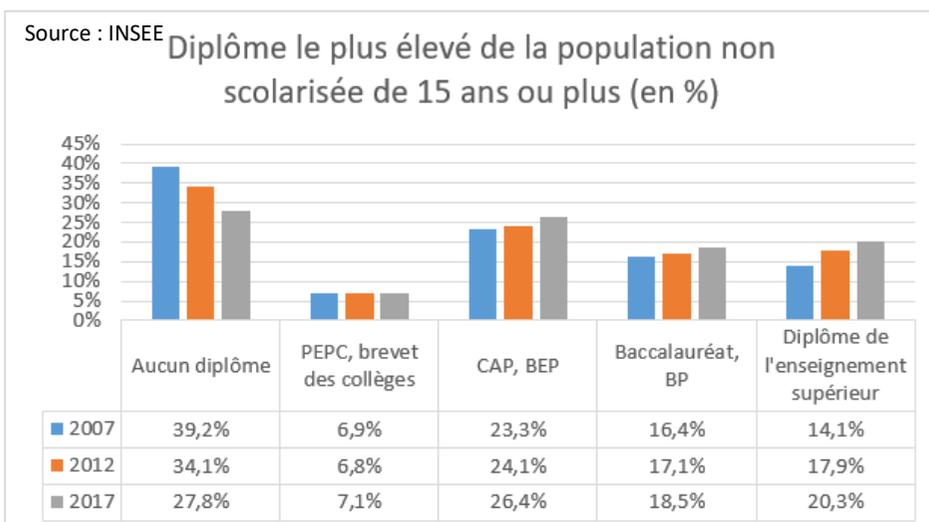
Concernant la population active entre 2007 et 2017, les ouvriers, les employés et les autres sans activité professionnelle sont les CSP les plus représentées avec des parts assez stables oscillant entre **10%** et **14%**.

Pour cette même période, les effectifs des agriculteurs ont fortement diminué : **11.2%** en 2007 soit 571 individus contre **5.9%** en 2017 soit 285 individus. Il y a donc eu une baisse d'effectif de 286 individus soit **50.1%**.

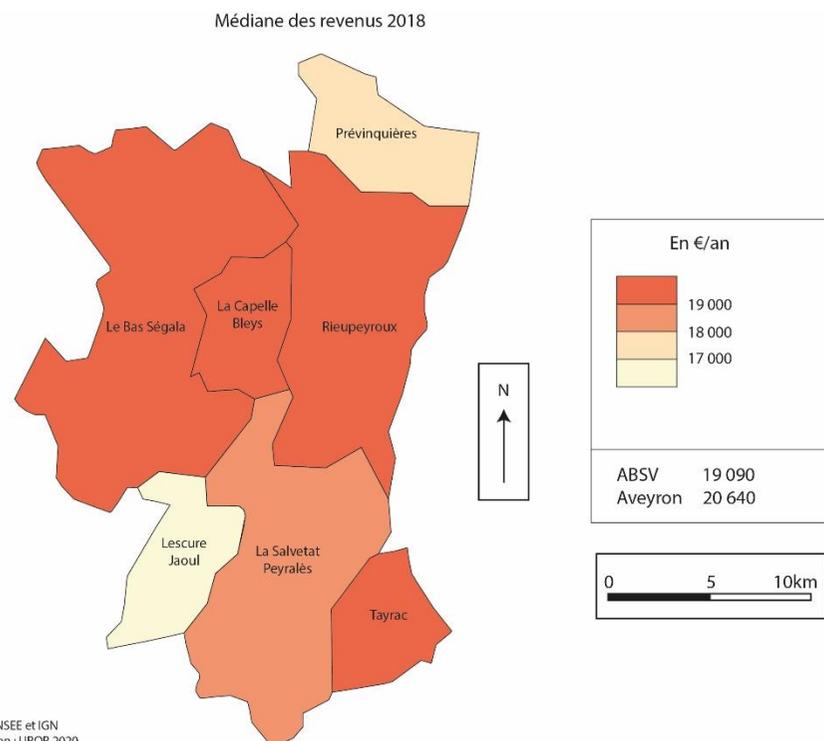
La part des cadres est relativement stable passant de 155 en 2007 à 144 en 2017.

Les Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (**3.7%** en 2007 et **4.8%** en 2017) tout comme les professions intermédiaires (**7.1%** en 2007 et **8.3%** en 2017) sont des CSP assez stables.

Les indices concernant le niveau d'étude sont en augmentation sur le territoire puisque, entre 2007 et 2017, la part des personnes sans diplôme a diminué tandis que le nombre de titulaires de BEP ou CAP, de bacheliers et de titulaires de diplôme de l'enseignement supérieur ont augmenté. Avec **27.8%** de personnes sans diplôme en 2017 le territoire d'étude est dans les standards départementaux (**26.2%**).



2.7. Le niveau de vie



Avec 19 090€ par unité de consommation en 2017 la médiane du niveau de vie du territoire intercommunal est inférieure à celle du département qui s'élève à 20 640€.

L'organisation spatiale en matière de revenus laisse apparaître trois ensembles.

Le premier se compose du Bas Ségala, de La Capelle-Bleys, de Rieuepeyroux (communes traversées par la D 911) et de la de Tayrac au sein duquel le niveau de vie médian est situé entre 19 000 et 20 000€.

Le deuxième qui se compose de Prévinquières au Nord et La Salvetat-Peyralès au Sud où la médiane du niveau de vie de cet ensemble est située entre 17 000 et 19 000€.

Enfin, le troisième se compose de la commune de Lescure Jaoul où le niveau de vie médian est inférieur à 17 000€.

Le taux de pauvreté est élevé au sein du territoire communautaire avec **18.1%** contre **14%** à l'échelle départementale. Cela s'explique entre autres par la présence de petites retraites d'anciens agriculteurs.

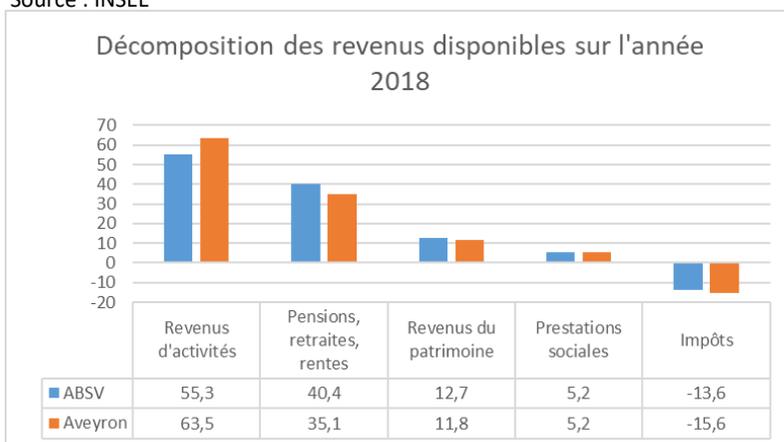
« **Taux de pauvreté** : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 041 euros par mois pour une personne seule en 2017 » (INSEE)

Les revenus d'activité représentent **55.3%** sur le territoire contre **63.5%** en Aveyron. Les pensions, retraites et rentes avec **40.4%** des revenus sont plus importantes qu'à l'échelle départementale (**35.1%**) ce qui corrobore les précédentes observations en lien avec le vieillissement de la population de la CC ABSV.

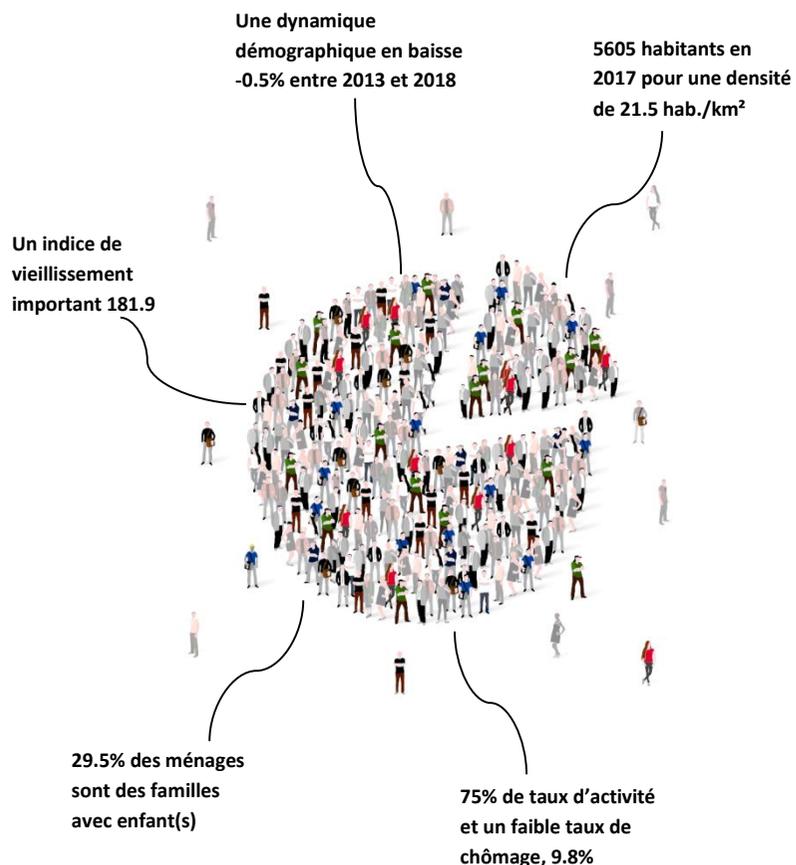
Les revenus liés au patrimoine (**12.7%**) comme les prestations sociales (**5.2%**) sont dans les standards départementaux.

Enfin la part des impôts, **-13.6 %** par rapport à l'ensemble des revenus sur le territoire est inférieure à celle du département (**-15.6%**).

Source : INSEE



2.8. La population en synthèse



Dynamiques démographiques

63.5% de la population du territoire concentrée sur deux communes : Le Bas Ségala et Rieupeyroux

Une solde migratoire de 0.1% entre 2012 et 2017 non compensé par un important solde naturel -0.8% entre 2012 et 2017

Une dynamique de vieillissement de la population en 2017 : 40.1% de la population à plus de 60 ans contre 36.3% en 2007

Caractéristiques de la population

32.3% de plus de 65 ans en 2017 contre 20.4% de moins de 25 ans

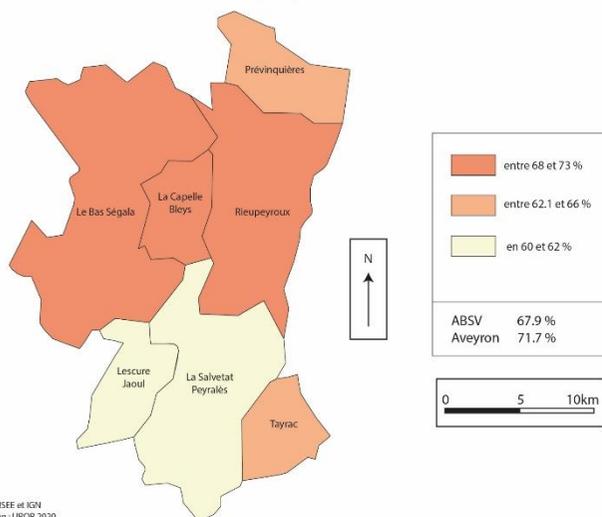
2 083 actifs ayant un emploi et un taux de chômage de 9.8% surtout marquée chez les moins de 24 ans

Un niveau médian de vie de 19 090€ inférieur à celui du département et un taux de pauvreté élevé 18.1% en 2017

3. Le cadre de vie

3.1. Le logement

Part des résidences principales en 2017

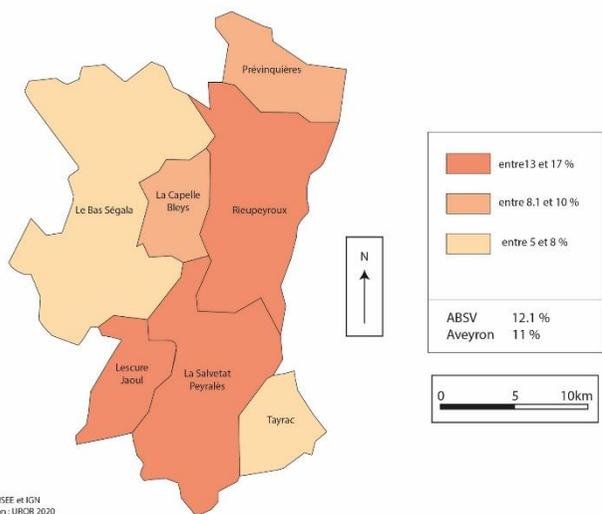


La CC Aveyron Bas Ségala Viaur abrite en 2017, 3 815 logements, soit 77 logements en plus qu'en 2012 (+2,1%) contre +4% pour le Département sur cette même période. L'augmentation du nombre de logements la plus significative est sur la commune de Rieupeyroux avec 60 logements en plus (+4,8% par rapport à 2012), et Lacapelle Bleys avec 15 logements en plus (+7% par rapport à 2012). La Salvétat-Peyrales a perdu pour sa part, 5 logements par rapport à 2012 (-0.1%).

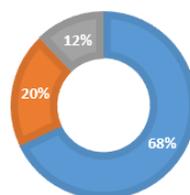
La part des résidences principales représente 68% du nombre total des logements, soit 2592 logements en 2017 mais ce taux a tendance à baisser, il était de 69.9% en 2012.

La part des résidences secondaires est légèrement en baisse (20% en 2017 et 20.7% en 2012), mais il est bien au-delà de la moyenne départementale (17,3%). Tayrac, Prévinières, Lescure-Jaoul et la Salvétat-Peyralès sont celles dont la fonction de villégiature est la plus importante ; entre 1/4 et 1/3 des logements sont des maisons de vacances. A Rieupeyroux la part de résidences secondaires est seulement de 10.7% et se situe donc en dessous de la moyenne départementale.

Part des logements vacants dans le nombre total de logements en 2017



RÉPARTITION DES LOGEMENTS EN 2017

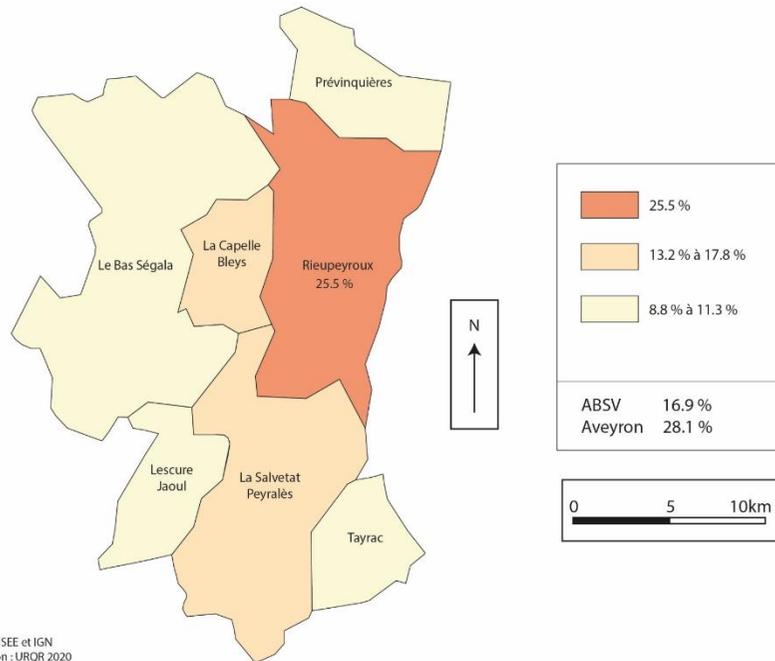


■ Résidences principales ■ Résidences secondaires ■ Logements vacants

Source : INSEE

On constate une augmentation significative du nombre de logements vacants depuis 2007 (+45.2%), surtout à Rieupeyroux, à Lescure-Jaoul et à La Salvétat Peyralès. En 2017, 460 logements sont vacants soit 12.1% du parc de logements. Ce chiffre est quasi égal à la moyenne départementale (11%).

Part des locataires en résidences principales en 2017



La plupart des communes disposent d'une petite offre de logements locatifs, seul Rieupeyroux se distingue avec 25,5 % de locataires en résidences principales. Pour les autres communes la part de locatif est égale voire inférieure à 18%. Cela laisse supposer que l'offre de logement est dans l'ensemble relativement peu diversifiée.

Cette caractéristique se retrouve sur l'ensemble de la CC ABSV avec **80% de propriétaires** en résidences principales (contre 69,4% à l'échelle de l'Aveyron) pour seulement **16,9% de locataires** (ce pourcentage est stable) contre 28,1% pour le département. Enfin, l'offre de **logements HLM ne représente que 3,4%**, et la plupart se trouvent à Rieupeyroux. Ce taux est nettement inférieur au niveau départemental qui compte 5,9% de logements HLM.

Cette standardisation de l'offre de logements se confirme avec la prédominance de maisons individuelles, soit 90.6% des logements. A noter que **78,4% des logements comptent 4 pièces au moins**.

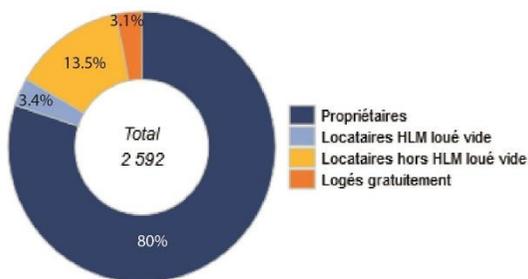
De plus, on constate peu de turn-over dans les logements, seul 21.4% des ménages ont aménagé dans leur logement depuis moins de 4 ans (29,1% pour l'Aveyron) et 34.7 % des ménages habitent la même maison depuis plus de 30 ans (25.6% au niveau départemental).

Ces données sont à croiser avec le poids financier que peut représenter ce type de logement pour certains ménages au niveau du coût énergétique. 54.6% des logements ont été construits avant 1970 et 32.6% avant 1919. Ces logements sont de fait potentiellement très énergivores. Seuls 9 % des logements sur le territoire sont récents (2006-2014), ce taux est égal à la moyenne départementale.

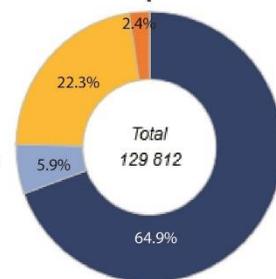
Le manque de locatifs constitue un handicap pour l'accueil de nouveaux habitants et ne facilite pas les parcours résidentiels de la population, ni la mixité sociale ou intergénérationnelle. Pourtant cette variable est essentielle pour assurer le renouvellement de la population et permettre de maintenir la vitalité entre autres du bassin scolaire.

Résidences principales selon le statut d'occupation

CC Aveyron Bas Ségala Viaur



Aveyron



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Entre le faible taux de locatif, l'augmentation des logements vacants et le fait que le territoire est relativement éloigné des pôles de services il y a un risque d'aller vers un territoire de villégiature au détriment de l'accueil d'habitants permanents sur toute la zone en dehors de la commune de Rieupeyroux.

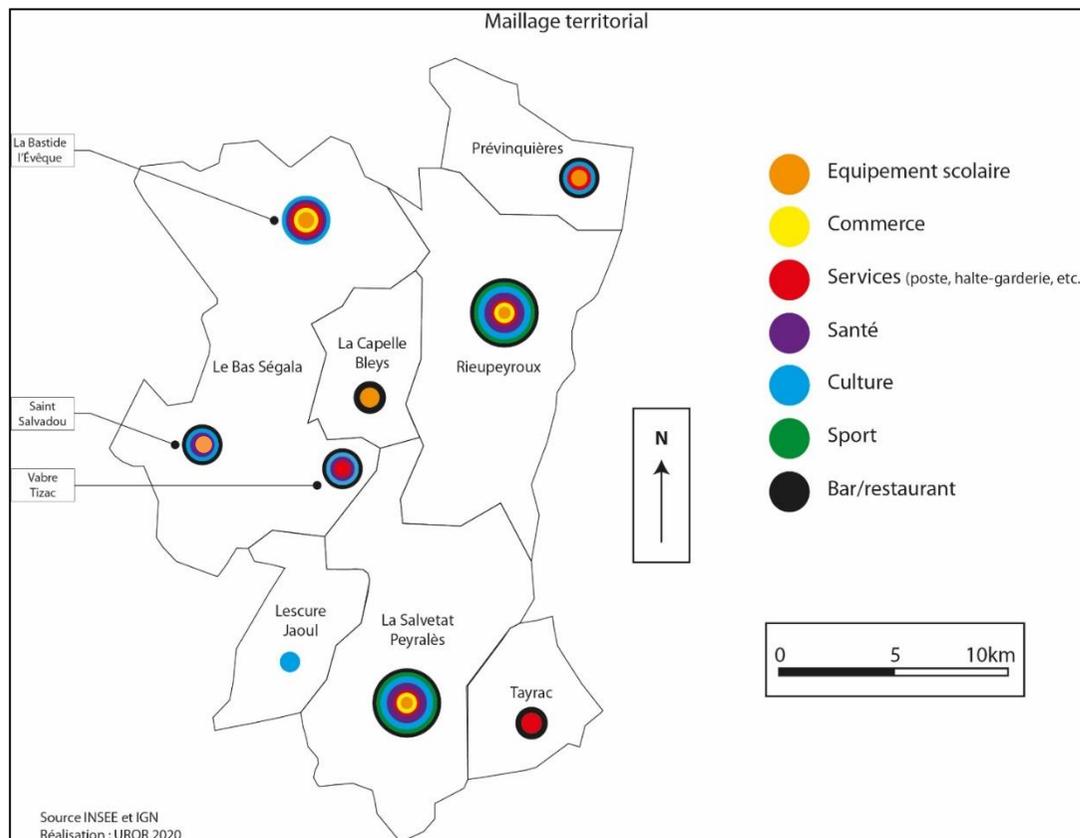
De plus, suite à crise sanitaire actuelle, le départ de populations des zones urbaines, vers des zones plus rurales est probable. Le territoire de la CC ABSV peut à nouveau devenir attractif pour accueillir ces populations en recherche d'un cadre de vie plus agréable. Le prix du foncier est plus bas que sur les territoires limitrophes de Villefranche et Baraqueville. De plus le territoire de Villefranche connaît une saturation en termes de possibilité de construction, le foncier devenant de plus en plus difficilement accessible.

La CC ABVS est consciente de l'importance de travailler sur l'attractivité de son territoire et la question du logement est centrale dans ces réflexions. Dans le cadre du SCOT, la construction de 422 logements est préconisée. La CC ABSV va s'engager dans l'élaboration d'un PLUI en 2021 pour définir une stratégie d'augmentation du parc de logements. Une réflexion sur la réhabilitation des logements vacants semble importante dans le cadre de cette démarche.

Enfin, et ce depuis quelques années, la CC ABSV et la ville de Rieupeyroux s'inscrivent dans des démarches d'améliorations territoriales, afin de créer les conditions de maintien et d'accueil de population par le biais de :

- La mise en place à Rieupeyroux d'aides régionales et communales pour la rénovation de l'habitat (propriétaires et locataires) et son inscription dans le programme « Petite ville de demain »
- La mise en place de France Services sur le territoire
- La recherche d'autres dispositifs régionaux
- La mise en place d'un projet de territoire en 2021 dans le cadre du PLUI

3.2. Le maillage territorial



La CC ABSV ne compte pas de pôle principal sur son territoire et les habitants sont dans l'obligation de se déplacer sur le pôle de Villefranche de Rouergue ou de Rodez pour un certain nombre de démarches et de services. Toutefois le territoire s'efforce à maintenir les services essentiels et le bourg centre de Rieupeyroux propose un panel d'équipements et de services, assez exhaustif sauf en ce qui concerne les démarches administratives. La CC étudie la question de la mise en place du dispositif France Services pour pallier ce manque.

L'offre de services et de commerces dans les villages, en dehors de Rieupeyroux, est donc limitée.

La Salvetat-Peyralès et le Bas Ségala, pôles de proximité, proposent encore une petite offre en la matière. Sur la commune nouvelle du Bas Ségala, les propositions sont réparties sur les 3 anciennes communes et obligent les habitants à des déplacements importants, y compris pour les démarches et courses élémentaires.

Le bassin scolaire, accessible et structuré, permet à tous les élèves d'avoir accès à des équipements scolaires à moins de 15 minutes de leur lieu d'habitation grâce aux transports scolaires qui les amènent aussi jusqu'aux 2 collèges (1 public et 1 privé) à Rieupeyroux. Chaque école propose des temps de garderie ou d'accueil périscolaire avant et après l'école.

Toutefois, le contrat scolaire se renouvelle en septembre 2021 et les élus expriment un risque de diminution de postes sur certaines écoles.

Pour le lycée, des déplacements vers Villefranche ou Rodez sont nécessaires.

En termes d'accueil petite enfance et enfance jeunesse, les services sont concentrés à Rieupeyroux.

Au niveau de la santé, la couverture est très bonne, avec des médecins et autres professionnels de santé (kinés, orthophoniste, dentiste, podologue) dans les 3 points stratégiques du territoire. De plus, une équipe de soins primaires propose une prise en charge coordonnée et de proximité sur tout le territoire. Pour les services plus spécialisés (spécialistes, hôpitaux...) la population doit se rendre à Villefranche-de-Rouergue ou Rodez, mais ceci est le sort pour toutes les populations en milieu rural.

Concernant les équipements culturels, le territoire est également bien doté. La culture peut, en effet, être considérée comme la marque de fabrique de la CC ABSV. Avec une médiathèque à Rieuepeyroux, qui alimente le réseau intercommunal des bibliothèques, presque chaque commune compte une bibliothèque et des animations culturelles. Le centre culturel intercommunal, situé à Rieuepeyroux, avec son cinéma, une artothèque et une section d'arts visuels propose un large panel d'offres et activités dans le domaine artistique et du spectacle vivant.

Presque toutes les communes disposent d'équipements sportifs et la commune de Rieuepeyroux propose une espace piscine d'avril à octobre. Par contre les communes les plus éloignées, comme Tayrac, Lescure Jaoul, sont le moins pourvus à tous les niveaux, mais c'est aussi dans ces communes que l'on compte le moins d'habitants et le plus de résidences secondaires.

Les services de proximité sont globalement à maintenir et à consolider sur le territoire, afin d'être au plus près des habitants et favoriser le lien social. Les nombreuses initiatives associatives, dans presque tous les villages, sont toutes aussi importantes pour éviter les risques d'isolement des personnes vulnérables et/ou sans moyen de transports.

3.3. Accessibilité et déplacements

La CC ABSV est traversée par un seul axe routier majeur (la D911), ce qui laisse supposer certaines difficultés de déplacement sur le territoire et un manque d'alternatives à la voiture individuelle. La carte *trajets en voiture des principales communes* (page suivante) montre par contre que les communes de Rieupeyroux et/ou de Villefranche de Rouergue sont accessibles en voiture en moins de 15 mn, pour la plupart des habitants. Par contre pour les communes de Tayrac, La Salvetat et Lescure Lajoul et l'ancienne commune de Vabre-Tizac, le trajet pour rejoindre Rieupeyroux ou Villefranche peut prendre entre 20 et 30 minutes. Pour rejoindre Rodez il faut compter entre 30 minutes et 50 minutes selon son lieu d'habitation. De plus, notons qu'un nombre important de routes sont difficilement praticables en hiver.

La CC ABSV, est desservie par quelques moyens de transport en commun :

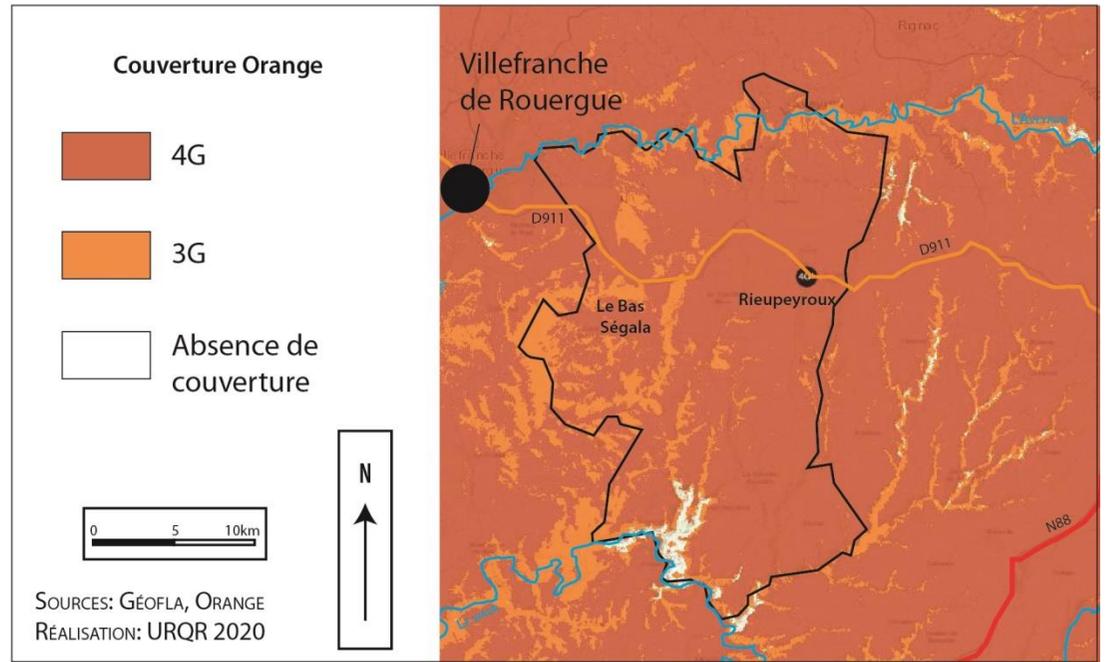
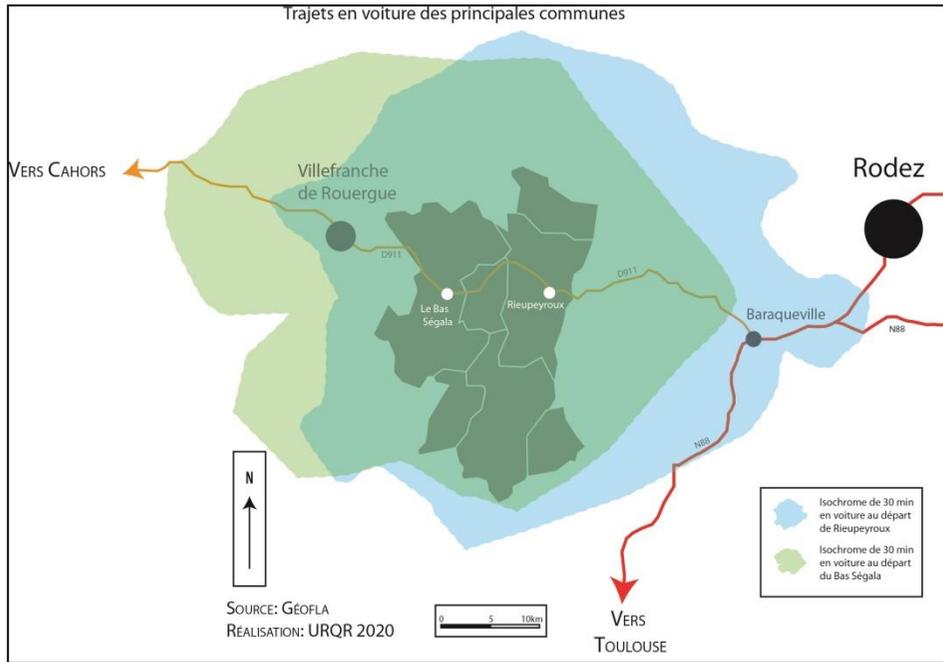
- Des services de transport à la demande (**TAD**) pour toutes les communes, sauf le Bas Ségala. Ces TAD rejoignent, plusieurs jours par semaine et notamment les jours de foire, les communes de Rieupeyroux, de la Salvetat Peyralès et de Villefranche. La commune Tayrac propose également une correspondance pour Naucelle.
Le tarif de ce service est de 2€ l'aller et 4€ l'aller-retour.
- Deux lignes de bus :
 - La ligne 221 de Villefranche - Rodez qui passe par Labastide L'Eveque, la Capelle Bleys et Rieupeyroux, deux fois par jour
 - La ligne 912 de Rodez - Montauban qui passe à Rieupeyroux et Villefranche de Rouergue deux fois par jour.

Toutefois seul le bus entre Villefranche et Rodez peut être assez facilement utilisé pour aller travailler et uniquement entre 9h et 17h.

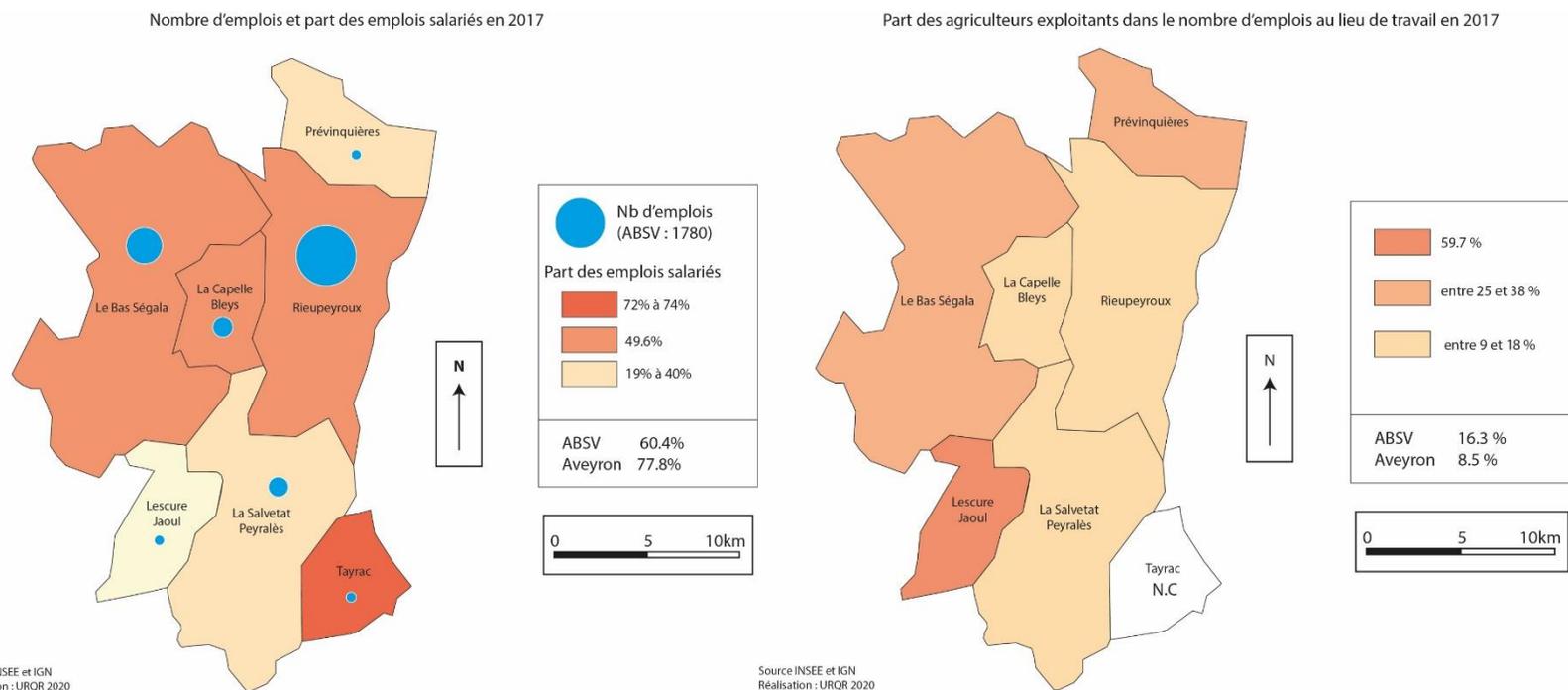
Il existe une aire de co-voiturage à Rieupeyroux, route de Rodez.

Si ces services constituent des alternatives à la voiture individuelle, leurs cadencements, les tarifs et modalités de fonctionnement semblent ne pas être adaptés aux besoins des usagers. Cette situation renforce l'éloignement du territoire des grands pôles de services.

Le territoire est inégalement couvert par le réseau Internet mobile (4 G). De nombreuses zones demeurent mal desservies notamment dans certaines vallées sur la commune du Bas Ségala et autour du Viaur. Une partie du territoire autour de la Salvetat-Payralès est en zone blanche et n'a aucun réseau mobile. Ces éléments constituent également des freins à l'attractivité du territoire et à sa vitalité notamment dans le cadre de l'accueil de nouvelles populations et l'avènement du télétravail.



3.4. Le bassin d'emploi

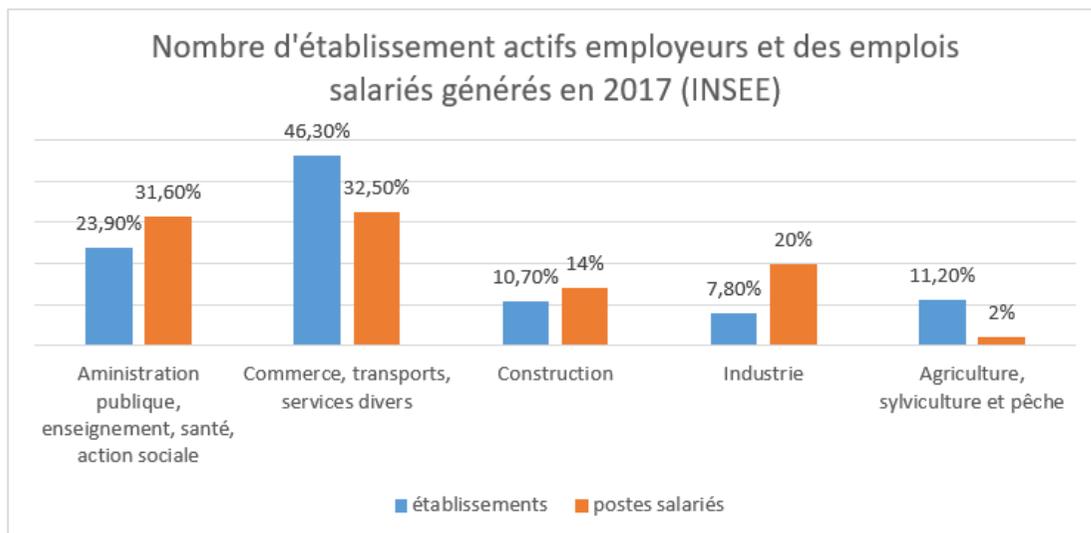


En 2017, on recense 1780 **emplois au lieu de travail**, 60.4% d'emplois salariés et 39.6% non-salariés, le taux important d'emplois non-salariés s'explique par une part importante d'agriculteurs exploitants (16.3%), d'artisans, de commerçants et de chef d'entreprise sur le territoire. La plupart de ces emplois sont localisés à Rieupeyroux 934 emplois en 2017 soit 52.5%. Cette concentration d'emplois s'explique notamment par la présence d'un pôle économique où se trouvent des entreprises locales pourvoyeuses d'emplois comme les Chalets Fabre, Sicob, Néobaie ou encore le laboratoire du Haut Ségala

Avec près de 84 emplois pour 100 actifs ayant un emploi résidant sur le territoire, la ZE génère des flux d'actifs vers l'extérieur du territoire, 51.3% des actifs en emploi travaillent hors de leur commune de résidence. De plus, la typologie des emplois sur le territoire et la typologie des actifs ayant un emploi résidant dans la zone ne concordent pas et laisse donc supposer des flux professionnels quotidiens vers l'extérieur du territoire et vice et versa.

Parmi les actifs ayant un emploi résidant dans la zone, 21.2% travaillent à temps partiel (19.1% en Aveyron). En 2017, 39.9% des femmes salariées du territoire travaillent en temps partiel.

La typologie des établissements employeurs



Source : INSEE

En 2018 le bassin d'emploi de la CC ABSV compte 205 établissements actifs employeurs ce qui génèrent 1102 postes salariés (**non des emplois salariés**) comme l'illustre le graphique ci-contre.

Il s'agit essentiellement de petites entreprises (24 avec 0 salarié et 152 entre 1 et 9 salarié(s) soit près de 86% des établissements actifs.

Près de 65 % des postes salariés sont concentrés sur 2 secteurs d'activités :

- Le Commerce, transports, services divers qui avec 46.3% des établissements actifs génèrent 32.5% des postes salariés
- L'administration publique, enseignement, santé, action sociale qui avec 23.9% des établissements actifs génèrent 31.6% des postes salariés

Ensuite l'industrie génère 20% des postes salariés (7.8% des établissements), la construction génère 14% des postes salariés (10.7% des établissements) et l'agriculture génère 2% des postes salariés (11.2% des établissements).

3.5. Le cadre de vie en synthèse

Maillage territorial

- Un bon niveau de services et d'équipements à Rieuepeyroux, quelques services à la Salvétat-Peyralès et dans les communes déléguées du Bas Ségala
- 4 communes sans commerces et services
- Un bassin scolaire accessible et structuré
- Une équipe de soins primaires avec une prise en charge coordonnée de proximité sur le territoire, mais une absence de services spécialisés obligeant à se rendre à Villefranche-de-Rouergue ou Rodez

Logement

- Une population plutôt résidentielle sur les communes de Rieuepeyroux et du Bas Ségala, mais plus de villégiature dans les autres communes. Une part importante de propriétaires en résidences principales
- Peu de locatifs dans les communes, sauf à Rieuepeyroux, un élément qui peut limiter à terme le renouvellement de la population
- Une augmentation significative du nombre de logements vacants depuis 2006, surtout à Rieuepeyroux et une baisse de logements à la Salvétat-Peyrales
- Un accès au foncier plus facile que dans les territoires limitrophes

Mobilité et accès Internet

- Un territoire essentiellement circulé en voiture, avec des déplacements importants pour les habitants en dehors de Rieuepeyroux et très peu d'alternatives à la voiture individuelle
- Une bonne couverture par la 4 G sur la partie proche de la D911 mais des zones blanches au sud du territoire et surtout à la Salvétat-Peyrales

Tissu économique

- Plus d'actifs ayant un emploi sur le territoire que d'emplois proposés
- Une proportion importante d'emplois générés par les commerces et services et l'administration, et un part important d'actifs non-salariés surtout dans le domaine de l'agriculture, de l'artisanat et des services
- Un territoire encore fortement agricole, mais globalement un vieillissement notable chez les chefs d'exploitations
- Des actifs qui travaillent majoritairement comme ouvriers et employés
- Un revenu médian assez bas et un taux de pauvreté élevé

4. Le portrait des familles du territoire

« Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes » INSEE

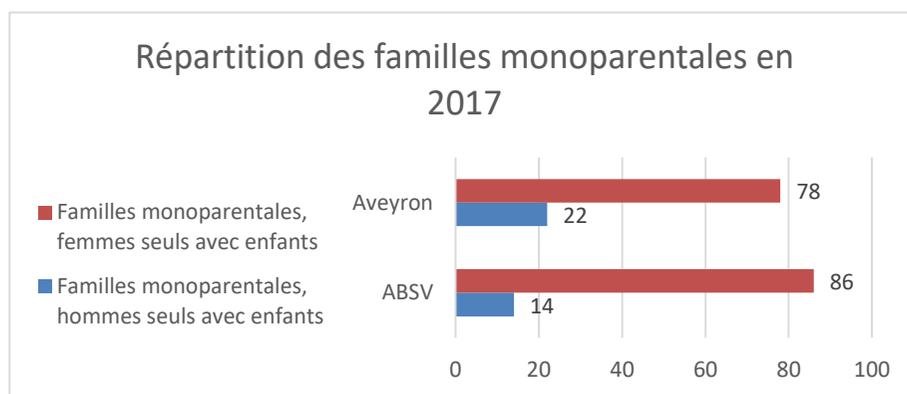
À l'image du département, les **couples sans enfants** représentent la plus grande proportion des familles (54,9%) recensées sur le territoire de la CC ABVS en 2017.

Les couples avec enfants représentent 34,2% des familles (584 en couples) et les familles monoparentales 11,7% des familles. Ces taux sont peu ou prou dans les standards départementaux comme indiqué sur les graphiques ci-contre.

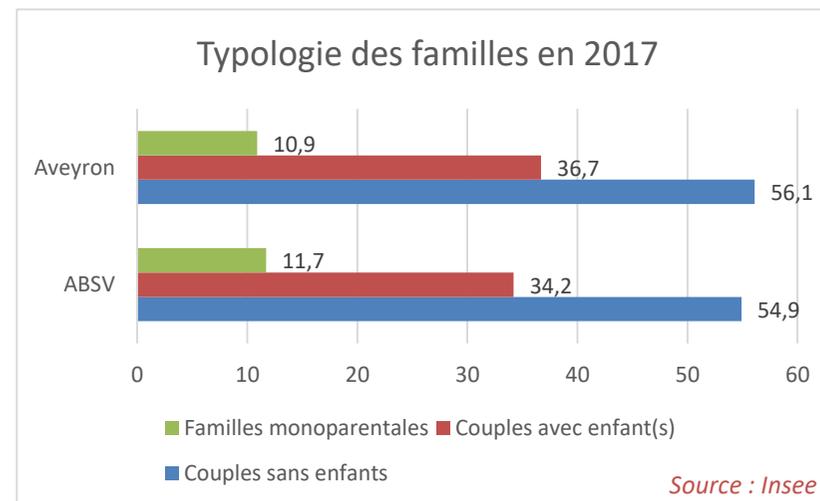
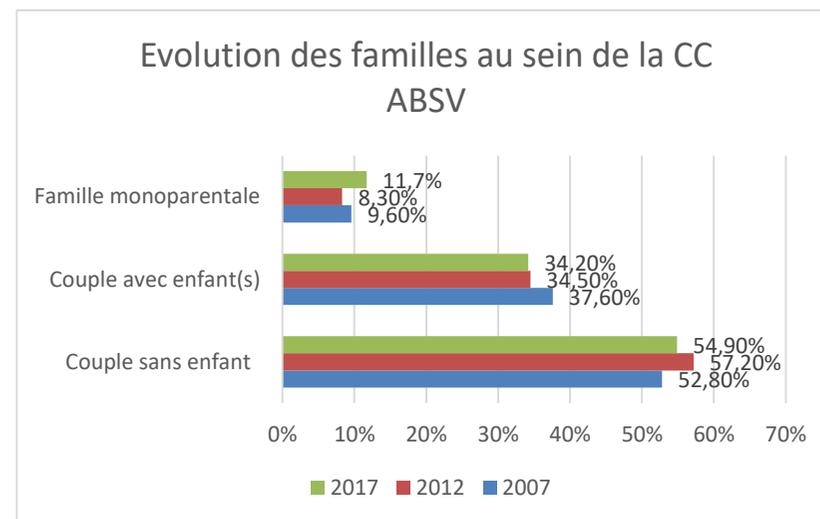
Les familles monoparentales sont, aussi au niveau national, plus souvent composées de femmes avec enfants, que d'hommes seuls avec enfants. Notons que sur le territoire, la proportion d'hommes est même plus faible qu'au niveau départemental.

La répartition des familles par profils reste relativement stable sur les 10 dernières années, avec une légère baisse du nombre de couples sans enfant pour un peu plus de couples avec enfant(s) et une légère baisse des familles monoparentales.

La taille moyenne des familles de la CC ABVS est de 2,1 personnes, comme en Aveyron. 770 familles ont au moins un enfant en 2017 (878 en 2007). Les familles avec 1 ou 2 enfants représentent 88 % des familles avec enfant(s) au sein de CC ABSV en 2017. (INSEE)



Source : Insee



Source : Insee

Zoom sur les allocataires CAF

Au 31 décembre 2017 le territoire de la CC ABVS compte 585 familles allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui couvrait ainsi un total de 1 529 personnes. Ce nombre d'allocataires de la CAF fluctue, mais est globalement en hausse depuis 2014, malgré une baisse en 2015.

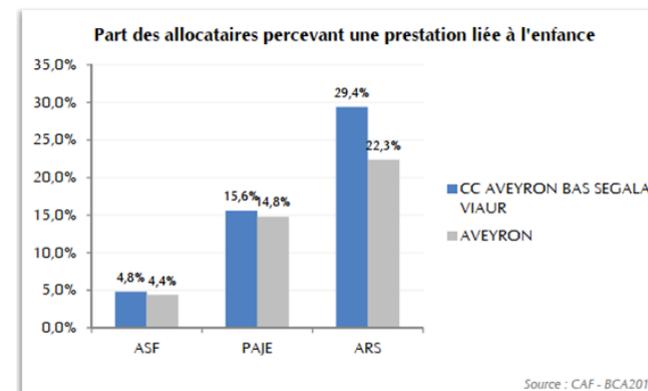
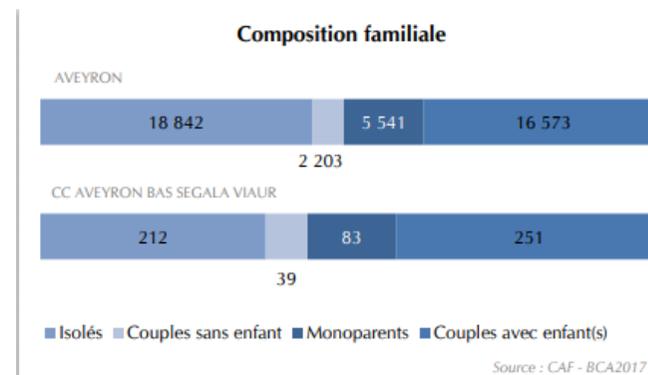
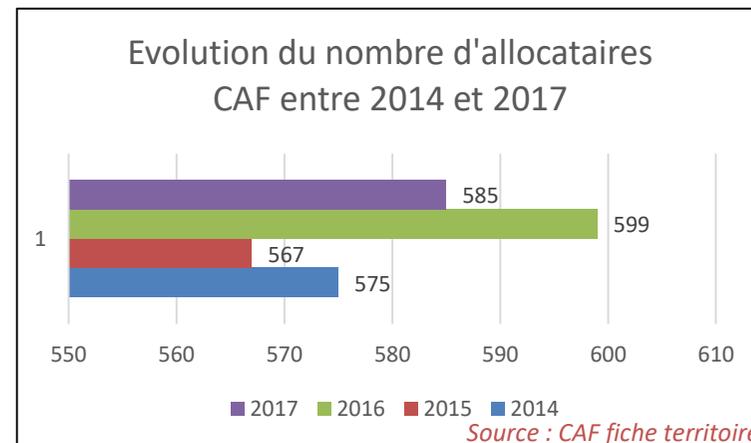
Parmi les allocataires CAF, les couples avec enfant(s), (251 allocataires et 42%) sont les plus représentés, juste après les personnes isolées, (212 allocataires et 36 % du total)

Notons qu'au niveau départemental les personnes isolées sont plus représentées (43.7%) que les familles avec enfant(s) (38,4%)

Sur 585 allocataires, il y a 373 familles parentales allocataires CAF en 2017, parmi elles :

- 28 ont bénéficié de l'Allocation de Soutien Familial destinée aux mono-parents privés de l'aide financière de l'autre parent ou dont la pension alimentaire est d'un faible montant,
- 172 allocataires ont perçu l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) afin de les aider à assumer les coûts de la rentrée pour les enfants âgés de 6 à 18 ans,
- 91 allocataires ont perçu la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant qui permet de préparer l'arrivée d'un enfant ou d'aider les parents à assumer les frais inhérents (garde, scolarité, entretien...).

La prestation ARS est la plus élevée car sur le territoire, la part des enfants allocataires la plus importante est la tranche d'âge 6-11 ans, âge à partir duquel, les familles sont susceptibles de bénéficier de cette prestation.



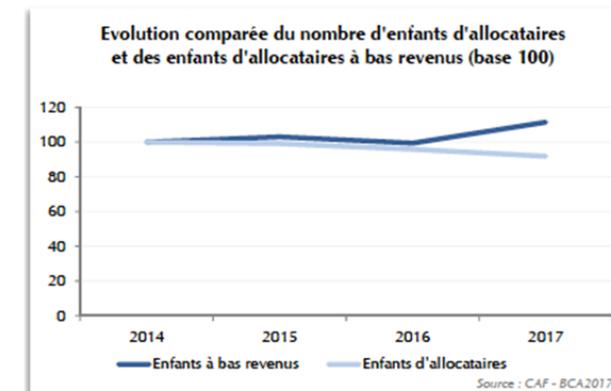
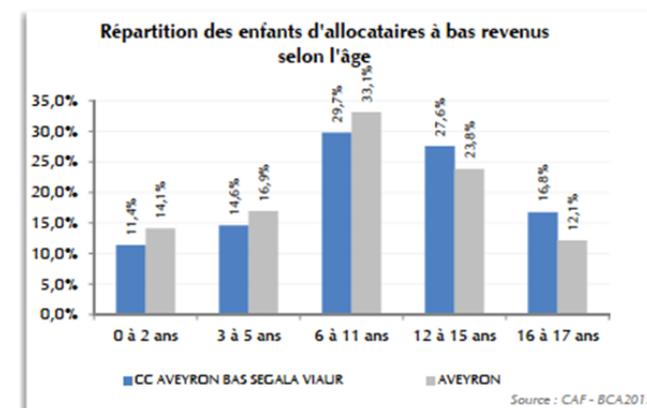
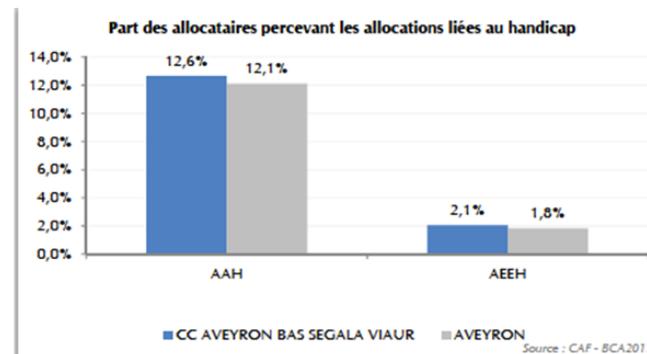
Les publics vulnérables et publics en difficulté

Sur le territoire, on compte 74 allocataires ayant perçu l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), permettant d'assurer un minimum de ressources. Cela représente 107 personnes couvertes par cette prestation. Par ailleurs, 12 allocataires (soit 13 enfants) ont bénéficié de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) qui a pour but d'aider dans les soins et l'éducation à apporter à un enfant en situation de handicap de moins de 20 ans.

Ces chiffres sont sensiblement les mêmes au niveau départemental. Néanmoins, la réalité de ces familles en milieu rural est parfois plus difficile du fait de l'isolement engendré par ces situations et de l'éloignement des lieux de soins et de prise en charge.

Les familles allocataires des minimas sociaux représentent 25,3% en 2017 (21% pour le département). Ce chiffre est en augmentation de 12,1% depuis 2014 contre 3,9% au niveau départemental (Source : CAF). Il sera important de porter une attention sur l'évolution de cette tendance dans l'année qui vient. En effet, la situation sanitaire laisse entrevoir une aggravation des situations des personnes les plus précaires. Au niveau national, on note une augmentation de près de 9% des bénéficiaires du RSA fin 2020. Celle-ci semble toucher les départements ayant une activité économique soutenue et donc un taux de foyers allocataires au RSA en janvier 2020 plutôt faible ce qui était le cas au niveau du département de l'Aveyron.

On note aussi une augmentation du nombre d'allocataires ayant un faible niveau de revenus. En 2017, cela représente 107 enfants dont 29,7% âgés de 6 à 11 ans (33,3% au niveau du département). Ce pourcentage diminue pour la tranche d'âge 16-17 ans. Ce chiffre est en hausse depuis 2016 alors que le nombre d'enfants d'allocataires a diminué de 8,2 points sur cette même période.



Composition de la population des 0-18 ans

Au total la CC ABSV compte 977 enfants de moins de 18 ans en 2017, sur le territoire soit 17,5% de la population intercommunale.

Ces enfants sont repartis de la manière suivante :

Enfants de < 3 ans : 141 (14.4%)

Enfants de 3 à 5 ans : 152 (15.6%)

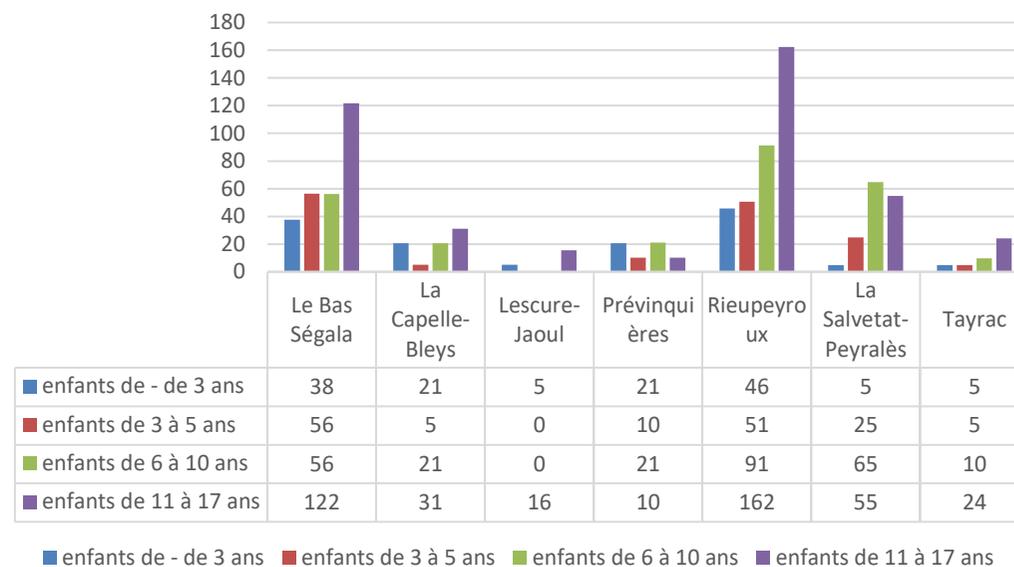
Enfants de 6 à 10 ans : 264 (27%)

Enfants de 11 à 17 ans : 420 (43%)

Notons que la discrétisation (différence d'écarts) ne permet pas de faire de commentaire objectif sur les propositions des effectifs mais d'avoir une indication concernant les tranches d'âges pour les besoins et services du territoire.

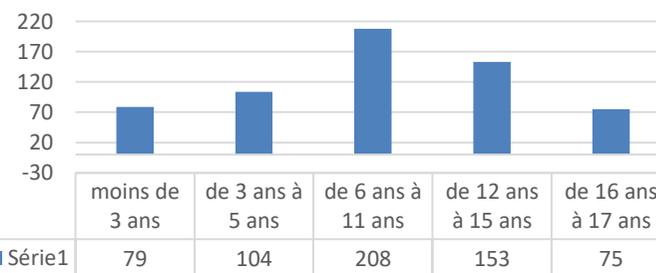
Sur ces 977 enfants, 619 sont allocataires CAF en 2017. Malgré le fait que la discrétisation des tranches d'âges ne soit pas la même entre les indicateurs de la CAF et de l'INSEE, les proportions par rapport aux tranches d'âges sont quasiment les mêmes.

Les enfants sur le territoire en 2017



Source : Insee

Répartition des enfants et des jeunes d'allocataires pour la CC ABSV en 2017



Source : CAF fiche territoire

Evolution et répartition des nombres de naissances sur le territoire

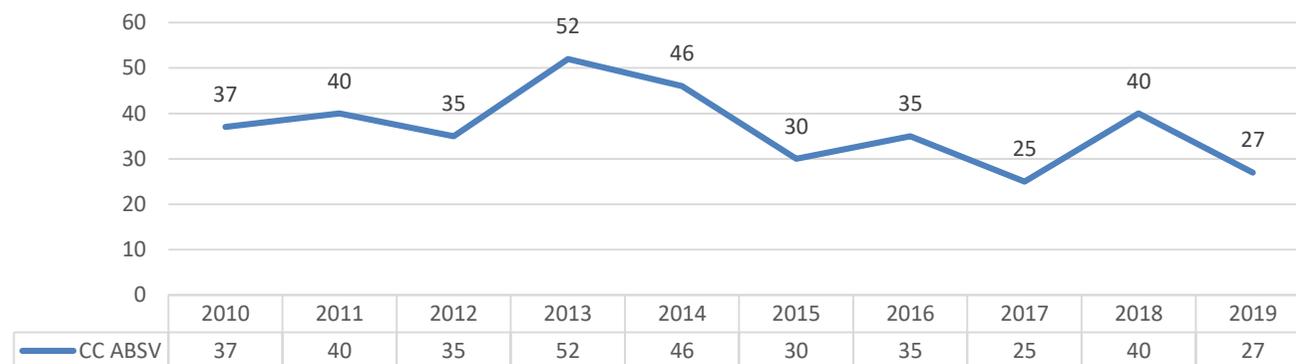
Le nombre de naissance sur le territoire connaît une fluctuation entre 27 naissances minimum et 57 naissances maximum sur les dernières 10 années et une moyenne de 37 enfants par an.

Les chiffres les plus bas se situent en 2017 et en 2019 avec un petit rebondissement en 2018.

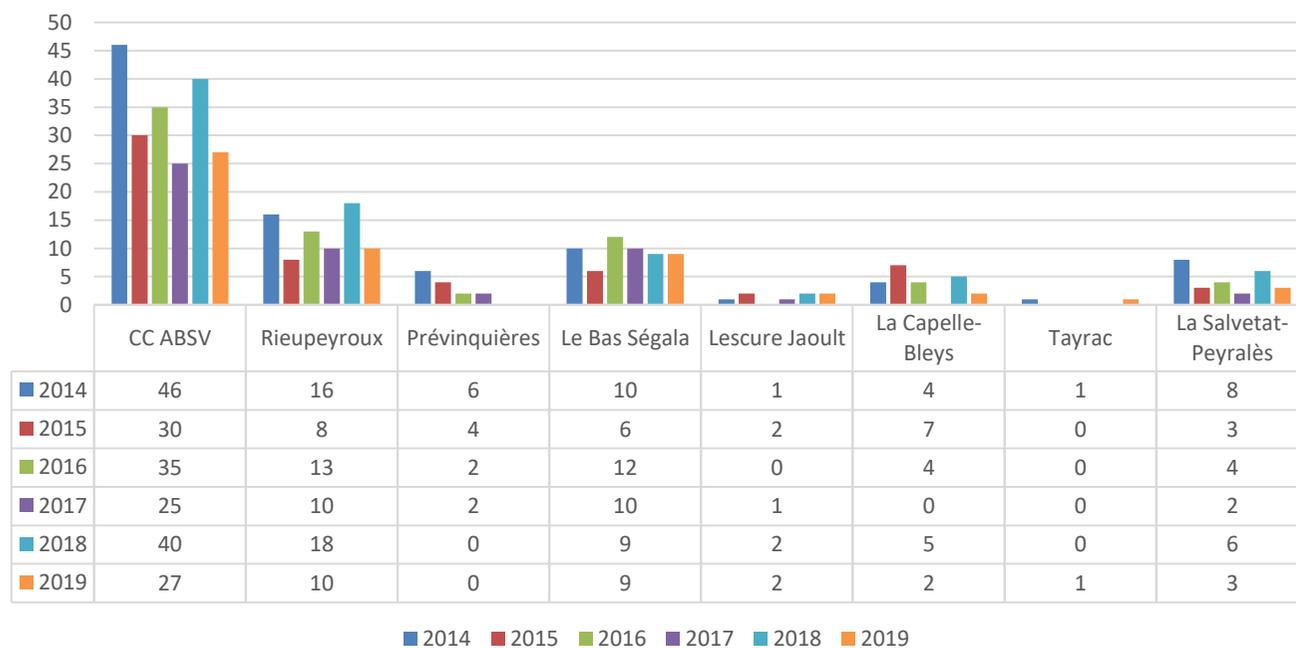
Le nombre de naissance par commune est relativement proportionnel à la taille des communes du territoire. Notons pour autant que sur les communes de Previnquières et Tayrac, le nombre de naissances est quasi nul ces dernières années et que sur la commune de la Salvetat-Peyralès il y a moins de naissances, qu'on pourrait supposer par rapport à la population communale.

Sur la commune de Rieupeyroux et de la Capelle Bleys, les fluctuations d'année en année sont les plus importantes.

courbe de l'évolution des naissances entre 2010 et 2019 pour la CC ABSV Source : Insee

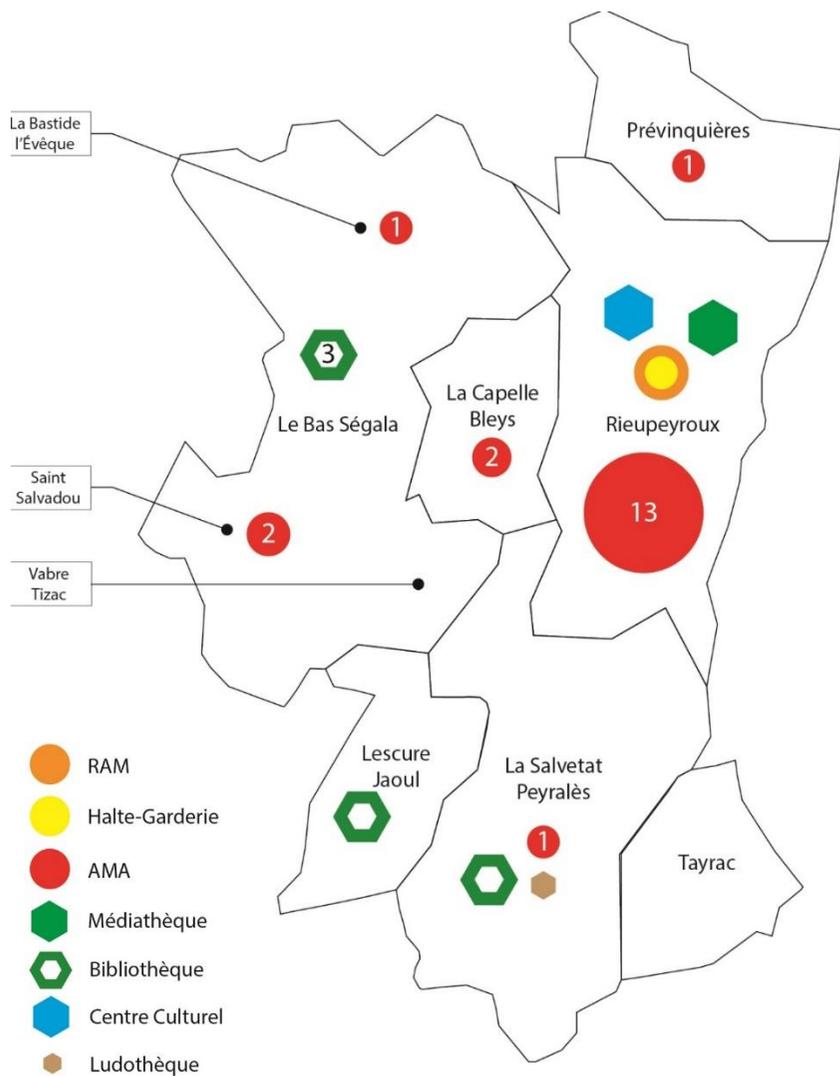


naissances CC ABSV et par commune entre 2014 et 2019



5. La Petite-Enfance

5.1. L'offre de services à direction de la Petite-enfance (0-4 ans)



Des ressources/atouts sur le territoire...

- Une halte-garderie à taille humaine (12 places) reconnue par la population. En 2019, 38 enfants ont été inscrits
- Un RAM qui fonctionne et apporte des réponses aux AMA et aux parents
- En 2019, on comptait 19 Assistantes maternelles motivées et professionnelles et en 2020 il y en avait 20. En 2019, ces AMA ont gardé 64 enfants
- Une médiathèque et des bibliothèques qui proposent des animations et des ressources petite enfance
- Un centre culturel qui a la volonté d'alimenter les propositions d'animation de qualité
- Une ludothèque à la Salvetat-Peyralès

5.2. L'offre d'accueil petite-enfance (0-6 ans)

La halte-garderie « L'arche des Zouzous », une structure reconnue et professionnelle à Rieupeyroux

« L'arche des Zouzous », créée depuis 1984 est ouverte 3 jours par semaine de 7h30 à 18h30 le lundi, mardi et jeudi. En période scolaire, la halte-garderie accueille des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. En période de vacances scolaires, elle accueille des enfants de 3 mois à 6 ans. La structure est fermée 2 semaines au mois d'aout et une semaine à Noël.

La halte-garderie offre 12 places et reçoit en moyenne 12 à 13 enfants par jour, dont 9 à temps complet, les autres enfants étant présents à temps partiel ou occasionnellement. Au total 38 enfants âgés en moyenne d'un an et demi sont inscrits à la halte-garderie. Les enfants viennent pour 76% de la communauté de communes et pour 63% d'entre eux des communes de Rieupeyroux et du Bas Ségala. Si l'on ramène aux nombres d'heures, 84% des heures réalisées par L'arche des Zouzous sont réalisées pour des enfants du territoire. Le restant des heures, soit 16%, est réalisé par des enfants venant de l'extérieur de communauté de communes : Lunac, Pradinas et Baraqueville principalement.

Avec un taux d'occupation de 76,6 % en 2019 (73,5 % en 2017) ce service concerne 37 familles et 38 enfants. Ce chiffre constant sur plusieurs années est en légère baisse (31 familles et 33 enfants) en 2020. Mais cette baisse est due à la fermeture de la crèche pour des raisons sanitaires liées à l'épidémie.

Les familles accueillies sont des familles modestes à l'image du reste de la population du territoire. En 2020, sur les 31 familles fréquentant la halte-garderie, 21 payaient un tarif horaire en dessous d'1 € de l'heure et 10 au tarif planché 0,27€ de l'heure.

A ce jour aucun enfant porteur de handicap n'est inscrit à la halte-garderie.

L'inscription des enfants se fait via la directrice « au fil de l'eau ». Il n'y a pas de critère particulier de sélection. S'il existe des listes d'attente, la directrice arrive cependant à satisfaire les parents sur du moyen terme. Par contre, il y a une demande croissante de contrats à temps plein pour laquelle la structure ne peut pas répondre faute de places suffisantes.

L'arche des Zouzous est gérée par l'association départementale Familles Rurales située à Rodez suite à une convention de partenariat avec la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur depuis 2018. Au quotidien, la halte-garderie est gérée par 4 personnes (salariées de la fédération) soit 2,6 ETP. Parmi les salariées, on compte 1 EJE, 1 infirmière, 1 auxiliaire de puériculture et 1 aide-ménagère. C'est une structure qui possède un bon niveau de professionnelles diplômées.

Enfin, il a noter que la qualité de cet équipement est reconnue par les usagers de ce service (100% des personnes qui ont répondu aux questionnaires et qui fréquentent la halte-garderie en sont satisfaites).



« Mon fils va à la halte et revient avec son cahier, quand il sera grand, ce sera un beau souvenir »

« Quand j'ai un problème avec mon enfant, je sais que je peux me tourner vers le personnel de la halte »

« Je n'étais pas très rassurée la première fois que je suis venue avec ma fille, mais l'animatrice à su me mettre en confiance »

Les actions en direction des parents

Le lien avec les parents est assuré notamment par un cahier de l'enfant ou sont consignés, de manière hebdomadaire, un moment de la vie de l'enfant. Ce cahier peut aussi être complété par les parents. Il sera remis à la famille lorsque l'enfant quittera la structure.

Pour les parents, la halte-garderie est citée comme un lieu d'écoute informel qui apporte des réponses éducatives.

Les parents ne participent pas à la vie quotidienne de la structure mais sont sollicités lors de manifestations : sorties et spectacles de fin d'année.

Les actions en direction des enfants

La halte-garderie s'appuie sur un projet pédagogique qui doit être réécrit en 2020. Ce projet met en avant plusieurs axes :

- Placer les parents en tant que premiers éducateurs de leur enfant et les respecter dans leurs choix éducatifs : temps d'adaptation et temps de transmissions quotidiennes permettant de connaître et reconnaître le désir et les choix des parents en direction de leur enfant.
- Être à l'écoute de l'enfant pour adapter au plus près des pratiques respectueuses de son rythme et de son individualité au sein du groupe social.
- Faire émerger chez l'enfant certaines valeurs : estime de soi, respect de l'autre...
- Inscrire la structure dans un environnement socio-économique : sorties à la médiathèque, au centre culturel, au parc du village, participation au dispositif « des livres et des bébés », emprunts de livres à la médiathèque.

Des activités sont proposées toute l'année par l'équipe : activités sensorielles, manuelles, motrices, des jeux afin de permettre aux enfants de développer leurs compétences et leur motricité.

Des partenariats avec des structures ressources

Des animations sont proposées en partenariat avec la médiathèque autour d'ateliers lectures réalisés à la halte-garderie par les bibliothécaires. Une visite mensuelle à la médiathèque est aussi réalisée afin de permettre à l'enfant d'avoir une approche différente de ce temps de lecture.

La halte-garderie participe au projet « des livres et des bébés » en partenariat avec la médiathèque départementale.

Le centre culturel propose un spectacle petite enfance tous les deux ans. Lors des rencontres, il a été abordé des pistes afin de développer des animations culturelles en direction des tout petits enfants.

Il a été mentionné toutefois, lors des entretiens, des difficultés d'accessibilité à ces deux équipements :

- Pour le centre culturel, la pente raide pour y accéder avec des poussettes depuis la halte-garderie,
- Pour la médiathèque, la présence d'un escalier qui ne facilite pas son accès.

La structure est également en lien avec les services départementaux, notamment la PMI et plus rarement les assistantes sociales du secteur.

Les difficultés rencontrées :

Depuis 2018, il existe au sein de la crèche des difficultés de personnel qui ont entraîné plusieurs arrêts maladie. Cette situation est en voie de stabilisation.

Par ailleurs, la gestion de la crèche par l'association départementale Familles Rurales située à Rodez, entraîne des lourdeurs au niveau administratif et dans la prise de décisions qui ralentit parfois la mise en place de projets ou l'achat de matériel.

La halte-garderie : une structure, qui répond partiellement aux besoins

Aujourd'hui la structure ouvre ses portes 3 jours par semaine. Ce n'est pas, pour les parents qui travaillent, un réel mode de garde répondant aux besoins de manière réactive. Les parents se tournent parfois, pour compléter leur besoin de garde, vers les assistantes maternelles agréées, le réseau familial ou amical. Durant les rencontres, les professionnelles ont souligné cette situation et s'interrogent de l'impact sur les enfants. En effet, le morcellement des modes de garde questionne sur le respect du rythme de l'enfant qui doit, à chaque fois, s'adapter aux différents environnements.

Concernant les horaires, certains parents ont souligné, dans les questionnaires, les temps de déplacements parfois difficilement conciliables avec les horaires de la structure. Une réflexion d'une dizaine de minutes de plus d'ouverture le matin et le soir pourrait faciliter la vie de certaines familles.

Enfin, la fermeture de la structure durant le mois d'août et Noël peut être une difficulté supplémentaire pour les parents qui n'ont pas toujours la possibilité d'adapter leur vie professionnelle à cette organisation.

L'accueil individuel chez l'assistante maternelle :

L'accueil individuel se définit comme l'accueil des enfants au domicile de l'assistante maternelle. Les assistantes maternelles indépendantes sont directement salariées par les parents.

En 2019, 64 enfants de moins de 6 ans, dont 58 enfants (ce qui représente 56 familles) du territoire étaient gardés par 19 assistantes maternelles installées sur le territoire. Le nombre d'AMA est en constante diminution depuis 2017 passant de 23 AMA en 2016 à 19 en 2020. De plus il n'y a pas de nouvelles demandes d'agrément recensées à ce jour.

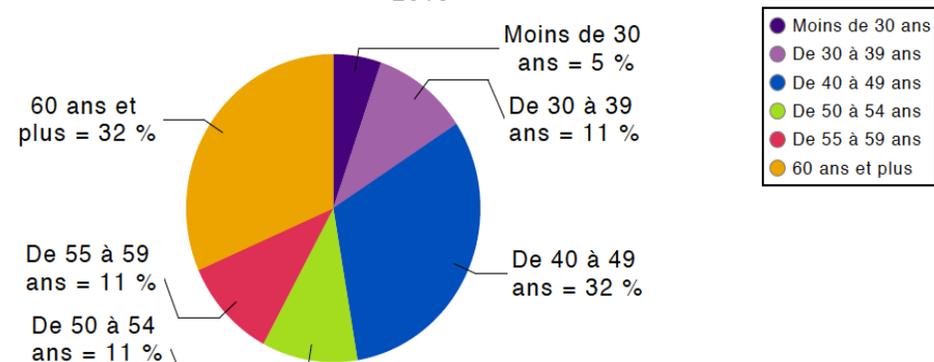
Une présence inégale des assistantes maternelles agréées sur le territoire

La présence des AMA se concentre sur la commune de Rieupeyroux (13). Le Bas Ségala ne compte plus que 3 AMA alors que c'est une commune qui concentre le plus de population active avec Rieupeyroux. Cette inégale répartition peut être un frein à l'installation de familles sur le territoire notamment sur la commune de la Salvetat Peyrales.

Les assistantes maternelles agréées : une profession qui peine à se renouveler

En 2019, 43 % des personnes exerçant cette profession avaient 55 ans et plus, ce qui représente 8 AMA, qui vont compte tenu de leur âge cesser leur activité à court et moyen termes. Seule 5 % des AMA ont moins de 30 ans et 43 % ont entre 30 et 50 ans. Ces chiffres confirment la perte d'attractivité de ce métier.

REPARTITION PAR AGE DES ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2019



Epci 12 CC AVEYRON BAS SEGALA VIAUR 2019

SOURCES : CNAF, CCMSA et Acoess-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

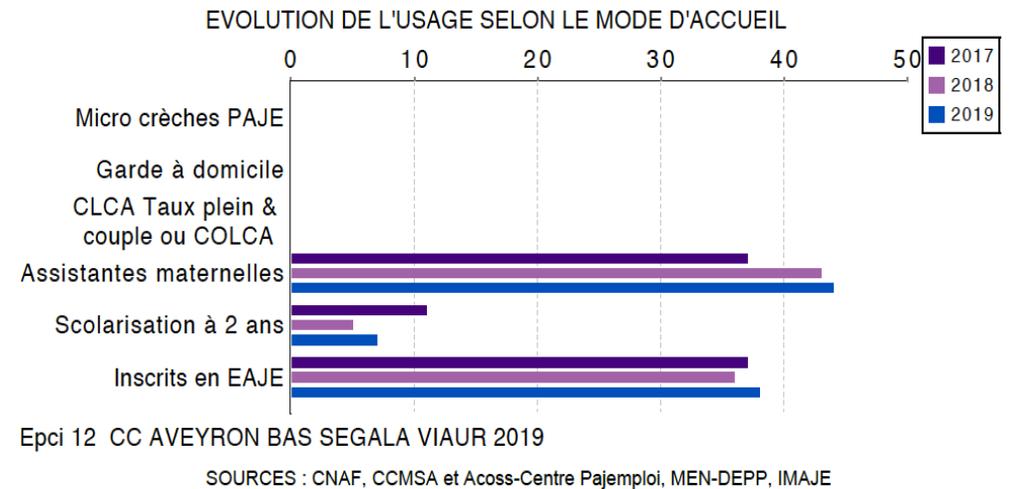
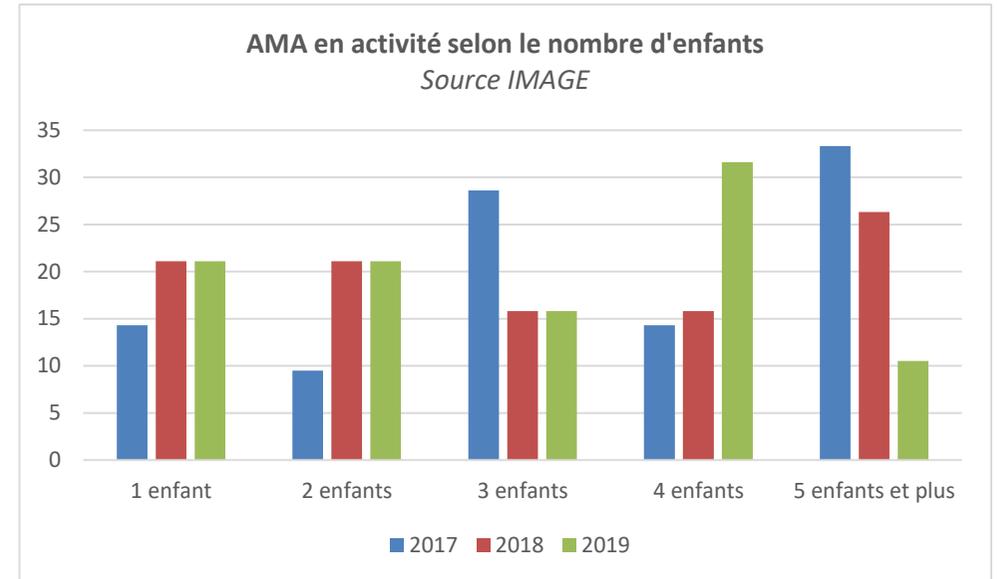
Une baisse du nombre d'enfants accueillis par une AMA

Au regard de l'évolution des usages des modes d'accueil, le recours à une AMA est toujours celui qui est le plus utilisé par les familles de la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur. Cependant, le nombre d'enfants de moins de 6 ans gardés par une AMA sur le territoire est passé de 70 en 2017 à 64 en 2019, soit une baisse sur trois ans de 8,6 %. On peut toutefois constater une légère augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans, gardés par les AMA sur le territoire qui passe de 37 à 44 enfants gardés, soit une augmentation de 18,9 % sur les trois ans. A l'inverse, le nombre d'enfants accueillis à la halte-garderie reste stable sur les trois dernières années (entre 36 et 38 enfants).

La baisse constante des AMA et l'organisation actuelle de la halte-garderie, n'offrent pas la possibilité pour les familles de choisir le mode de garde pour leur enfant sur le territoire.

Une réponse aux besoins de garde atypiques potentiel mais peu sollicitée

Aujourd'hui, trois AMA, situées en dehors de la commune de Rieuepeyroux, proposent des temps de garde le week-end. A l'heure actuelle aucune d'entre elles ne sont sollicitées pour effectuer des horaires atypiques.



Des contrats de plus en plus courts et un niveau de revenus plus bas qu'au niveau départemental : vers un risque de précarisation

Sur la communauté de communes, pour une assistante maternelle, le nombre moyen d'heures rémunérées par enfant est de 94h (99h au niveau départemental), ce chiffre est en augmentation entre 2018 et 2019. Les AMA accueillent en moyenne 3,1 enfants (3,6 au niveau du département) et pour 42,1% d'entre elles, elles accueillent 4 enfants ou plus. Enfin, la rémunération à l'heure est plus faible qu'au niveau départemental (3.48 € et 3.62 €), ce qui entraîne un revenu mensuel moyen d'une AMA sur le territoire de 949,84 € (1228,91 au niveau départemental).

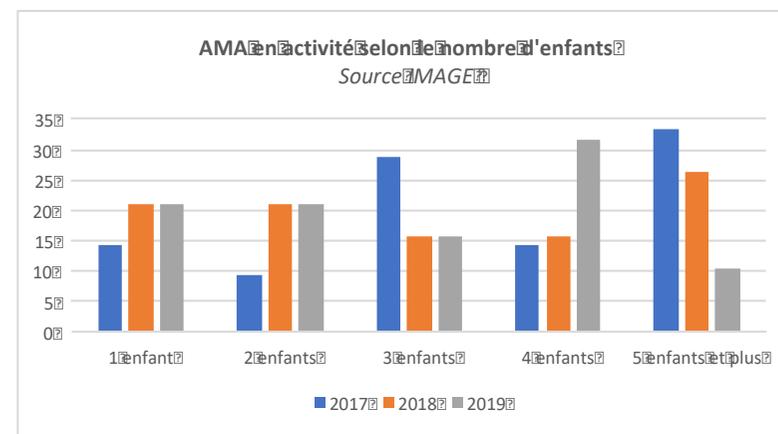
Ces chiffres montrent combien l'exercice du métier d'assistante maternelle est un métier précaire qui nécessite de plus en plus d'adaptabilité (nombre d'enfants importants, contrats courts...) pour un revenu qui est en dessous du SMIC.

La profession d'assistantes maternelles : un métier à soutenir et à valoriser

La profession d'AMA exige un certain nombre de contraintes, c'est une profession solitaire avec des horaires rigoureux et réguliers et qui s'exerce dans sa propre maison où la frontière entre vie privée et vie professionnelles se confondent bien souvent. Si pour certaines d'entre elles que nous avons interrogé, ce fonctionnement est satisfaisant, d'autres expriment le besoin d'explorer des pistes de collaboration type MAM afin de mutualiser un lieu et des compétences tout en ayant plus de souplesse dans l'organisation.

Enfin, les AMA les plus isolées expriment aussi un manque de visibilité et une difficulté à être repérée par les parents. Tout comme les animations proposées par le RAM, il semble intéressant de réfléchir comment trouver des relais délocalisés en termes d'information et d'animation.

Nombre moyen d'enfants gardés par une AMA	
CC ABSV	Aveyron
3,1	3,6
Nombre moyen d'heures rémunérées par enfants gardés par une AM	
CC ABSV	Aveyron
94h	99h
Montant du salaire horaire moyen des AMA	
CC ABSV	Aveyron
3,48 €	3,62 €
Montant du salaire mensuel net moyen d'une AMA	
CC ABSV	Aveyron
949,84 €	1 228,91 €
<i>Chiffres Image 2019</i>	



Un accueil de proximité assuré pour la majorité des familles

Le tableau ci-contre montre la proximité pour les familles du territoire des modes d'accueil petite enfance. Malgré le fait que les modes de garde soient concentrés sur Rieuepeyroux et le Bas Ségala, 35 sur 58 enfants gardés du territoire sont accueillis dans leur commune de résidence (tous modes d'accueil confondus). Toutefois pour 28 enfants, les parents sont obligés de se déplacer en dehors de leur commune de résidence. Les réponses aux questionnaires montrent que l'articulation vie professionnelle et vie familiale n'est pas toujours simple compte tenu des distances à réaliser.

LIEUX DE GARDE DES ENFANTS & ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE (Différence entre le nombre d'enfants qui sont accueillis dans une commune mais n'y résident pas (flux entrant), et ceux domiciliés une commune mais accueillis ailleurs (flux sortant).	12 CC AVEYRON BAS SEGALA VIAUR	AVEYRON
Nombre d'enfants gardés sur le territoire quel que soit leur lieu de résidence (a + c)	58	3 327
Nombre d'enfants gardés résidant sur le territoire quel que soit leur lieu de garde (a + b)	64	3 450
Nombre d'enfants du territoire gardés dans leur commune (a)	35	1 854
Nombre d'enfants du territoire gardés hors de leur commune de résidence - flux sortant (b)	28	1 435
Nombre d'enfants du territoire résidant hors de leur commune de garde - flux entrant (c)	21	1 465
Attractivité du territoire : flux entrant - flux sortant (c - b)	-7	+30

SOURCES : CNAF, CCMSA et Acoess-Centre Pajemploi, IMAJE

Un Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal « Le bateau Enchanté » : un lieu ressource pour les AMA et les parents

Le relais « Le Bateau Enchanté », s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat entre la CC ABSV et Familles Rurales, le RAM est animé par une animatrice EJE deux jours par semaine (10h soit 0,29 ETP). Le mercredi matin et le vendredi entre 12h30 et 14h30 sont des permanences administratives ouvertes à l'accueil et l'information de parents et d'assistantes maternelles agréées. En 2019, les familles et les AMA ont sollicité le RAM pour des informations ce qui représente 165 contacts avec les AMA et 48 demandes de parents. Les demandes portent principalement sur : les disponibilités d'accueil, l'information sur le statut (droit du travail, contrat, convention collective) et des informations pédagogiques, éducatives, le soutien professionnel, l'accompagnement à la parentalité.

La halte-jeux est ouverte le vendredi de 9h00 à 12h00. En 2019, 44 haltes jeux ont été organisées autour d'animations. Il s'agit d'un temps de rencontre entre parents, enfants et AMA. En moyenne ces temps regroupent 9 AMA (dont 3 AMA de Pradinas), 3 familles et 11 enfants. Deux fois par an, 2 haltes-jeux « géantes » sont organisées avec les RAM de Baraqueville Nord et Sud. Ces rencontres regroupent beaucoup de parents mais peu d'AMA.



Le Relais d'Assistants Maternelles propose aux AMA des rencontres tout au long de l'année : réunion de rentrée, rédaction d'une charte d'accueil, création d'outils d'animation. Régulièrement des formations sont proposées malgré un budget en constante baisse : activités adaptées selon les âges, le recyclage SST, accompagnement psychomoteur. Les formations sont suivies par 7 à 8 AMA en moyenne et contribuent à la professionnalisation du métier. Par ailleurs, une fois par an, la CAF de l'Aveyron regroupe les AMA de tout le département.



Un travail sur la communication a été réalisé pour faire connaître ces services : une plaquette de présentation de la structure est disponible dans toutes les mairies de la communauté de communes et sur le site de la commune de Rieupeyroux, des informations sont diffusées sur le bulletin municipal de la commune et sur le tableau lumineux. Enfin, l'animatrice du RAM contacte deux fois par an les AMA afin d'avoir connaissance de leur activité et des offres d'accueils afin de mieux orienter les demandes des familles.

Le RAM, reconnu comme un lieu ressource et de rencontre, est majoritairement utilisé par les AMA de Rieupeyroux. En dehors de cette commune les professionnelles ont un fort sentiment d'isolement. En effet, les animations du RAM se déroulent à Rieupeyroux et les horaires ne sont pas toujours conciliables avec les gardes d'enfants en périscolaire et les distances à parcourir. Ce sentiment d'isolement est aussi renforcé par le fait que les AMA sur Rieupeyroux se connaissent pour la plupart. Elles communiquent entre elles, orientent les parents vers leurs collègues. Sur les autres communes, il n'existe pas cette interconnaissance et l'installation de nouvelles AMA peut être rendue plus difficile car elles ne sont repérées pas ou recommandées par leurs pairs

5.3. Les perspectives pour demain

Un profil de parents qui évolue

Le nombre de naissance sur le territoire connaît depuis 10 ans des fluctuations allant de 52 en 2013 à 27 en 2019. Cependant sur cette même période, la moyenne est de 37 naissances par an.

Parallèlement, certains chiffres sont encourageants. Ainsi, le pourcentage des premières naissances est passé de 32% à 40,7% soit une augmentation de 4,4% entre 2017 et 2019. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans allocataires CAF et ressortissants MSA est passé de 93 à 97 enfants. Sur cette même période, le nombre de parents d'enfants de moins de 3 ans, travaillant tous les deux, est en légère progression (2,3%). Ces familles représentent 46,1% des familles allocataires CAF.

	Aveyron Bas Ségala Viaur	Évolution entre 2017/2019	Évolution 2017/2019 dans l'Aveyron
Familles CAF et MSA avec un enfant de moins de 3 ans	89	+1,1%	-3,3%
Enfants CAF et MSA de moins de 3 ans	97	+2,1%	-3,3%
Enfants CAF et MSA de 3 à 5 ans	122	-2,0%	-2,8%
Part des familles CAF et MSA monoparentales avec un enfant de moins de 3 ans	12,4%	+0,4%	+0,1%
Taux de familles allocataires CAF travaillant tous les deux et ayant un enfant de moins de 3 ans	53,2% (soit 44 enfants)	+2,3%	+0,6%

Des modes de garde à conforter

Le nombre d'enfants gardé par une AMA sur le territoire est passé de 77 en 2017 à 58 en 2019, soit une baisse de 13,2 % alors que le chiffre est stable pour la halte-garderie (38 enfants).

Pour autant, la plupart des enfants ont un mode de garde à proximité de leur commune d'habitation. En 2019, sur 64 enfants en accueil collectif et individuel, 58 enfants sont accueillis sur le territoire et seuls 7 enfants sont gardés en dehors du territoire.

Et demain

La situation démographique de la communauté de communes ABSV évolue. Même s'il reste modeste, le pourcentage d'enfants de moins de 3 ans allocataires CAF et ressortissants MSA est en augmentation depuis 2016. Lors des rencontres, des élus ont confirmé l'installation de nouvelles familles sur la communauté de communes notamment sur la Salvetat Peyrales et le Bas Ségala.

Cependant, il est important de prendre en compte le contexte sanitaire actuel. Les personnes nouvellement arrivées sur le territoire sont des familles avec des revenus modestes qui risquent d'être impactées par la situation sanitaire que subit la France. Cette crise entraîne à la fois une précarisation de l'emploi mais aussi de nouvelles formes d'emploi. Le télétravail, les contrats courts, le chômage partiel sont autant de situations professionnelles qui demandent pour y répondre de pouvoir bénéficier de modes de garde flexibles et réactifs.

L'ouverture d'une structure collective à temps complet associée au soutien à l'installation d'AMA de manière collective ou individuelle sont un réel besoin pour les familles et l'avenir du territoire. Ce sont aussi des orientations qui auront un impact sur l'organisation du personnel mais aussi sur les locaux dans la mesure où le RAM et la halte-garderie sont dans le même lieu.

5.4. La petite-enfance en synthèse

Les points forts	Les difficultés et les manques
<ul style="list-style-type: none"> - La halte-garderie : <ul style="list-style-type: none"> • Une structure « familiale », à taille humaine (12 places) reconnue par les familles • Une situation géographique sur un axe de passage qui assure une bonne fréquentation du service - Le RAM : <ul style="list-style-type: none"> • Un service qui fonctionne et qui apporte des réponses aux AMA et aux parents • En 2019, on comptait 19 Assistantes maternelles motivées et professionnelles et en 2020 il y en avait 20. • En 2019, ces AMA ont gardé 64 enfants - Une médiathèque et des bibliothèques qui proposent des animations et des ressources petite enfance - Un centre culturel qui a la volonté d'alimenter les propositions d'animation de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les accueils petite enfance (individuels et collectifs) concentrés sur Rieupeyroux ce qui induit des problèmes d'accessibilités pour les habitants et professionnels vivant dans les autres communes du territoire - La halte-garderie est ouverte 3 jours par semaine ce qui ne correspond pas aux besoins exprimés par les parents - L'amplitude horaire de la halte-garderie n'est pas adaptée aux besoins (il manque 5/10 mn pour certains parents) - Un morcellement des temps de garde pour les enfants qui cumulent plusieurs modes de garde - Les horaires d'ouverture de la halte-jeux du RAM ne sont pas adaptés pour les AMA qui accueillent des enfants en périscolaire et qui sont éloignées de Rieupeyroux - De moins en moins d'AMA et des départs à la retraite à anticiper (en 2019, 8 AMA ont plus de 55 ans) - Un sentiment d'isolement pour les AMA « loin » de Rieupeyroux - Les AMA accueillent beaucoup d'enfants en périscolaire et peu de bébés. Cette situation entraîne des difficultés pour articuler les différents âges - De plus en plus de contrats sont nécessaires pour les AMA pour prétendre avoir un revenu convenable
<p>Point de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cumul des modes de garde, faute de solutions, questionne le rythme de l'enfant - Peu de lieux de rencontres pour les parents, et les parents/enfants - Peu d'offres d'animations pour les très jeunes enfants, et des espaces publics à améliorer (parc) - Un manque de visibilité de ce qui existe en matière de petite enfance - Un manque d'interconnaissance et de travail en commun entre les acteurs de la petite enfance 	

5.5. La petite-enfance en questionnement

Comment répondre aux besoins des familles en termes de garde ?

- Faire évoluer la halte-garderie vers une structure ouverte 5 jours par semaine
- Soutenir les AMA surtout dans les villages éloignés de Rieupeyroux
- Soutenir les créations de MAM
- Réfléchir aux horaires d'ouverture de la halte-garderie

Comment rendre les services petite enfance accessible à tous surtout pour les communes éloignées de Rieupeyroux ?

- Développer une itinérance du RAM, aller vers
- Soutenir des initiatives de proximité des habitants

Comment soutenir et valoriser le métier d'AMA ?

- **En s'appuyant sur le RAM**
- Aide à l'installation des AMA par la collectivité et soutien à la création de MAM
- Information pour les personnes en recherche d'emploi sur le métier par la CAF dans le cadre du schéma départemental des services aux familles
- Campagne de communication autour du métier (exposition photo, signalétique...)
- Formation des AMA et mise à disposition d'outils pédagogiques, analyse de pratiques

Comment mieux communiquer et valoriser l'offre existante ?

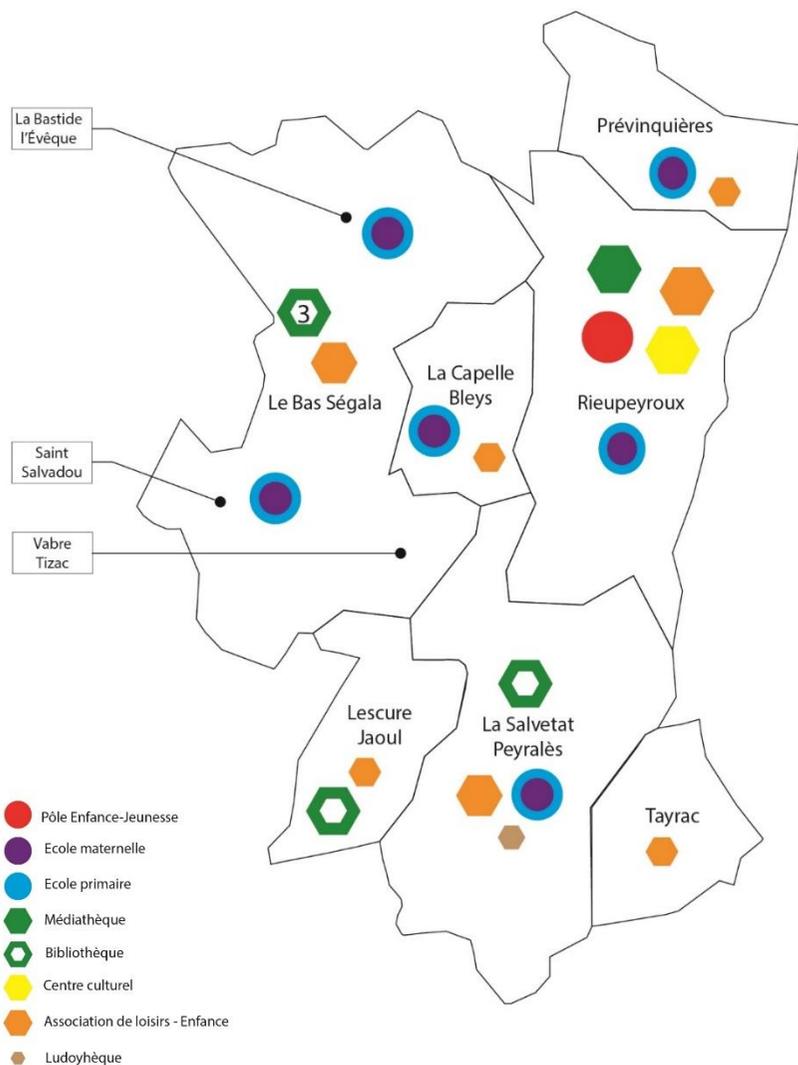
- Elaborer des outils de communication à l'échelle intercommunale
- Réfléchir à l'évolution du RAM vers un guichet unique Petite Enfance et d'information sur les modes de garde
- S'appuyer sur France Service pour orienter vers le RAM, le site monenfant.fr et utiliser les mêmes locaux pour une permanence RAM

Comment améliorer la coopération entre les acteurs de la petite enfance ?

- Organiser des temps de rencontre, d'élaboration de projets, d'échanges d'information (ne pas oublier les secrétaires de mairies)

6. L'Enfance

6.1. L'offre de services en direction de l'enfance (3-11ans)



- 6 écoles maternelles publiques, 6 écoles primaires publiques, une école maternelle privée et une école primaire privée pour 7 communes
- Des accueils périscolaires (avant et après l'école) pour chaque école du territoire
- A Rieupeyrroux un PEDT et des ALAE
- Un accompagnement aux devoirs à la demande des parents à Rieupeyrroux et à la Capelle Bleys
- Un Pôle Enfance Jeunesse à Rieupeyrroux ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires sauf Noël
- Un réseau intercommunal de bibliothèques qui propose des animations pour les enfants
- Un centre culturel qui propose des activités pour les enfants ainsi qu'une programmation
- Une offre associative de loisirs
- Des équipements sportifs de qualité
- Des initiatives d'habitants

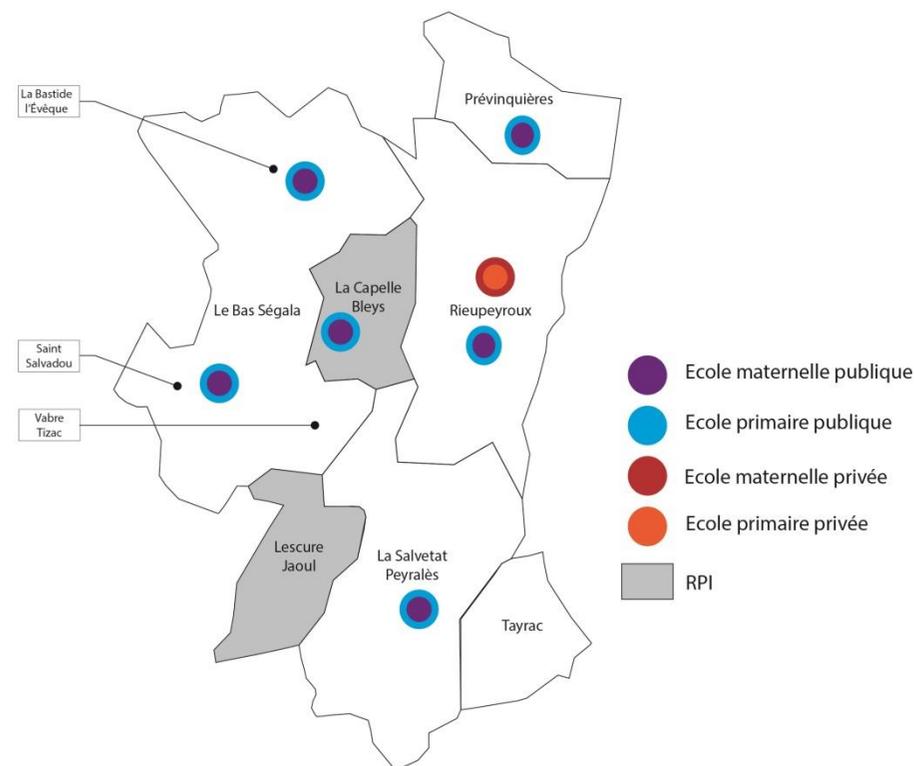
6.2. L'organisation du scolaire et du périscolaire

Le bassin scolaire

Il existe actuellement 7 écoles maternelles (6 publiques et 1 privée) et 7 écoles primaires (6 publiques et 1 privée) sur le territoire de la ZE ce qui présente un maillage resserré et cohérent. Les établissements scolaires accueillent les enfants 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). On note un **RPI** (regroupement pédagogique intercommunal) entre les communes de La Capelle-Bleys et Lescure-Jaoul. L'ensemble de ces écoles sont en gestion communale et accueillent principalement les enfants du territoire communautaire mais aussi des enfants des communes limitrophes. L'ensemble de ces établissements scolaires sont pourvus de **TAP** (temps d'accueil périscolaires) matin (avant l'école), méridien et soir (après l'école). La commune de Rieupeyroux est dotée d'un **PEDT** (projet éducatif de territoire), document cadre qui donne les grandes orientations et les objectifs du suivi éducatif des TAP.

Pour l'année scolaire 2019-2020 le bassin scolaire de la CC ABSV accueille 380 élèves, 136 élèves de maternelle (107 en écoles publiques, 29 en école privée) et 244 élèves de primaire (183 en écoles publiques, 61 en école privée).

Le maillage des établissements scolaires du 1^{er} degré



Des partenariats pour des projets culturels

Le territoire de la CC ABSV est doté d'un réseau intercommunal de bibliothèques et d'un centre culturel intercommunal. Ces structures en partenariat avec les écoles publiques du territoire proposent des activités en lien avec la culture de type lecture de conte, médiation lors d'expositions, spectacles ou encore rencontre avec des auteurs. Ces projets ont un suivi pédagogique et s'inscrivent pleinement dans les programmes scolaires.

Les temps d'accueil périscolaires : des modalités différentes selon les communes

Lors du regroupement intercommunal en 2017 la compétence enfance est restée communale, c'est pourquoi il n'y a pas d'harmonisation des accueils périscolaires (tableau ci-dessous) n'y de projet intercommunal de type PEDT. De fait, les TAP sont propres à chaque établissement.

Les questionnaires destinés aux familles ont fait ressortir que la plupart des parents sont satisfaits des services de garderie ou ALAE (Rieupeyroux) proposés. Toutefois dans certains cas dès lors que les horaires des parents sont un peu décalés ou que le trajet domicile/travail est un peu plus long, l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle devient plus problématique et les solutions proposées aujourd'hui ne répondent pas aux besoins de toutes les familles. Les principales difficultés éprouvées l'ont été concernant les horaires d'ouverture, 7h30 en moyenne, qui sont trop tardifs. De plus, et dans une moindre mesure les horaires de fermeture allant de 18h00 à 19h00 selon les communes ne sont pas toujours adaptés. Pour pallier ce manque certains parents emploient des AMA pour amener ou récupérer leurs enfants.

Les accueils périscolaires (lundi, mardi jeudi et vendredi) de la CC ABSV

Etablissements scolaires	Matin	Soir
Rieupeyroux écoles publiques ALAE agréée par la CAF	A partir de 7h45 pour les maternelles et de 7h50 pour les primaires (0.50€ ou 0.40€ avec aide de la caf, puis garderie gratuite de 8h30 à 8h50)	Jusqu'à 19h00 (0.50€ ou 0.40€ (aide caf) de 16h30 à 17h et 1.50€ ou 1.40€ (aide caf) pour les enfants présents au-delà de 17h) aide aux devoirs sur demandes des parents
Rieupeyroux école privée : garderie	A partir de 7h30 1.5€	Jusqu'à 18h30 1.5€
Le Bas ségala : garderie	A partir de 7h30 gratuit	Jusqu'à 18h30 gratuit, pas d'aide aux devoirs
La Salvetat-Peyralès : garderie	A partir de 7h45 (0.50€)	Jusqu'à 18h00 (1.5€)
La Capelle Bleys (RPI avec Lescure Jaoul) : garderie	A partir de 7h30	Jusqu'à 18h30 (de 17h30 à 18h30 aides aux devoirs 1 euro)
Prévinquières : garderie	A partir de 7h40 (payant de 7h40 à 8h00 1.7€ pour le matin et le soir puis gratuit entre 8h00 et 8h30)	Jusqu'à 18h30 (gratuit de 16h30 à 17h00 puis 1.7€ pour le matin et le soir)

Ensuite, les questionnaires ont fait émerger une autre difficulté rencontrée par certains parents dans l'articulation vie familiale et vie professionnelle qui est la gestion des devoirs. Concernant ce sujet les TAP des écoles primaires de Rieupeyroux (publique et privée) et du RPI proposent une aide aux devoirs. Notons pour l'ALAE de Rieupeyroux que l'équipe semble en difficulté pour assurer ce service avec efficacité par manque de moyen et de personnel.

Le parcours de l'enfant : la rentrée en maternelle et en primaire entre informel et formel en fonction des établissements

Les modalités de rentrée en maternelles et en primaires sont différentes selon les établissements scolaires.

Les caractéristiques, **locaux partagés** entre écoles maternelles et primaires, toute comme la taille des écoles en milieu rural à échelle humaine en effectif réduit **facilite grandement le parcours de l'enfant** et les passages en maternelle comme en primaire.

De plus, suite à l'étude des questionnaires destinés aux familles il est apparu que la majorité des parents étaient satisfaits et que la **bonne communication** avec les enseignants, ATSEM ou personnels des TAP assure les bonnes conditions de rentrée pour les enfants du territoire. Le seul bémol notable concerne l'information, certains parents du Bas Ségala auraient bien aimé avoir un courrier explicatif sur les modalités (horaires de classe, cantine, garderie) de rentrée en maternelle et le fonctionnement de l'établissement.

- **Le détail selon les écoles publiques du territoire**

L'école publique de Rieupeyroux propose une rentrée progressive par ½ journée pour les enfants en maternelle. Invite les enfants et leurs parents pour la galette des rois en janvier pour ceux qui rentreront en septembre. De plus, des animations lors du carnaval ou de Noël avec la halte-garderie favorisent la rentrée en maternelle. Pour le passage au CP il y a une visite des locaux en grande section ainsi qu'une ½ journée d'accueil, enfin des activités et des sorties communes entre grande section et CP sont organisées.

L'école de Prévinières (18 enfants maternelle et primaire pour la rentrée 2019-2020) est composée d'une classe unique, ce qui de fait favorise le passage de la maternelle au primaire. Concernant l'entrée en maternelle il y a d'abord une visite des locaux avant les 3 ans de l'enfant accompagné de ses parents et après l'intégration se fait de manière progressive par ½ journée.

L'école de La Saltetat Peyralès (34 enfants maternelle et primaire pour la rentrée 2019-2020) est composée de deux classes, la première de la petite section au CE1 ce qui de fait favorise le passage de la maternelle au primaire et la deuxième du CE2 au CM2. Le passage dans la deuxième classe est assez naturel compte tenu des effectifs de l'école et de sa petite taille. Concernant l'entrée en maternelle il y a d'abord une visite des locaux avant les 3 ans de l'enfant accompagné de ses parents et après l'intégration se fait de manière progressive par ½ journée.

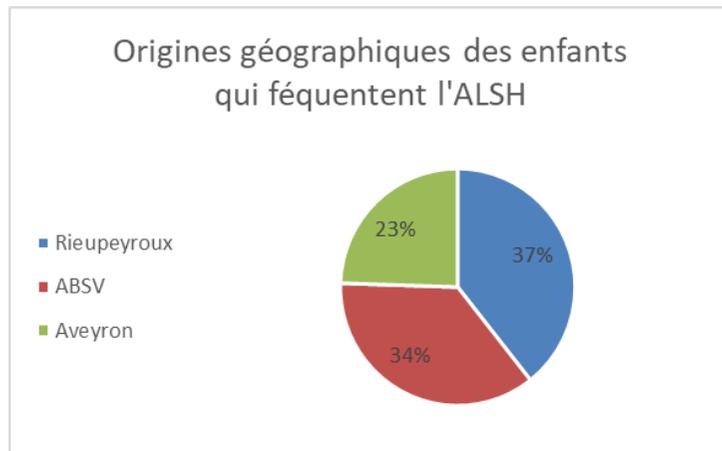
Les écoles du Bas Ségala proposent une visite des locaux lors de la rentrée en maternelle et s'adaptent selon les besoins de l'enfant et des familles. Le passage vers le primaire se fait assez naturellement et facilement puisque les locaux sont partagés.

Les mercredis périscolaires

Le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) du Ségala de Rieupeyroux est un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) agréé par la CAF. Ce dernier accueille des enfants de 3 à 12 ans à la journée ou à la ½ journée les mercredis lors des périodes scolaires. Les horaires sont de **7h30 à 18h30**, cette amplitude horaire permet aux parents qui travaillent d'avoir un moyen de garde. Cet ALSH accueille des enfants du territoire intercommunal et des territoires limitrophes.

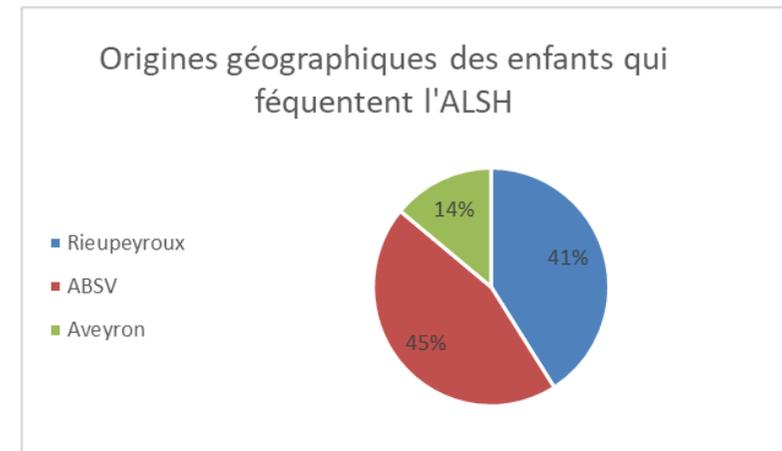
De janvier à juillet 2019

64 enfants : 16 enfants de moins de 6 ans, 40 enfants de plus de 6 ans et 8 enfants ont eu 6 ans dans l'année



De septembre à décembre 2019

56 enfants : 18 enfants de moins de 6 ans, 35 de plus de 6 ans et 3 enfants ont eu 6 ans dans l'année



Les mercredis périscolaires de l'année 2019 :

- **L'origine géographique des enfants** : la majeure partie des enfants sont originaires de la CC ABSV, 71% pour la période de janvier à juillet et 86% pour la période de septembre à décembre, le reste des effectifs sont des enfants originaires de communes aveyronnaises (Castanet, Moyrazès, Pradinas, Rodez, Colombières, Maleville, Cabanès) il s'agit notamment d'enfants dont les parents travaillent à Rieupeyrroux ou à proximité.
- **Le profil des familles** : de janvier à juillet sur 49 familles, 17 familles sont bénéficiaires d'aides de la CAF, 5 familles bénéficiaires d'aides de la MSA et 27 familles sans ayant droit. De septembre à décembre sur les 39 familles, 13 sont bénéficiaires d'aides de la CAF, 3 sont bénéficiaires d'aides de la MSA et 23 sans ayant droit.
- **Les tranches d'âges** : on dénombre une majorité d'enfants de la tranche d'âges 6/12 ans (primaire) environ 2/3 des effectifs, pour 1/3 de la tranche d'âges 3/5 ans (maternelle).

Les taux de fréquentation

Depuis 2017 et la reprise du Pôle Enfance Jeunesse en gestion directe par la commune de Rieupeyroux la fréquentation moyenne des enfants n'a cessé d'augmenter comme le montre le graphique ci-contre.

L'équipe pédagogique du PEJ

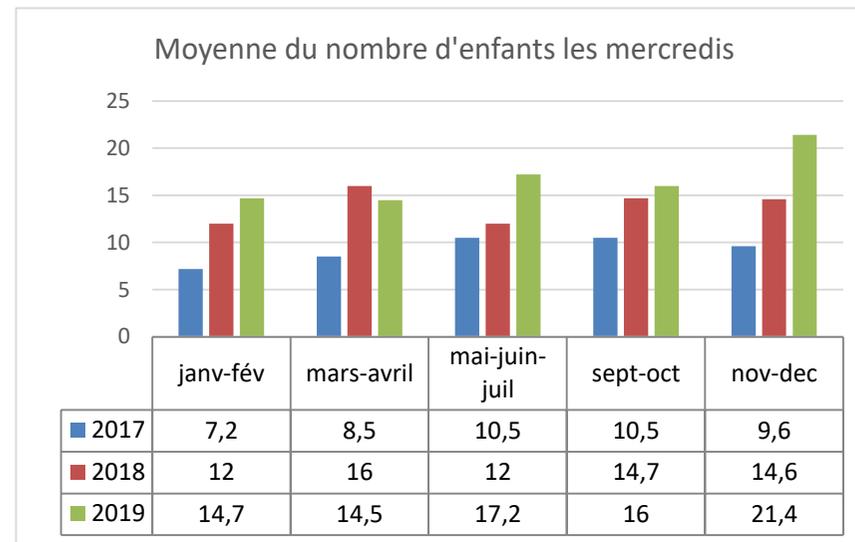
L'équipe actuelle de l'ALSH se compose de personnel communal, avec 2.4 ETP (1 ETP direction, 0.8 ETP + 0.6 ETP en animation), notons que ces ETP sont aussi effectifs sur les ALAE et durant les temps extrascolaires. En plus de ces 2.4 ETP une animatrice intervient les mercredis matin au Pôle Enfance Jeunesse et en tant d'ATSEM au sein de l'école maternelle de Rieupeyroux et depuis janvier 2019 une animatrice CAP petite-enfance est sous contrat « présence renforcée » pour accompagner un enfant autiste. Sur la thématique du handicap les capacités du PEJ sont aujourd'hui limitées et accueillir une deuxième enfant porteur d'un handicap serait problématique pour la gestion de groupe.

- **Les programmes**

Les programmes des mercredis périscolaires sont élaborés par l'équipe pédagogique du PEJ autour d'un thème qui s'étend entre deux périodes de vacances. Ces thèmes permettent d'enrichir la culture de l'enfant et d'éveiller sa curiosité sur la thématique du moment, l'environnement et le recyclage par exemple mais aussi de faire le lien avec les objectifs du projet de l'école et donc le PEDT « S'engager pour la formation de futurs citoyens respectueux ».

- **Les activités**

Les activités sont pensées pour et avec les enfants afin de satisfaire petits et grands, filles comme garçons dans la limite du possible. A titre d'exemple une activité manuelle et une activité sportive sont proposées matin et après-midi lors du conseil des enfants, qui est un temps de parole et d'échange où la demi-journée est décidée. Le mercredi est considéré comme un temps de relâche dans la semaine. Toutes les activités sont réfléchies de manière à respecter le rythme, les besoins et l'âge des enfants. Lors du comité technique il a été mis en avant les difficultés pour mettre en place des activités adaptées à toutes les tranches d'âges. En effet le nombre d'animatrices et le nombre d'enfants ne permettent pas toujours de faire des groupes (petits et grands), même si l'équipe pédagogique apporte une attention à cela, le choix des activités peut s'avérer limité voire moins adapté pour la tranche d'âges 3/5 ans.



6.3. Les temps et activités extrascolaires

Le Pôle Enfance Jeunesse de Rieupeyroux en période de vacances

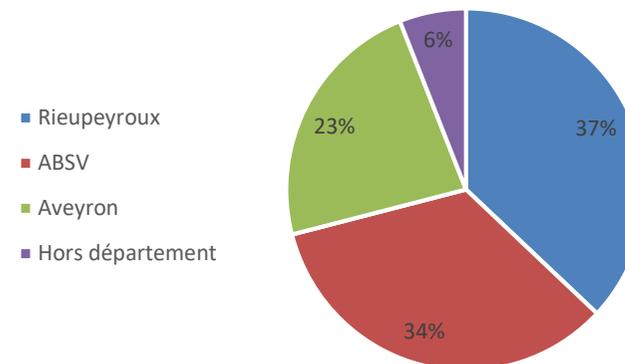
Le PEJ de Rieupeyroux est le seul accueil de mineur agréé sur le territoire intercommunal. En plus des mercredis périscolaires le PEJ accueille des enfants durant les périodes de vacances scolaires (temps extrascolaires) sauf durant les vacances de fin d'année. Jusqu'en 2018 l'ALSH fermait ces portes 2 semaines en août, depuis 2019 la structure est ouverte toute la période estivale. Les horaires sont de **7h30 à 18h30** du lundi au vendredi cette amplitude horaire permet aux parents qui travaillent d'avoir un moyen de garde pendant les périodes de vacances. L'équipe de base est la même que pour les mercredis périscolaires. Du personnel supplémentaire peut être recruté de manière ponctuelle selon les besoins notamment pendant la période estivale.

Durant les vacances scolaires de l'année 2019 le PEJ a accueilli 161 enfants : 44 enfants avaient moins de 6 ans, 93 enfants plus de 6ans, et 24 enfants ont eu 6 ans dans l'année. La plupart des enfants accueillis (71%) sont originaires de la CC ABSV, 23% sont originaires de communes de l'Aveyron (Pradinas, Rodez ou encore Villefranche de Rouergue par exemple) il s'agit notamment d'enfants dont les parents travaillent à Rieupeyroux ou à proximité comme lors des mercredis périscolaires, enfin les 6% restants sont des enfants en vacances qui profitent de l'équipement, ils sont originaires d'horizons divers (Toulouse, Marseille ou encore Tahiti par exemple). Ces 161 enfants représentent 109 familles 26 sont bénéficiaires des aides de la CAF et 13 sont bénéficiaires des aides de la MSA.

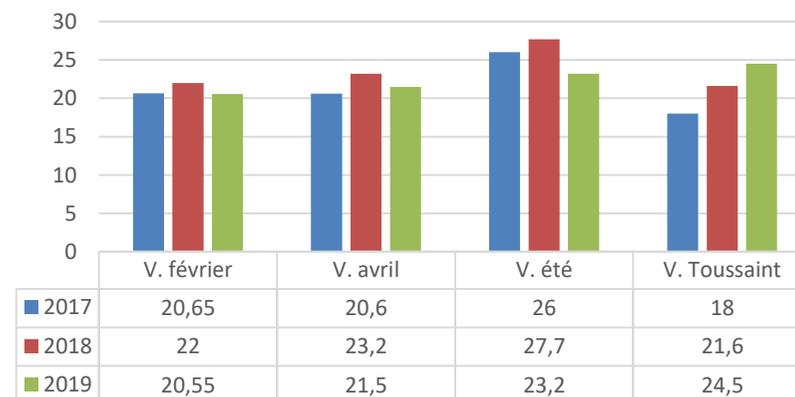
Concernant la fréquentation elle est relativement stable depuis 2019 pour les vacances de février, avril et d'été. Pour les vacances de la Toussaint on constate une hausse depuis 2017. Enfin, lors des périodes de vacances il y a des refus lors de sorties ou d'activités aquatiques les mardis et jeudis car le nombre d'encadrants n'est pas suffisant.

Les programmes

Origines géographiques des 161 enfants qui ont fréquenté le PEJ (période vacances) en 2019



Moyenne du nombre d'enfants (vacances scolaires)



Chaque session de vacances est en lien avec un projet pédagogique qui va être source d'inspiration des animations. A titre d'illustration les vacances de la Toussaint 2019 avaient pour thème « PRESERVONS NOS RESSOURCES » acte 1 l'eau sous toutes ses formes. Cela permet d'enrichir la culture générale et suscite la curiosité de l'enfant à travers une narration ludique.

- **Les activités**

Les activités proposées aux enfants lors des périodes scolaires s'inscrivent dans la même philosophie, avec les mêmes difficultés d'animation et d'encadrement pour les enfants âgés de 3 à 5 ans que celles rencontrées pour les mercredis périscolaires.

L'offre de loisirs associative (culture et sport)

Le territoire de la CC ABSV est animé d'un riche tissu associatif au sein duquel des activités de loisirs sportives et culturelles sont proposées aux enfants (3-11 ans). Cette offre communautaire est notamment dotée d'une école de musique localisée à Rieupeyroux. Ensuite des activités sportives de type football, rugby, karaté ou encore tennis sont proposées.

Cette offre est fortement polarisée à Rieupeyroux et lors du traitement des questionnaires il est apparu que cette polarisation est problématique pour les familles les plus éloignées de Rieupeyroux. De plus, toujours lors du traitement des questionnaires mais également lors du comité technique, il est ressorti que l'offre proposée sur le territoire communautaire est classique et que certaines familles vont chercher hors du territoire souvent vers Villefranche de Rouergue ou Rodez pour ceux qui peuvent se le permettre des activités un peu plus originales de type danse hip-hop. L'arrivée de nouvelles familles coïncide également avec de nouveaux besoins et de nouvelles envies en termes d'activités qui ne sont aujourd'hui pas pourvues sur le territoire.



Ecole de musique de Rieupeyroux

Un centre culturel et un réseau intercommunal de bibliothèques : des ressources à valoriser, à développer

Le centre culturel est localisé à Rieupeyroux. Le réseau intercommunal des bibliothèques se compose de 6 lieux : 1 médiathèque à Rieupeyroux, 1 bibliothèque qui accueille aussi 1 ludothèque à la Salvétat Peyralès, 1 bibliothèque à Lescure Jaoul et 3 bibliothèques au Bas Ségala (La Bastide-l'Evêque, Saint-Salvadou, Vabre-Tizac).

Le centre culturel et le réseau intercommunal des bibliothèques proposent des activités pour les enfants.

Le centre culturel organise tous les 2 ans un spectacle pour les 3-11 ans et les expositions s'adressent aux petits comme aux grands. Par le passé le centre culturel organisait des événements intergénérationnels. Enfin, cet équipement est doté d'une salle de cinéma.

Le réseau intercommunal des bibliothèques propose des activités pour les enfants au sein de ses différents lieux d'accueil, par exemple le dernier thème en date était le Japon et les mangas. Une occasion pour les enfants de l'intercommunalité de s'initier au dessin avec l'appui d'un intervenant et une proposition de lecture.

Le centre culturel et le réseau intercommunal des bibliothèques sont aujourd'hui des ressources du territoire qui ont la volonté d'être de véritables atouts de demain en termes d'animation. La communication et les moyens sont aujourd'hui des freins dans le développement des activités de ces équipements, rappelons que le site internet de la CC ABSV est prévu pour avril 2021. De plus, pour le moment le centre culturel et le réseau intercommunal des bibliothèques souffrent d'une image d'activités liées à la notion de scolarité. Une communication efficace pourrait dynamiser le volet activités de loisirs de ces équipements. Enfin, créer des partenariats et mettre en place des projets communs avec le PEJ et les autres acteurs de l'enfance (associatifs, alae...) serait une piste pour impulser une dynamique en termes d'animation de l'offre enfance sur le territoire.

Los enfants del Ségala, une initiative d'habitants

L'association Los enfants del Ségala est en cours de structuration sur la commune du Bas Ségala. Même si son lancement est contrarié par la crise sanitaire, cette initiative citoyenne est née de parents qui souhaitent qu'une structure dédiée aux enfants voit le jour sur leur commune. En effet la commune du Bas Ségala comptait en 2017 112 enfants entre 3 et 10 ans mais aucune structure d'accueil proposant un mode de garde. Les contours et le projet de cette jeune association sont certes encore flous mais elle accueille déjà 34 enfants de 0 à 18 ans et leurs parents et répond à des besoins identifiés sur le territoire. Tout d'abord, celui de resserrer le maillage en termes d'accueil de mineur les mercredis en période scolaire, puis durant les vacances scolaires et enfin de déconcentrer la polarisation existante aujourd'hui à Rieupeyroux.

Lors des questionnaires proposés aux familles ces disparités spatiales et la difficulté des déplacements ont été à maintes reprises évoquées par les participants et il est ressorti que de nombreux parents seraient favorables à l'ouverture d'une seconde structure d'accueil pour mineur sur le territoire communautaire afin d'offrir aux usagers une alternative délocalisée. De plus, lors du comité technique les acteurs de terrain s'accordaient sur le fait que la qualité actuelle du Pôle



Enfance Jeunesse repose, entre autres, sur sa taille à échelle humaine, c'est pourquoi il ne serait pas souhaitable non plus d'augmenter ses capacités d'accueil mais plus de créer une deuxième structure sur le territoire. Enfin, il est important d'être vigilant à ce que ces initiatives ne viennent pas concurrencer les services existants.

6.4. L'enfance en synthèse

Des ressources et atouts du territoire...	... mais aussi des difficultés et besoins exprimés		
<ul style="list-style-type: none"> - 6 écoles maternelles publiques et 6 écoles primaires publiques pour 7 communes - Des accueils périscolaires (avant et après l'école) pour chaque école du territoire - A Rieupeyroux un PEDT et des ALAE - Un accompagnement aux devoirs à la demande des parents à Rieupeyroux et à la Capelle Bleys - Un Pôle Enfance Jeunesse à Rieupeyroux ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires sauf Noël - Un réseau intercommunal de bibliothèques qui propose des animations pour les enfants - Un centre culturel qui propose des activités pour les enfants - Une offre associative de loisirs - Des équipements sportifs de qualité - Des initiatives d'habitants 	Le périscolaire	L'extrascolaire	Les parents
	<ul style="list-style-type: none"> - Disparité des horaires d'ouverture entre les garderies (et ALAE) des différentes communes - Pour l'ALAE, un accompagnement aux devoirs qui manque de formalisation et de moyens - Difficultés d'organisation pour l'accueil d'enfants de différentes tranches d'âges au PEJ et accueil moins adapté pour les 3/5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Polarisation des services à Rieupeyroux - Pas de communication globale à l'échelle de la communauté de communes sur l'offre en direction des enfants - Difficultés d'organisation pour l'accueil d'enfants de différentes tranches d'âges au PEJ et accueil moins adapté pour les 3/5 ans - Peu d'implication des parents dans la vie des structures extrascolaires - Peu de diversité dans les activités extrascolaires proposées en direction des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire vaste, avec des problèmes de mobilité notamment pour les habitants hors Rieupeyroux - Une demande d'accompagnement aux devoirs formalisée et sur l'ensemble du territoire

6.5. *L'enfance en questionnement*

Comment rendre l'offre accessible aux familles notamment pour les familles en dehors de Rieupeyroux ?

- Développer l'offre enfance en impulsant des projets dans les communes éloignées de Rieupeyroux
- S'appuyer sur les initiatives existantes

Comment faciliter l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle ?

- Réfléchir à une harmonisation et augmentation de l'amplitude horaire des garderies
- Réfléchir à la mise en place d'un dispositif d'aide aux devoirs

Comment proposer une offre adaptée à tous les âges ?

- Réfléchir à l'accueil des 3-5 ans au PEJ
- Diversifier l'offre d'activités en direction des enfants

Comment fédérer des acteurs autour d'un projet enfance/jeunesse ?

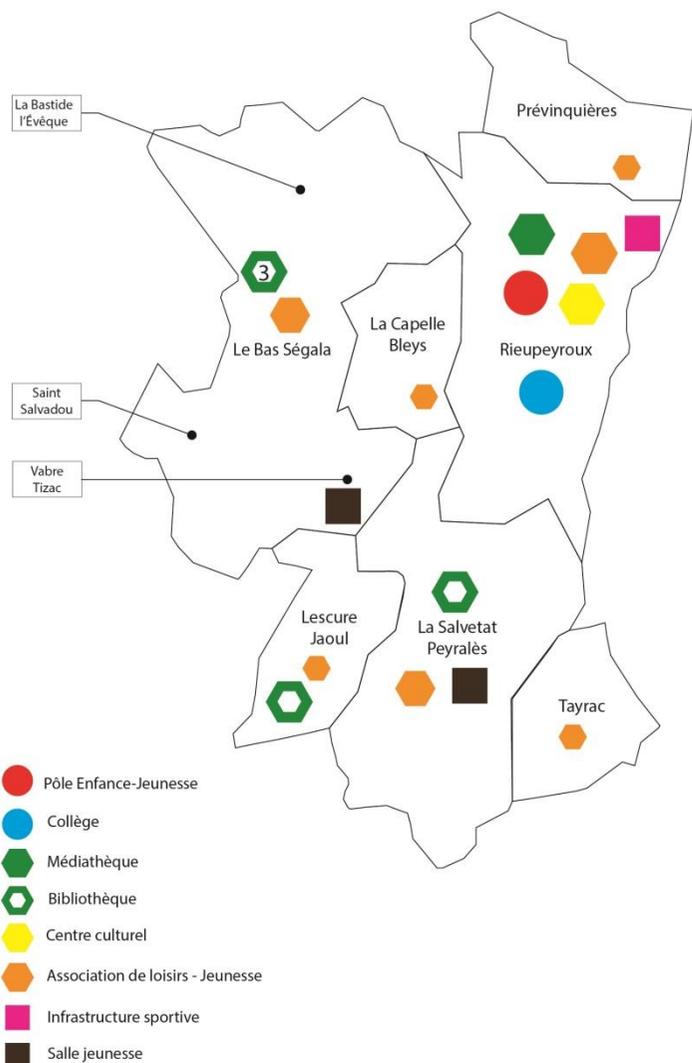
- Coordonner les acteurs de l'enfance et de la jeunesse pour favoriser l'interconnaissance et mieux connaître les besoins des familles pour y répondre
- Mener des projets communs avec les associations, médiathèque, centre culturel, alae, garderie, pôle enfance jeunesse

Comment améliorer la communication de l'offre existante ?

- Elaborer des outils de communication à l'échelle intercommunale
- Mobiliser les relais du territoire

7. La Jeunesse

7.1. L'offre de services en direction de la jeunesse (12-18 ans)



- 2 Collège (1 privé et 1 public)
- Un Pôle Enfance-Jeunesse
- Un Centre Culturel avec salle de cinéma et une section Arts Visuels
- Une médiathèque avec une salle «ados»
- Des équipements sportifs de qualité à Rieupeyroux
- Une école de musique
- Des clubs sportifs et des comités des fêtes
- Quelques équipements investis par les jeunes : local à la Salvetat Peyrales, un foyer jeunes à Vabre, des stades
- Une initiative citoyenne : une junior association active (Amassa)

Le bassin scolaire

Le territoire de la CC ABSV accueille deux collèges, un public et un privé, les deux établissements sont localisés à Rieuepeyroux. Le collège public Lucie Aubrac comptait pour la rentrée 2019/2020 146 élèves et le collège privé Dominique Savio 95 élèves. Après le collège la majorité des élèves continuent leur scolarité à Villefranche de Rouergue soit au Lycée public Raymond Savignac (filiale général ou professionnelle), soit au lycée privé Saint-Joseph (filiale général ou professionnelle), ou encore au CFAA (Centre de Formation d'Apprentis Agricole). La plupart des lycéens sont en internat et donc absents du territoire en semaine.

Le centre culturel et la médiathèque de Rieuepeyroux animent des activités avec le collège public. Le centre culturel accueille les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} pour des pièces de théâtres, pour l'ensemble des classes il y a des médiations d'expositions au sein du pôle Arts Visuels. Ces activités font l'objet d'un travail transversal en classe. Concernant la médiathèque les élèves du collège s'y rendent de manière mensuelle. Les activités proposées gravitent autour du livre et de la littérature.

L'offre de loisirs à destination de la jeunesse : tour d'horizon

Comme l'illustre la carte (page précédente) le territoire de la CC ABSV offre quelques ressources à destination de la jeunesse, malgré ce, l'offre est très peu développée. De plus concentrées à Rieuepeyroux les ressources du territoire ne sont pas accessibles à tous les jeunes du territoire de manière équitable.

L'offre jeunesse du territoire s'appuie essentiellement sur le tissu associatif. Celui-ci propose des activités de loisirs (sportives et culturelles) classiques et aussi des activités via les comités des fêtes avec par exemple à la Salvetat Peyralès l'organisation de concours de pétanque en doublette tous les jeudis du mois de juillet et août ou encore l'organisation du bal des jeunes en février. Ceci-étant cette offre très classique ne répond pas aux attentes des jeunes et comme évoqué pour l'enfance, les jeunes sont à la recherche d'activités un peu plus variées, danse moderne-jazz par exemple. Cela entraîne pour ceux qui le peuvent une consommation d'activités hors du territoire vers Villefranche de Rouergue voire Rodez et pour les autres une absence d'activités.

Le centre culturel doté d'une salle de cinéma et le réseau intercommunal des bibliothèques proposent des activités pour les jeunes, expositions, animations ponctuelles. La médiathèque de Rieuepeyroux accueille une salle « ados ». Mais ces équipements souffrent de leurs partenariats avec le scolaire et n'ont pas les outils de communication adéquats pour attirer le public jeune.

Le PEJ après avoir mené une enquête au printemps 2019 auprès des collèges de Rieuepeyroux avait commencé à structurer une section « pré-ados », qui proposait pour son lancement un séjour « Sports Aventures » de 4 jours à Millau pour les 10-13 ans durant la période estivale. Hélas cette initiative a été stoppée par la crise sanitaire. Notons qu'en termes de besoins les collégiens sont présents les mercredis en période scolaire alors que les lycéens sont pour la plupart en internat.

A la Salvetat-Peyralès et au Bas Ségala (Vabre-Tizac) des locaux pour les jeunes existent mais ces lieux ne sont pas animés, uniquement mis à disposition, notons également l'absence d'un lieu extérieur de type city stade où les jeunes pourraient se réunir.

Une initiative citoyenne : Amassa une junior association

La junior association Amassa est basée à la Salvetat-Peyralès, cette dernière est gérée par 12 enfants âgés de 8 à 15 ans et un adulte référent. Cette initiative originale a vu le jour au printemps 2019, elle comporte deux volets :

1. Proposer des activités pour les enfants sur territoire
2. Une envie de changer le monde

C'est ainsi que des enfants déterminés ont réussi à monter des projets. Par exemple, ils sont allés en conseil municipal pour demander qu'un skate park soit mis en place sur leur commune. Même s'ils n'ont pas eu gain de cause un pump track (piste pour vélo BMX) a été installée durant l'été drainant ainsi des familles au sein de cet équipement ponctuel. Ils ont également été à l'initiative d'un stage de parkour (discipline qui consiste à se déplacer le plus rapidement possible d'un point A à un point B, sans accessoire, juste à l'aide de son corps. Cette discipline se pratique aussi bien en environnement urbain que dans la nature.) avec des intervenants de Toulouse, 25 enfants et adolescents de la CC ABSV mais également hors CC ont pu participer à ce stage.

D'autres projets sont en cours, hélas ralentis par la crise sanitaire. Par exemple un projet de vente aux enchères d'objets que les enfants ont créé avec de la récupération. La recette de cette vente aux enchères permettra de financer des actions pour les sans-abris.

Ce modèle de junior association pourrait faire des émules au sein de la CC ABSV et permettre à de petites communes où il est difficile pour les collectivités territoriales de proposer des activités aux jeunes de bénéficier de cette expérience et de créer des événements. Cela serait également sans conteste un excellent moyen de susciter la citoyenneté et l'implication des enfants dans la vie locale à un moment où le bénévolat et le monde associatif connaissent une crise.

L'information, l'orientation et la communication

En matière d'information et d'orientation la plupart des jeunes se tournent vers leur établissement scolaire. De fait, les jeunes déscolarisés se retrouvent sans interlocuteurs sur le territoire et doivent se rendre à Villefranche de Rouergue. L'arrivée prochaine d'une France Service pourrait être un premier point d'ancrage pour l'information et l'orientation des jeunes.

Concernant la communication de l'offre jeunesse les supports ne sont pas adaptés, il serait pertinent de recourir aux modes de communication utilisés par les jeunes comme Instagram, Tiktok, Snapchat encore Discord par exemple.

7.2. La jeunesse en synthèse

Des ressources et atouts du territoire...	... mais aussi des difficultés et besoins exprimés		
	L'offre jeunesse	La communication	Les moyens
<ul style="list-style-type: none"> - 2 Collège (1 privé et 1 public) - Un Pôle Enfance-Jeunesse - Un Centre Culturel avec salle de cinéma et une section Arts Visuels - Une médiathèque avec une salle «ados» - Des équipements sportifs de qualité à Rieupeyrroux - Une école de musique - Des clubs sportifs et des comités des fêtes - Quelques équipements investis par les jeunes : local à la Salvetat Peyrales, un foyer jeunes à Vabre, des stades - Une initiative citoyenne : une junior association active (Amassa) 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque d'activités dédiées aux jeunes et une offre peu diversifiée - Pas d'offre pour les jeunes durant l'été et les vacances scolaires - Des volontés et des propositions du centre culturel et de la médiathèque pour mener des actions en direction des jeunes mais trop liées avec le collège et la notion de scolarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de communication globale de l'offre jeunesse - Les initiatives existantes ne sont pas communiquées avec les outils de communication utilisés par les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de moyens et de personnel pour mener des actions en direction de la jeunesse dans les structures existantes - Pas de lieux animés pour les jeunes - Problème de mobilité pour les jeunes sur le territoire et pour rejoindre Villefranche ou Rodez - Pas de professionnels de la jeunesse identifiés, ni de lieux ressources d'information ou d'orientation sur le territoire

7.3. *La jeunesse en questionnements*

Comment soutenir et valoriser une offre pour les collégiens sur le territoire ?

- S'appuyer sur l'existant : Centre culturel, médiathèque, associations, initiatives des habitants
- Communiquer l'offre sur les réseaux utilisés par les jeunes
- Avoir une réflexion sur un système de transport pour les jeunes

Comment créer (renforcer) une offre pour les collégiens sur le territoire ?

- Créer une section "ados" au Pôle Enfance Jeunesse

8. Le parcours de l'enfant, le handicap et la parentalité

8.1. *Le parcours de l'enfant : des passerelles à établir*

Hormis, les passerelles « informelles » existantes pour les rentrées en maternelle et en primaire, lors des rencontres, les professionnels de la petite-enfance et de l'enfance-jeunesse ont souligné l'importance de renforcer l'interconnaissance et la coopération mais aussi l'information. Il n'existe pas de temps de rencontre entre professionnels qui permettraient de partager les besoins, d'ajuster des propositions ou de faire des projets en mutualisant les compétences de chacun.

8.2. *La parentalité, des besoins exprimés*

Il n'existe pas sur le territoire de la CC ABSV, de lieux de rencontre et d'information pour les parents si ce n'est le RAM de manière très modeste compte tenu du temps de travail de l'animatrice. L'analyse des réponses exprimées par les parents dans le questionnaire montre un réel besoin de rencontres sur les questions liées à l'autorité, aux rythmes de l'enfant, à l'alimentation... Au-delà de ces thématiques, les parents souhaitent échanger et se rencontrer afin de pouvoir partager avec ou sans un professionnel des difficultés que l'on peut rencontrer en tant que parents.

Dans un autre domaine, on relève une offre d'animation et de loisirs très peu développé pour les très jeunes enfants du territoire. Les propositions existantes sont faites par la médiathèque autour du livre et le centre culturel qui propose un spectacle tous les deux ans. Concernant des lieux de jeux, le Parc de Rieupeyroux a souvent été cité par les parents mais semble manquer d'entretien et n'est plus sécurisé.

Pour les plus grands, l'offre de loisirs se concentre sur le sport. Si de nombreuses familles utilisent ces associations, elles ont aussi souligné leur manque de diversité pour cette tranche d'âge.

De plus l'analyse des questionnaires a mis en avant les difficultés financières notamment lorsqu'il y a des fratries au sein des familles ayant des revenus modestes. Le cumul des différents coûts liés aux modes de garde et aux services (halte-garderie, garderie périscolaire, cantine...) est difficile à honorer. La situation économique de ces ménages est d'autant plus fragile si on ajoute les frais liés aux déplacements domicile/travail. Le moindre problème supplémentaire est un risque de basculement vers une plus grande précarité (impayés, perte d'emploi...) car ces familles n'ont aucune marge de manœuvre financière.

Enfin, les amplitudes horaires des garderies et ALAE ainsi que la gestion des devoirs sont des difficultés exprimées par les parents afin d'articuler vie professionnelle et vie familiale.

8.3. Les enfants porteurs de handicap

Il existe des places dédiées au sein de la halte-garderie mais à l'heure actuelle il n'y a pas d'enfant porteur de handicap dans la structure.

Au sein de la médiathèque, des initiatives sont menées en direction des enfants « Dys » en proposant des collections spécifiques pour ce public. Pour autant la question de l'accessibilité de la médiathèque est un réel problème pour les enfants à mobilité réduite.

Bien que peu nombreux, il est à noter sur le territoire, un manque de continuité dans le parcours scolaire des enfants porteurs de handicap. Les enfants n'étant pas pris en charge toute la journée, il est difficile pour les parents de concilier l'accompagnement de leur enfant avec une vie professionnelle.

Enfin depuis janvier 2019 le PEJ accueille un enfant autiste, une animatrice CAP petite-enfance sous contrat « présence renforcée » a été recrutée pour l'accompagner. Sur la thématique du handicap les capacités du PEJ sont aujourd'hui limitées et accueillir une deuxième enfant porteur d'un handicap serait problématique pour la gestion de groupe.

8.4. Un accès à l'information à renforcer

D'une manière générale, les rencontres et enquêtes menées montrent un déficit en matière de relais d'information sur le territoire en direction des habitants. Des liens par l'intermédiaire de France Service pourraient être envisagés en complétant les informations notamment sur les questions d'accompagnement **éducatif et du handicap**.

Concernant les documents de communication, ils manquent de lisibilité pour le public. A l'heure actuelle il n'existe pas de site ou de supports qui rassemblent les informations et animations présentes sur le territoire. Un site internet intercommunal est en construction, ce dernier sera un outil pour améliorer la lisibilité de l'offre du territoire.

8.5. En synthèse

	Des ressources et atouts sur le territoire...	... mais aussi des difficultés et besoins exprimés
Le parcours de l'enfant	<p>Des passerelles entre les âges charnières dans toutes les écoles publiques du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La rentrée en maternelle est facilitée par une visite des locaux au préalable avec les parents et par une rentrée progressive par ½ journée. Une attention particulière est portée à l'adaptation des enfants et aux besoins des familles – La transition en primaire est favorisée par le partage des locaux (maternelle-primaire) et la «petite» taille des écoles rurales 	<ul style="list-style-type: none"> – Des questionnements du rythme de l'enfant avec les familles qui cumulent les modes de garde (surtout pour les moins de 3 ans) – Des problèmes financiers pour les familles avec des fratries dus aux cumuls des services et des activités (malgré l'effort de certaines communes par ex Le Bas Ségala où les garderies sont gratuites)
Handicap	<ul style="list-style-type: none"> – Au PEJ un poste « présence renforcée » pour accompagner un enfant autiste – Des liens avec le PAH 12 	<ul style="list-style-type: none"> – Un manque d'outils et de formations sur cette thématique pour les professionnels – Manque de moyens humains concernant l'ALSH
La parentalité	<ul style="list-style-type: none"> – Des réponses en matière de parentalité trouvées auprès des enseignants – Appui sur les professionnels de la petite enfance de la halte-garderie et le RAM 	<ul style="list-style-type: none"> – Un manque de lieux de socialisation pour les parents et les parents/enfants – Un manque d'événements de type conférences/débat ou groupe de parole pour les parents – Un manque de soutien scolaire pour les enfants – Pas de structures qui portent des actions parentalité sur le territoire

8.6. Les questionnements

Comment soutenir les parents dans leur fonction parentale ?

- Favoriser la rencontre et les échanges entre les parents en s'appuyant sur les structures existantes
- Développer l'accès à l'information en direction des familles
- Accompagner les initiatives des habitants

Comment mutualiser les projets et les acteurs pour mieux répondre aux besoins des parents ?

- Susciter l'interconnaissance entre les différents acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Impulser des projets transversaux afin de fédérer les acteurs du territoire
- Communiquer sur l'existant en matière d'offre sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Comment mieux répondre aux besoins des enfants ?

- Elargir l'offre de loisirs et d'activités pour les 0-11 ans et les actions intergénérationnelles
- Etre attentif aux besoins d'enfants porteurs d'un handicap

Glossaire

A

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
AEEH	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
APE	Association des Parents d'Elèves
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARS	Allocation de Rentrée Scolaire
ASF	Allocation de Soutien Familial
ATSEM	Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles

B

BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
------	---

C

CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisses d'Allocations Familiales
CC ABSV	Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur
CdC	Communauté de Communes
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CLAS	Contrat Local d'Aide à la Scolarité
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion
CTG	Convention Territoriale Globale

D

E

EAJE	Equipement d'Accueil du Jeune Enfant
EJE	Educateur de Jeunes Enfants
ETP	Equivalent Temps Plein
EVS	Espace de Vie Sociale

F

G

H

H-G	Halte-Garderie
HLM	Habitation à Loyer Modéré

I

IFAC	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IV	Indice de Vieillesse

J

K

L

M

MA	Multi-Accueil
MAM	Maison d'Assistantes Maternelles
MSA	Mutualité Sociale Agricole

N

O

P		X	
PAH 12	Plan Action Handicap 12	Y	
PAJE	Prestation d'Accueil du Jeune Enfant	Z	
PEJ	Pôle Enfance Jeunesse	ZE	Zone d'Etude
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal		
PMI	Protection Maternelle et Infantile		
Q			
R			
RAM	Relais d'Assistants Maternels		
RH	Ressources Humaines		
RP	Recensement de la Population		
RPI	Regroupement Pédagogique Intercommunal		
RSA	Revenu de Solidarité Active		
RUC	Revenu mensuel par Unité de Consommation		
S			
SDSFAVS	Schéma Départemental des Services aux Familles et de l'Animation de la Vie Sociale		
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale		
T			
TAD	Transport A la Demande		
TAP	Temps d'Accueil Périscolaire		
U			
UC	Unité de Consommation		
V			
W			